

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1955 B 01261

Numéro SIREN : 955 512 611

Nom ou dénomination : COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/024527

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Société Européenne à Conseil d'administration au capital de 8.827.329,18 €


Divisé en 147.122.153 actions de 0,06 € chacune

19 boulevard Jules Carteret 69007 Lyon

955 512 611 RCS LYON

COMPTES SOCIAUX

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



Copie certifiée conforme
Le Directeur Général
Laurent Favre

BILAN

ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31 DECEMBRE			
		2021		2020	
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	A	993	968	25	29
Immobilisations corporelles	B	3 719	725	2 994	3 074
Immobilisations financières	C	2 175 136	71 558	2 103 578	1 927 515
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		2 179 848	73 251	2 106 597	1 930 618
Actif circulant					
Avances et acomptes versés	D	99	0	99	54
Créances clients	D	5 124	0	5 124	4 898
Autres créances	D	644 813	1 604	643 209	735 054
Disponibilités	E	242 593	144	242 449	204 754
TOTAL ACTIF CIRCULANT		892 629	1 748	890 881	944 760
Charges constatées d'avance	F	615	0	615	543
Frais émission d'emprunts à étaler	F	3 232	0	3 232	4 380
Primes remboursement des obligations	F	2 064	0	2 064	2 658
Écarts de conversion actif	F	560	0	560	513
TOTAL		3 078 948	74 999	3 003 949	2 883 472

PASSIF

En milliers d'euros	Notes	2021	2020
Capitaux propres			
Capital social	G	8 827	8 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport	G	17 389	17 389
Autres réserves	G	1 308 130	1 307 849
Résultat de l'exercice		100 758	104 496
Provisions réglementées	G	0	0
Total capitaux propres	G	1 435 104	1 438 648
Provisions pour risques et charges	H	81 058	70 350
Dettes			
Emprunts obligataires	I	1 105 791	1 105 791
Emprunts auprès des établissements de crédit	I	0	0
Emprunts et dettes financières divers	I	333 531	217 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	I	12 236	7 980
Dettes fiscales et sociales	I	3 334	2 999
Autres dettes	I	32 871	40 418
TOTAL DES DETTES	I	1 487 763	1 374 463
Comptes de régularisation passif		24	11
TOTAL		3 003 949	2 883 472

La trésorerie nette de la Compagnie Plastic Omnium SE s'élève à + 187,7 millions d'euros en 2021 (y compris les prêts à moyen et long terme), contre + 335,5 millions d'euros en 2020.

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	J	1 736	3 229
Reprises sur provisions et transfert de charges		1 343	1 429
Autres produits d'exploitation	J	28 761	26 691
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		31 840	31 349
Achats et charges externes	K	(35 754)	(24 419)
Impôts et taxes		(436)	(574)
Charges de personnel	L	(1 316)	(2 437)
Dotations aux amortissements et provisions	M	(2 400)	(2 266)
Autres charges		(1 476)	(1 328)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(41 382)	(31 024)
RÉSULTAT EXPLOITATION		(9 542)	325
RÉSULTAT FINANCIER	N	113 448	98 459
RÉSULTAT COURANT		103 906	98 784
Résultat exceptionnel	O	(104)	1 823
RESULTAT AVANT IMPOTS		103 802	100 607
Impôts sur les bénéfices	P	(3 044)	3 889
RÉSULTAT NET		100 758	104 496

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 3 003 949 milliers d'euros et le résultat est de 100 758 milliers d'euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Titres de participation

- Le 29 novembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Inc. par un apport en numéraire de 145 millions de dollars soit 128,6 millions d'euros.
- Le 1^{er} janvier 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Holding Shanghai par un apport en numéraire de 30 millions d'euros.

Prêts

- La Société a augmenté le montant net de ses prêts aux filiales de 17,7 millions d'euros.

Cessions des créances de Crédit d'Impôt Recherche - France

- En date du 2 décembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a cédé ses créances de crédit d'impôt recherche à un établissement financier. Le montant des créances cédées provenant des centres de recherche des filiales intégrées fiscalement s'élève à 12,2 millions d'euros.

Capital et actions propres

- Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 25 février 2021 à la réduction du capital social d'une somme de 86 637,24 euros correspondant à l'annulation de 1 443 954 actions de 0,06 euro de valeur nominale. Le capital a été ainsi ramené à 8.827.329,18 euros et est divisé en 147 122 153 actions de 0,06 euro de valeur nominale.
- Sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 23 avril 2021 à une attribution gratuite de 45 947 actions de performance aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés. L'acquisition des actions de performance interviendra après l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025. Le coût associé à ce plan est estimé à 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2021. À la date d'acquisition des actions, le coût lié fera l'objet d'une refacturation à la filiale concernée par les bénéficiaires du plan.
- Compagnie Plastic Omnium SE a poursuivi son programme de rachat d'actions propres dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020. Le montant total des rachats opérés sur l'exercice 2021 s'élève à 60 millions d'euros.

Dettes financières

- Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place une ligne de crédit complémentaire de 20 millions d'euros, en remplacement d'une ligne de 50 millions d'euros parvenue à échéance, portant l'encours de lignes de crédit à moyen terme confirmées à 1 840 millions d'euros au 31 décembre 2021. Des billets de trésorerie ont été par ailleurs émis par la société pour un montant de 322,5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Compagnie Plastic Omnium SE a établi ses comptes conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement n° 2018-07 du 10 décembre 2018). Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ainsi que les recommandations du 24 juillet 2020 relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2021 sont identiques à ceux de l'exercice 2020. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- installations générales et agencements : 10 ans ;
- matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participations sont constitués des investissements qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable. Ils sont destinés à être conservés durablement et à contribuer à l'activité de la société détentrice.

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est déterminée selon une approche multicritères, basée sur le jugement du management, prenant notamment en compte la quote-part de la situation nette et une approche de la valeur d'entreprise basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au regard des conditions de marché actuelles et des plans à moyen terme des filiales.

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances rattachées sont dépréciées par voie de provision en tenant compte de la situation d'ensemble et de la probabilité de non-recouvrement.

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont des titres que la Société a l'intention de conserver durablement, sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

La valeur brute des autres titres immobilisés correspond au coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe. Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres en voie d'annulation affectées à une future réduction de capital ou acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés ;
- les actions propres rachetées en vue d'être attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux dans le cadre d'un plan de stock-options ou d'attribution gratuite d'actions sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche PEPS dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Leur valeur brute correspond au prix d'acquisition ; les actions propres sont valorisées au cours moyen du dernier mois. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à la valeur d'inventaire, à l'exception des actions propres en voie d'annulation. Pour les actions affectées à l'exercice des options d'achat d'actions, la valeur de marché de ces actions est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties. Pour les actions propres affectées à l'attribution gratuite d'actions aux salariés, une provision pour charges est comptabilisée pour la totalité de la valeur des actions propres affectées aux salariés et aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées par catégorie de titres (titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité, actions propres destinées à attribution non affectées, autres valeurs mobilières de placement), selon l'approche PEPS dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature.

Pour les valeurs mobilières représentatives de titres cotés, la dépréciation comptabilisée a pour objet de ramener leur valeur nette comptable au cours de Bourse à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Opérations en devises

À la clôture, les éléments monétaires en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Écarts de conversion – Actif/Passif » au bilan, sauf en cas de couverture, où les effets de la revalorisation sont matérialisés en résultat financier et sont compensés par les impacts constatés sur l'instrument de couverture. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable.

Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- en cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations libellées dans une même devise dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains sur la base d'une position globale de change.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

Instruments financiers et instruments de couverture

La Société est amenée à utiliser des dérivés de change pour couvrir les risques de change sur les prêts accordés aux sociétés du Groupe. Les pertes et gains de change réalisés liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat financier de façon symétrique aux éléments couverts.

Les gains/pertes de changes latents sont inscrits en comptes d'actif et passif financier par contrepartie du compte de résultat, afin de matérialiser au bilan l'effet de symétrie avec les éléments monétaires en devises couverts.

Le report ou déport des contrats de change à terme est étalé dans le compte de résultat, en résultat financier, sur la durée de la couverture.

Au 31 décembre 2021, la Société ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Emprunts et dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission et éventuelles primes de remboursement encourus lors de la mise en place de financements sont portés à l'actif et font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée du financement.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Impôts sur les bénéfices

La Société est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration fiscale à hauteur du montant dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la société tête de groupe.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cession d'immobilisations.

NOTES SUR LE BILAN

A – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Concessions, brevets, marques	993	-	-	993
TOTAL VALEURS BRUTES	993	-	-	993
Amortissements cumulés	(964)	(4)	-	(968)
TOTAL VALEURS NETTES	29	(4)	0	25

B – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Terrains	13	-	-	13
Installations générales, agencements	127	-	-	127
Matériel et mobilier de bureau	3 576	3	-	3 579
Immobilisations corporelles en cours	0	-	-	0
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations	0	-	-	0
TOTAL VALEURS BRUTES	3 716	3	0	3 719
Amortissements cumulés	(642)	(83)	-	(725)
TOTAL VALEURS NETTES	3 074	(80)	0	2 994

C – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Titres de participation	1 231 363	158 792	250	1 389 905
Autres titres immobilisés	35 517	60 027	60 310	35 234
Prêts	731 952	18 045	-	749 997
TOTAL VALEURS BRUTES	1 998 832	236 864	60 560	2 175 136
Provisions sur titres	(71 317)	(241)	-	(71 558)
TOTAL VALEURS NETTES	1 927 515	236 623	60 560	2 103 578

Les mouvements sur les titres de participations concernent essentiellement les opérations décrites dans le chapitre « Faits caractéristiques » :

- la souscription aux augmentations de capital des sociétés Plastic Omnium Inc. (128,6 millions d'euros), Plastic Omnium Holding Shanghai (30 millions d'euros), filiales détenues à 100 % ;
- la création de deux filiales , Plastic Omnium 6 et Plastic Omnium 7 dont la souscription au capital s'élève à 0,1 million d'euros pour chacune ;
- la sortie des titres de Plastic Omnium Holding Shanghai pour 0,2 millions d'euros suite à sa mise en liquidation amiable.

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire Covid-19 et de baisse d'activité liée à la crise de semi-conducteurs, des tests de dépréciations ont été réalisés sur les titres de participations des filiales. Ces tests n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de dépréciation complémentaire mais conduisent au maintien de la dépréciation des titres Plastic Omnium Gmbh constatée au 31 décembre 2020 à hauteur de 60 millions d'euros. Cette entité détient entre autres les titres de la filiale allemande de la division Intelligent Exterior Systems ayant fait l'objet de dépréciations d'actifs industriels en 2020.

L'évolution des autres titres immobilisés s'explique par les opérations d'achats et de ventes sur les actions propres dans le cadre du contrat de liquidités et par les opérations sur les actions en voie d'annulation (cf. Note G)

Au 31 décembre 2021, les autres titres immobilisés comprennent essentiellement :

- 19 millions d'euros d'engagement dans le fonds professionnel de capital investissement Aster VI de la société Aster Capital Partners SAS, spécialisé dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et de la mobilité ;
- 2,7 millions d'euros d'engagement dans le fonds professionnel de capital investissement Fonds d'Avenir Automobile, orienté vers les équipementiers automobiles ;
- 139 300 actions propres affectées à l'animation du titre et valorisées pour 3,2 million d'euros ;
- 400 000 actions propres en voie d'annulation et valorisées pour 10,4 millions d'euros.

Les prêts concernent les financements moyens et long termes accordés aux sociétés du groupe Plastic Omnium.

La liste des filiales et participations est la suivante :

Filiales	Capital social et devise	Quote-part du capital détenu (en %)
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	5 810 400 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	602 253 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MODULES SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	387 221 805 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH – Walter-Gropius - Strasse 17 – 80807 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG – Bahnhofstrasse 28 – 6300 Zug – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC. – 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis	60 100 USD	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road – Shanghai – PR Chine	100 000 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 6 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 7 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
Participations		
BPO AS – Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %

D – CRÉANCES

<i>En milliers d'euros</i>	2021	Échéance - 1 an	Échéance + 1 an
Avances et acomptes versés	99	99	-
Clients	5 124	5 124	-
Créances fiscales	6 266	5 459	807
Créances financières – Comptes courants	624 949	624 949	-
Autres créances	11 994	3 437	8 557
TOTAL VALEURS NETTES	648 432	639 068	9 364

La baisse des créances entre 2020 et 2021 s'explique par la baisse du compte courant vis-à-vis de la centrale de trésorerie du Groupe Plastic Omnium à hauteur de 80 millions d'euros en lien pour l'essentiel avec la souscription des augmentations de capital des filiales Plastic Omnium Inc. et Plastic Omnium Holding Shanghai et la cession de créances fiscales pour 12,2 millions d'euros (cf note Faits caractéristiques)

Les créances clients sont principalement constituées de produits à recevoir des sociétés du groupe Plastic Omnium pour 3,4 millions d'euros, dont 2,8 millions d'euros au titre des redevances de marques et 0,6 million d'euros au titre de refacturation de frais de protection de brevets.

Les créances fiscales comprennent notamment :

- 0,8 million d'euros de crédits impôt recherche des filiales intégrées fiscalement ;
- 2 millions d'euros de valeur nette au titre des retenues à la source à imputer sur l'impôt sur les sociétés de l'intégration fiscale ;
- 3,3 millions d'euros de TVA déductible.

Les autres créances comprennent notamment :

- les comptes courants fiscaux des filiales membres du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère, pour un montant de 3,4 millions d'euros ;
- une créance sur les filiales de 8,6 millions d'euros au titre des 594 273 actions faisant l'objet de plans d'attribution gratuite d'actions de performance. En effet, les coûts associés aux plans du 2 mai 2019, du 11 décembre 2020 et du 23 avril 2021 seront facturés par Compagnie Plastic Omnium SE aux filiales concernées par les salariés et les mandataires sociaux bénéficiaires des plans. Les actions propres affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions font l'objet d'une provision pour charges d'un égal montant (cf. note H)

E – DISPONIBILITÉS

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Valeurs mobilières de placement	47 761	1 170	14 744	34 187
Autres valeurs mobilières de placement	25	20 017	25	20 017
Comptes bancaires	156 968	31 421	-	188 389
TOTAL VALEURS BRUTES	204 754	52 608	14 769	242 593
Provisions sur les valeurs mobilières de placement	-	(144)	-	(144)
TOTAL VALEURS NETTES	204 754	52 464	14 769	242 449

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend 927 840 actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions pour une valeur brute de 23,5 millions d'euros et 594 273 actions propres affectées aux plans d'attribution d'actions de performance pour une valeur brute de 10,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, les actions propres sont réparties ainsi par plan :

	Nombre d'actions affectées au 31/12/2021	Valeur comptable au 31/12/2021 (en milliers d'euros)
Plan Stock-options 2015	591 840	13 937
Plan Stock-options 2017	336 000	9 519
TOTAL	927 840	23 456

	Nombre d'actions affectées au 31/12/2021	Valeur comptable au 31/12/2021 (en milliers d'euros)
Plan AGA 2019		
Autorisé par Conseil d'Administration du 2 mai 2019	319 953	5 971
Plan AGA 2020		
Autorisé par Conseil d'Administration du 11 décembre 2020	228 373	3 590
Plan AGA 2021		
Autorisé par Conseil d'Administration du 17 février 2021	45 947	1 170
TOTAL	594 273	10 731

Au 31 décembre 2021, le nombre d'options d'achat d'actions non exercées s'établit ainsi par plan de stock-options :

- plan autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 et décidé par le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 : 591 840 options d'achat d'actions ;
- plan autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2016 et décidé par le Conseil d'Administration du 22 février 2017 : 302 500 options d'achat d'actions.

L'évolution des autres valeurs mobilières de placement de 20 millions d'euros correspond aux placements à court terme effectués sur l'exercice 2021 par Compagnie Plastic Omnium SE.

F – COMPTES DE RÉGULARISATION

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Charges constatées d'avance	615	543
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 232	4 380
Primes de remboursement des obligations	2 064	2 658
Écarts de conversion actif	560	513
TOTAL VALEURS NETTES	6 471	8 094

G – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Capital	8 914	-	87	8 827
Primes d'émission et d'apport	17 389	-	-	17 389
Écart de réévaluation	245	-	-	245
Réserve légale	1 501	-	-	1 501
Autres réserves	8 956	-	-	8 956
Report à nouveau	1 297 147	104 496	104 215	1 297 428
Résultat de l'exercice	104 496	100 758	104 496	100 758
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	1 438 648	205 254	208 798	1 435 104

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 25 février 2021 à la réduction du capital social d'une somme de 86 637,24 euros correspondant à l'annulation de 1 443 954 actions de 0,06 euro de valeur nominale. Le capital est ramené à 8.827.329,18 euros et est divisé en 147 122 153 actions de 0,06 euro de valeur nominale.

Le nombre d'actions détenues en autocontrôle s'élève à 2 061 413 et représente 1,4 % du capital de la Société.

Les mouvements de l'exercice concernant les actions propres sont les suivants :

<i>En nombre d'actions</i>	Nombre au		Transfert	Réduction	Nombre au
	01/01/2021	Achats	Ventes	de titres de capital (1)	31/12/2021
Actions propres en voie d'annulation	735 310	831 532	-	- (1 166 842)	400 000
Actions propres affectées aux plans de stock-options	1 458 052	-	(286 200)	(36 500) (207 512)	927 840
Actions propres affectées au plan d'attribution Gratuite d'Actions de Performance du 23/04/2021 ⁽¹⁾				45 947	45 947
Actions propres affectées au plan d'attribution Gratuite d'Actions de Performance du 11/12/2020	228 373	-	-	-	228 373
Actions propres affectées au plan d'attribution gratuite d'actions de performance du 02/05/2019	400 000	-	(1 000)	(9 447) (69 600)	319 953
Actions propres affectées au contrat de liquidités	12 500	1 353 355	(1 226 555)	-	139 300
TOTAL	2 834 235	2 184 887	(1 513 755)	0 (1 443 954)	2 061 413

(1) Cf. note « Faits caractéristiques de l'exercice ».

<i>En valeur En milliers d'euros</i>	Valeur brute		Transfert	Réduction	Valeur brute au
	au 01/01/2021	Achats	Ventes	de titres de capital (1)	31/12/2021
Actions propres en voie d'annulation	13 226	23 387	-	- (26 200)	10 413
Actions propres affectées aux plans de stock-options	36 706	-	(6 740)	(994) (5 517)	23 455
Actions propres affectées au plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Performance du 23/04/2021 ⁽¹⁾				1 170	1 170
Actions propres affectées au plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Performance du 11/12/2020	3 590	-	-	-	3 590
Actions propres affectées au plan d'attribution gratuite d'actions de performance du 02/05/2019	7 465	-	(18)	(176) (1 299)	5 972
Actions propres affectées au contrat de liquidités	352	36 640	(33 833)	-	3 159
TOTAL	61 339	60 027	(40 591)	0 (33 016)	47 759

(1) Cf. note « Faits caractéristiques de l'exercice ».

H – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	2020	+	Non		2021
			Utilisées (-)	utilisées (-)	
Provisions pour perte de change	514	561	-	(514)	561
Provisions pour risques et charges sur plans AGA	8 251	1 170	-	(864)	8 557
Autres provisions pour risques et charges	1 425	72			1 497
Provisions pour impôts (cf. note P)	60 160	10 283	-	-	70 443
TOTAL	70 350	12 086	-	(1 378)	81 058

Compagnie Plastic Omnium SE a constaté une dotation pour charges de 1,2 millions d'euros au titre des 45 947 actions de performance attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE et de ses filiales dans le cadre du plan du 23 avril 2021.

Elle a repris à hauteur de 0,6 millions d'euros, au regard de la non réalisation de conditions de performance et des abandons, la provision pour charges constatée au titre des 319 953 actions de performance attribuées gratuitement aux salariés et aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE et de ses filiales dans le cadre du plan du 2 mai 2019. Elle a également repris à hauteur de 0,3 millions d'euros, au regard des abandons, la provision pour charges constatée au titre des 228 373 actions de performance attribuées gratuitement aux salariés et aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE et de ses filiales dans le cadre du plan du 11 décembre 2020.

La Compagnie Plastic Omnium SE a porté la provision pour impôt à 70,4 millions d'euros au 31 décembre 2021, pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses filiales. En effet, Compagnie Plastic Omnium SE est dans l'obligation de restituer aux filiales les économies d'impôts lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires.

I – DETTES

En milliers d'euros	2021	Échéance - 1 an	Échéance 1 et 5 ans	Échéance + 5 ans
Emprunts obligataires	1 105 791	5 791	1 100 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	333 531	333 531	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 439 322	339 322	1 100 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	12 236	12 236	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 334	3 334	-	-
Autres dettes	32 871	14 014	18 857	-
TOTAL	1 487 763	368 906	1 118 857	-

Dettes financières

Aucune nouvelle dette obligataire n'a été émise auprès d'établissements financiers sur l'exercice.

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires, d'un montant total de 1 100 millions d'euros au 31 décembre 2021, sont présentées ci-après :

Placement privé *Schuldschein* du 16 juin 2016

Placement privé	<i>Schuldschein</i>
Émission (en euros)	300 000 000
Maturité	17 juin 2023
Coupon annuel – Taux fixe	1,478 %

Émission obligataire du 26 juin 2017

Émission obligataire	<i>Euro Bond</i>
Émission (en euros)	500 000 000
Maturité	26 juin 2024
Coupon annuel – Taux fixe	1,250 %
Cotation	Euronext Paris

Placement privé *Schuldschein* du 21 décembre 2018

Placement privé	<i>Schuldschein</i>
Émission (en euros)	300 000 000
Maturité	21 décembre 2025
Coupon annuel – Taux fixe	1,632 %

Les intérêts courus à payer sur emprunts obligataires s'élevaient à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières divers d'un montant total de 333,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 sont principalement constitués :

- de l'engagement restant à verser dans le Fonds Professionnel de Capital Investissement Aster VI pour un montant de 8,7 millions d'euros ;
- des billets de trésorerie émis pour un montant de 322,5 millions ;
- d'instruments financiers valorisés à 1,3 millions d'euros.(cf. Note portefeuille instruments financiers).

Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Le portefeuille de swaps de change, mis en place pour couvrir les prêts en devises accordés aux filiales, se présente ainsi :

Portefeuille au 31 décembre 2021

Devises <i>En milliers d'euros</i>	Nominal	Juste valeur		Juste valeur
	Devise	Actif	Passif	
CNY/EUR	390 000	90	(163)	(73)
USD/EUR	163 300	309	(1 138)	(829)
IDR/EUR	16 205 000	-	(1)	(1)
TOTAL	-	399	(1 302)	(903)

Portefeuille au 31 décembre 2020

Devises <i>En milliers d'euros</i>	Nominal	Juste valeur		Juste valeur
	Devise	Actif	Passif	
CNY/EUR	390 000	978	(185)	793
USD/EUR	163 300	4 476	(289)	4 187
TOTAL	-	5 454	(474)	4 980

Dettes fournisseurs, fiscales et autres

La Compagnie Plastic Omnium SE a une dette d'impôt sur les sociétés au titre du groupe d'intégration fiscale de 2,5 million d'euros et une dette auprès d'organismes sociaux de 0,6 million d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants fiscaux avec les différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 31,2 millions d'euros, dont 29,1 millions d'euros sont relatifs aux crédits d'impôts.

Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Autres emprunts obligataires, intérêts courus	5 791
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 582
Autres dettes	1 294
TOTAL	17 667

Sociétés liées

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan <i>En milliers d'euros</i>	2021
Actifs	
Titres de participation	1 319 868
Prêts	749 407
Clients	5 109
Créances financières – Comptes courants	624 949
Autres créances	11 994
Passifs	
Fournisseurs et comptes rattachés	779
Autres dettes	31 243

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

J – CHIFFRE D’AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS D’EXPLOITATION

La répartition de ces produits, hors transferts de charges et reprises sur provisions, est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Par secteur d'activité		
Produits de gestion locative	5	53
Autres refacturations de frais	1 730	3 177
Redevances et concessions de marques et prestations de services	28 722	26 678
TOTAL	30 457	29 908
Par marché géographique		
France	4 462	5 514
Étranger	25 995	24 394
TOTAL	30 457	29 908

La hausse des produits s'explique essentiellement par l'augmentation des redevances facturées aux filiales en relation avec la hausse de leur chiffre d'affaires servant de base à la facturation.

K – ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Prestations de services de la Direction Générale	0	687
Frais des services généraux et de siège	706	694
Honoraires	13 139	5 094
Communication, imprimés, publications	4 449	1 128
Déplacements, missions réceptions	597	125
Frais et commissions bancaires	6 877	7 021
Autres achats et charges externes	9 986	9 670
TOTAL	35 754	24 419

Compte tenu de l'évolution de la gouvernance au 1^{er} janvier 2020, Burelle SA a cessé la facturation de prestations de services à Compagnie Plastic Omnium SE. Le montant comptabilisé sur l'exercice 2020 correspond à une facturation complémentaire de 0,6 million d'euros au titre de 2019.

La hausse des achats et charges externes porte essentiellement sur le poste d'honoraires liés aux dossiers étudiés dans le cadre de projets de croissance externe et sur le poste de communication en raison de la participation du Groupe Plastic Omnium au salon Automobile IAA de Munich.

L – CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Salaires et traitements	950	1 875
Charges sociales	366	562
TOTAL	1 316	2 437

Le Conseil d'Administration du 17 février 2021 de la Compagnie Plastic Omnium SE a arrêté les principes et critères de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Cette rémunération est comptabilisée en charges de personnel.

M – DOTATIONS : AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

<i>Variation des amortissements En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Concessions, brevets, logiciels	964	4	-	968
Installations générales, agencements	86	6	-	92
Matériel et mobilier de bureau	556	77	-	633
TOTAL	1 606	87	0	1 693

Variation des provisions <i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Sur éléments de l'actif				
Immobilisations financières	71 317	241	-	71 558
Autres créances	1 282	1 604	1 282	1 604
Disponibilités	0	144	-	144
TOTAL	72 599	1 989	1 282	73 306
Sur éléments de passif				
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges au titre du plan AGA 2 mai 2019	4 661	-	534	4 127
Provisions pour risques et charges au titre du plan AGA 30 avril 2020	3 590	-	330	3 260
Provisions pour risques et charges au titre du plan AGA 23 avril 2021	-	1 170	-	1 170
Autres provisions pour risques et charges	1 939	633	514	2 058
Provisions pour impôts	60 160	10 283		70 443
TOTAL	70 350	12 086	1 378	81 058

Les reprises de provisions pour risques et charges sur les plans du 2 mai 2019 et du 11 décembre 2020 ont été constatées au regard de la non réalisation de conditions de performance et des abandons suite aux départs des bénéficiaires.

N – RÉSULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Produits de participation	101 262	152 206
Autres produits et charges	197	154
Produits et charges d'intérêts	13 157	8 569
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Différences de change	52	344
Dotations et reprises de provisions	(1 220)	(62 814)
TOTAL	113 448	98 459

Les produits de participation comprennent 92,5 millions d'euros de dividendes reçus des filiales françaises, et 8,7 million d'euros de dividendes reçus des filiales étrangères.

La hausse des produits nets d'intérêts est liée à la baisse des charges d'intérêts suite au remboursement de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros en mai 2020.

Le montant net des dotations aux provisions concerne essentiellement l'amortissement de la prime de remboursement sur emprunts obligataires pour 0,7 millions d'euros, une dotation complémentaire de 0,1 million d'euros au titre de la situation négative d'une filiale, une dotation complémentaire de 0,1 million d'euros sur les autres titres immobilisés, une dotation de 0,1 million d'euros sur risques et charges et une dotation aux provisions de 0,1 million sur les actions propres.

O – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	2021			2020
	Produits	Charges	Net	Net
Sur opérations de gestion	-	8	(8)	-
Sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
Sur cession d'immobilisations financières	-	-	-	-
Sur cession sur actions affectées aux plans	19	19	0	
Autres charges et produits exceptionnels	977	1 073	(96)	1 701
Factures à établir aux filiales sur plans AGA	306		306	
Dotations et reprises de provisions sur plans AGA	864	1 170	(306)	122
TOTAL	2 166	2 270	(104)	1 823

Les autres charges et produits exceptionnels nets correspondent aux opérations réalisées sur actions propres dans le cadre des programmes de stocks options et du contrat de liquidités.

Les coûts associés aux plans d'attribution gratuite d'actions du 2 mai 2019, du 11 décembre 2020 et du 23 avril 2021 seront facturés par Compagnie Plastic Omnium SE aux filiales concernées par les salariés et les mandataires sociaux bénéficiaires des plans. Les montants concernés sont comptabilisés en « Factures à établir aux filiales sur plans Attribution Gratuite d'Actions ».

Les actions propres affectées aux plans d'Attribution Gratuite d'Actions font l'objet d'une provision pour charges d'un égal montant (cf. note D). La reprise de provision correspond aux abandons, certains bénéficiaires ayant quitté le Groupe en 2021.

Sociétés liées

Éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat <i>En milliers d'euros</i>	Entreprises liées
Produits	
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	30 504
Produits financiers	132 552
Produits exceptionnels	1 189
Charges	
Charges d'exploitation	(10 983)
Charges financières	(216)
Charges exceptionnelles	(864)

P – IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat 2021		
	Courant	Exceptionnel	Net
* Résultat avant impôts	103 906	(104)	103 802
* Incidences fiscales	(92 073)	(8)	(92 081)
= Base	11 833	(112)	11 721
Impôt théorique courant (28,40 %)	(3 360)	32	(3 328)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS THÉORIQUE	100 546	-72	100 474
Effet intégration fiscale	-	-	7 131
Autres impacts d'impôts	-	-	(10 175)
TOTAL IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-	-	(3 044)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	-	-	100 758

La société Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 17 sociétés.

L'effet de l'intégration fiscale au titre de l'exercice 2021 est un produit de 7,1 millions d'euros.

Les autres impacts, pour un montant de -10,2 millions d'euros correspondent essentiellement à la provision dotée au titre du montant de déficits utilisés par le groupe fiscal et susceptibles d'être imputés ultérieurement par ses filiales.

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale représentent 68 millions d'euros soit une économie future d'impôt estimée de 17,5 millions d'euros au taux de 25,82% (taux retenu pour les impôts différés).

Les allègements (+) et accroissements (-) de la dette future d'impôt hors déficits reportables, exprimés au taux de 25,82 % à la date du 31 décembre 2021, se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Écart de conversion passif	6
Écart de conversion actif	(145)
TOTAL ALLEGEMENT NET DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(139)

INFORMATIONS DIVERSES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Lignes de crédit non utilisées EUR ⁽¹⁾	30 000
Lignes de crédit non utilisées GBP ⁽¹⁾	47 603
Avals, cautions et garanties donnés ⁽¹⁾	276 344
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-
TOTAL	353 947

(1) Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

Engagements reçus

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Lignes de crédit non utilisées	1 786 000
Avals, cautions et garanties reçus	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-
TOTAL	1 786 000

Durant l'exercice 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place une ligne de crédit complémentaires de 20 millions d'euros, en remplacement d'une ligne de 50 millions d'euros parvenue à échéance. L'encours de lignes de crédit à moyen terme confirmées est ainsi porté à 1 840 millions d'euros au 31 décembre 2021, dont 150 millions d'euros au bénéfice de filiales du Groupe. Le montant des lignes de crédit tirées par les filiales s'élève à 54 millions d'euros à fin 2021. Compagnie Plastic Omnium n'a effectué aucun tirage à fin 2021.

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ni avance n'ont été alloués aux dirigeants de la Société, conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

Rémunérations des organes de direction

La rémunération des organes d'administration durant l'exercice 2021 s'est élevée à 1 729 315 euros.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : Burelle SA – 19, boulevard Jules-Carteret – 69342 Lyon Cedex 07.

Au 31 décembre 2021, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium SE est de 59,35 %, contre une participation de 58,78% au 31 décembre 2020 (% hors actions d'autocontrôle).

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales	Capital social et devise	Quote-part du capital détenu (en %)
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	5 810 400 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	602 253 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MODULES SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	387 221 805 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH – Walter-Gropius - Strasse 17 – 80807 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG – Bahnhofstrasse 28 – 6300 Zug – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC. – 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis	60 100 USD	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road – Shanghai – PR Chine	100 000 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 6 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 7 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
Participations		
BPO AS – Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %
<i>En milliers d'euros</i>		
Valeur comptable des titres détenus	Filiales	Participations
• Brute	1 385 674	4 231
• Nette	1 315 636	4 231
Montant des prêts et avances accordés	974 201	0
Montant des dividendes encaissés	95 036	6 226

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Société Européenne à Conseil d'administration au capital de 8.827.329,18 €
Siège social : 19 boulevard Jules Carteret 69007 Lyon

955 512 611 R.C.S. LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 21 AVRIL 2022

A – Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

.../...

Deuxième résolution (Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice net de 100 757 738 euros et que le report à nouveau est de 1 297 426 155 euros au 31 décembre 2021, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 1 398 183 893 euros, à savoir :

En euros

Total à affecter	1 398 183 893
Affectation :	
Dividende net distribué au titre de l'exercice 2021	41 194 203
Report à nouveau	1 356 989 690
TOTAL AFFECTÉ	1 398 183 893

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2021 à 0,28 euro par action. Il est rappelé que ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui n'optent pas pour le régime du prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30 %, à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts. Les dividendes pour les personnes physiques font l'objet d'une retenue à la source de 12,8 %.

Le détachement du coupon interviendra le 28 avril 2022.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 2 mai 2022. Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par Compagnie Plastic Omnium SE au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1 393 909 185 euros et celui des réserves à 1 367 692 708 euros.



L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
			Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
2018	146 173 826	0,74	108 168 631	-	-	-
2019	145 349 120	0,49	71 221 069	-	-	-
2020	145 484 413	0,49	71 287 362	-	-	-

Cette résolution est adoptée par 212.208.464 voix pour et 1.028.670 voix contre (5.475 abstentions).

.../...

Trente-troisième résolution (Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par 213.219.282 voix pour et 6.995 voix contre (16.332 abstentions).



Extrait certifié conforme
Le Directeur Général
Laurent Favre

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Société Européenne à Conseil d'administration au capital de 8.827.329,18 €

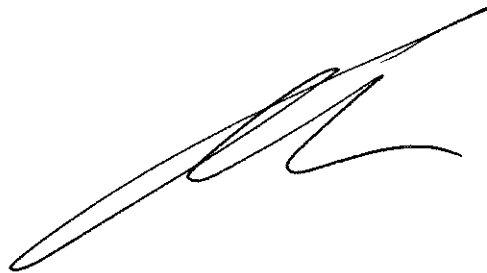
Divisé en 147.122.153 actions de 0,06 € chacune

19 boulevard Jules Carteret 69007 Lyon

955 512 611 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021



P/O Le Conseil d'administration
Le Directeur Général
Laurent Favre

SE RÉINVENTER CHAQUE JOUR,

Innover pour nos clients, sans barrière ni limite, fait partie de notre culture entrepreneuriale et de notre ADN. Ayant à cœur d'exceller dans notre métier, notre objectif est de trouver des solutions innovantes au service d'une mobilité propre. Nous rendons les voitures aérodynamiques et communicantes avec des éléments de carrosserie designés, légers et intelligents. Nous accompagnons la transition énergétique en répondant à la mixité des motorisations avec des systèmes de stockage, de dépollution et de nouvelles énergies. Avec nos partenaires, nous élargissons nos horizons à toutes les formes de mobilité. Nous cherchons sans cesse à avancer car nous trouvons notre énergie dans le mouvement et le dépassement pour répondre aux aspirations de la société. Une société plus attentive, plus responsable et plus engagée. Cette énergie, nous la mettons au service de toutes les mobilités et de la planète. Cette énergie, nous la mettons au service des générations futures.

C'EST NOTRE FAÇON D'INVENTER L'AVENIR.

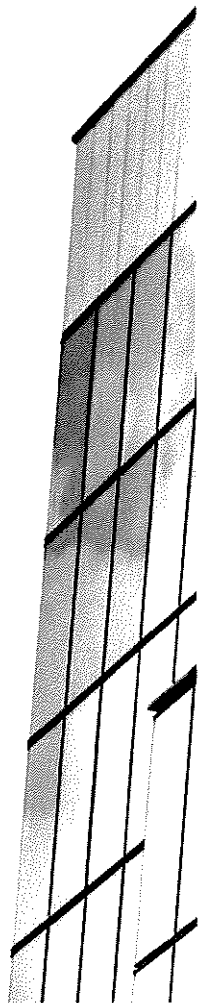
L'INNOVATION, PLUS QUE JAMAIS



La mobilité vit une transformation sans précédent par son ampleur et son rythme. Plastic Omnium tire son inspiration de cette nouvelle donne pour se transformer et influencer tout son écosystème. Pionnier de la transformation automobile depuis 75 ans, le Groupe a plus que jamais la volonté d'être aux avant-postes de la nouvelle mobilité qui se dessine.

Inédite par son ampleur et sa rapidité, la révolution automobile nous invite à redoubler d'inventivité pour faire face à l'accélération des transformations. Au cœur de la raison d'être de Plastic Omnium depuis 75 ans, l'innovation les rend possibles en développant des solutions pour une mobilité plus vertueuse et en plaçant l'environnement au cœur de sa stratégie d'innovation et de ses opérations. Les vagues technologiques, qui arrivent de plus en plus vite, de plus en plus serrées et de plus en plus hautes, redessinent les contours d'un marché en pleine mutation tiré par la mobilité propre. Capable de les anticiper et de les prendre au bon moment, comme dans l'allègement du véhicule ou la pile à combustible à hydrogène, ces vagues technologiques sont, pour Plastic Omnium, porteuses de formidables opportunités, de surcroît dans un marché en consolidation. Centrées sur l'automobile, nos innovations bénéficient aujourd'hui à d'autres mobilités : les poids lourds, les bus, le train et, demain, l'avion. Cette agilité et cette anticipation, le Groupe les doit d'abord à sa solidité financière et à la stabilité que lui offre son actionnariat familial. Indépendant, il a la liberté de mener des projets à long terme, de faire des paris technologiques et d'ouvrir de nouvelles voies. En d'autres termes, d'être maître de son destin et audacieux. Conforté par le professionnalisme et l'expertise de ses équipes mondiales, Plastic Omnium, avec sa direction générale, a toutes les cartes en main pour se réinventer et inventer dès aujourd'hui les innovations de rupture qui feront la mobilité de demain.

LAURENT BURELLE





SE RÉINVENTER. INVENTER

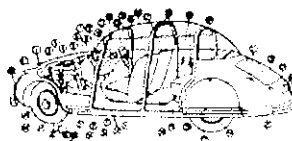
« Au cœur de
la raison d'être
de Plastic Omnium
depuis 75 ans,
l'innovation rend
possibles les
transformations
en développant des
solutions pour une
mobilité vertueuse. »

LAURENT BURELLE,
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



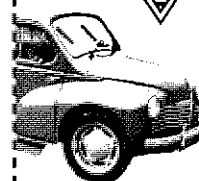
ENGAGÉ DEPUIS TOUJOURS AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DURABLE

Alléger les pièces des véhicules, optimiser leur aérodynamisme et développer des solutions pour réduire leurs émissions... Depuis plus de 75 ans, Plastic Omnium innove pour rendre la mobilité plus sûre et plus propre. Ces 20 dernières années, Plastic Omnium a accéléré son engagement environnemental avec une feuille de route « innovations » ambitieuse, à l'image de ses solutions dans la mobilité électrique zéro émission hydrogène, et il s'engage, dès aujourd'hui, sur la voie de la neutralité carbone.



**Pierre Burelle
imagine 47 pièces
automobiles
susceptibles
d'être remplacées
par du plastique**

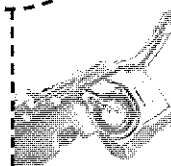
1950



Premiers clients
automobiles



1986



1^{ers} systèmes
de carburant
allégés et à haute
performance

1^{ères} productions
de pare-chocs
allégés injectés

1980

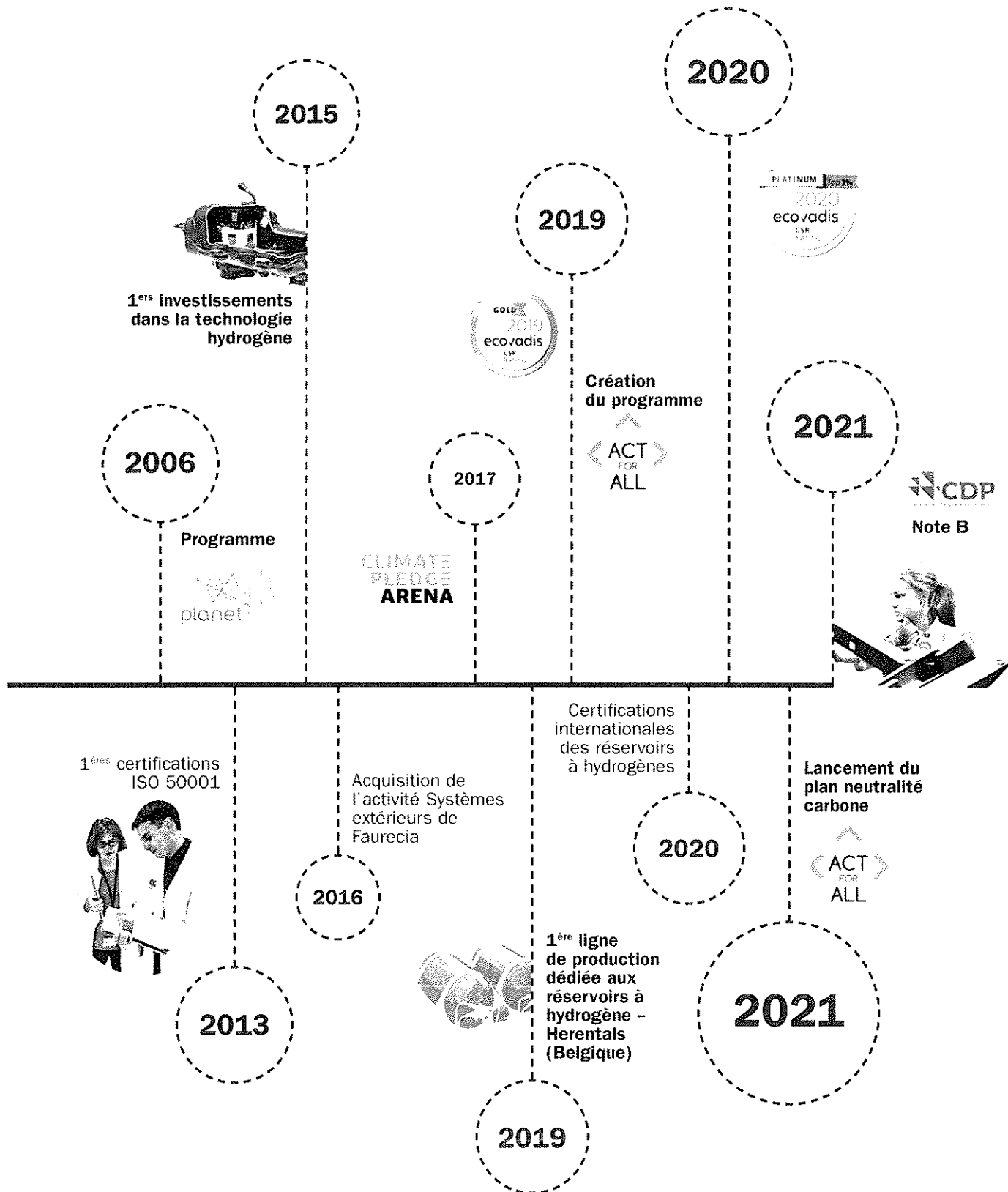
1^{ères} certifications
ISO 14001

WE SUPPORT



1947

2001



SE RÉINVENTER. INVENTER

S'INSPIRER

Plastic Omnium s'adapte aux évolutions de l'industrie automobile en associant le meilleur de son expertise en plasturgie aux technologies de pointe. Leader de la mobilité durable et connectée, Plastic Omnium réalise des innovations de rupture et noue des partenariats pour faire bouger les lignes et inventer la mobilité de demain.



L'AVENIR DE LA MOBILITÉ SERA DURABLE

En 2021, Plastic Omnium a évolué dans un marché marqué par la pénurie des semi-conducteurs, l'inflation des matières premières et une situation sanitaire à rebondissements. Le Groupe a fait preuve d'agilité pour servir ses clients et de détermination en poursuivant sa transformation et sa stratégie d'innovations.

Quelle lecture faites-vous de l'évolution du marché de l'automobile ?

La dynamique du marché a été ponctuellement contrariée par les vagues épidémiques et la pénurie des semi-conducteurs. Néanmoins, les tendances de fond que sont l'électrification, la connectivité et l'autonomie se sont accélérées, sous la pression du législateur et la montée en puissance des attentes sociétales pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Le positionnement historique de Plastic Omnium comme un fournisseur de solutions d'allègement et de dépollution de l'industrie automobile lui permet aujourd'hui d'être considéré comme un partenaire privilégié de la mobilité propre par ses clients. Ainsi, en 2021, nous avons enregistré des avancées significatives dans l'électrification, avec une part du chiffre d'affaires de 8% réalisé dans les voitures électriques, supérieure au marché, ainsi que dans la connectivité grâce à notre partenariat avec la start-up Greenerwave pour développer un radar 4D très innovant. Cette performance, nous la devons à nos produits et à notre implantation internationale, notamment sur des marchés à forts potentiels que sont l'Inde et la Chine. Quant au marché de l'hydrogène, une énergie prometteuse sur laquelle Plastic Omnium a investi plus de 300 millions d'euros depuis 2015, notre activité prend forme, portée par nos premiers contrats à l'échelle industrielle en Asie et en Europe et boostée par les plans de relance européens, qui voient en l'hydrogène un levier de souveraineté et de compétitivité européenne.

Comment Plastic Omnium a-t-il manœuvré dans le contexte difficile auquel l'industrie a dû faire face en 2021 ?

Nous avons répondu à cette situation par des mesures de flexibilité, de réduction des coûts et un engagement sans faille de tous les collaborateurs. Nos efforts ont été récompensés puisque notre performance a dépassé celle du marché dans toutes les géographies. Plastic Omnium a franchi des étapes clés dans sa feuille de route stratégique. Nous avons déployé notre programme de transformation OMEGA pour être encore plus réactifs et agiles. Plus que jamais, nos 3 piliers stratégiques – l'excellence opérationnelle, l'innovation et le développement durable – sont essentiels pour traverser la crise et écrire notre avenir et celui de la mobilité.

Quelles sont les principales avancées en 2021 ?

L'année a été intense, avec des actions aux bénéfices immédiats et d'autres destinées à préparer l'avenir. Nous avons enregistré un niveau record de prise de commandes, se traduisant en gain de parts de marché dans tous nos métiers, à l'instar des nouveaux modules dans les véhicules électriques avec de grands constructeurs historiques et des *pure players* en mobilité électrique, ou encore de l'accompagnement du constructeur américain de la Silicon Valley, Lucid, dans son projet de voiture électrique haut de gamme en concevant de multiples pièces de carrosserie. La robustesse de notre carnet de commandes renforce notre solidité

financière et nous donne de la visibilité pour investir pour demain. Quant à nos investissements dans l'hydrogène, ils commencent à porter leurs fruits avec les premiers succès dans l'automobile et de belles perspectives dans le ferroviaire et l'aérien. La création, début janvier 2022, d'une division à part entière dédiée à l'hydrogène confirme nos ambitions de développement aux niveaux industriel et commercial.

Croissance et neutralité carbone sont-elles des ambitions compatibles ?

Nous sommes convaincus que nos performances financières et extra-financières se nourrissent les unes des autres. Plus que jamais, nous pilotons notre performance de façon optimisée et globale. Dans cette optique, nous nous sommes engagés à atteindre la neutralité carbone, avec un premier jalon important dès 2025 pour ce qui concerne l'impact de nos activités. Nos produits et nos innovations répondent à des objectifs d'aérodynamisme, d'allègement, de réduction des émissions, de recyclage des matériaux et d'électrification. Moteur de croissance, notre ambition environnementale est aussi un levier de performance et d'engagement pour le Groupe et ses équipes. Nous le faisons surtout pour les générations futures en étant attentifs aux nouvelles tendances de mobilité et à la probable consolidation du marché.

Comment se dessine 2022 pour Plastic Omnium ?

Les perturbations chez nos clients liées aux semi-conducteurs ainsi que l'incertitude liée à l'inflation devraient perdurer au premier semestre. À court terme, nous ne relâchons donc pas nos efforts de maîtrise des coûts et de flexibilité tout en poursuivant notre stratégie de croissance à long terme. Notre avenir, nous le dessinons en augmentant le contenu par véhicule, en gagnant des parts de marché sur les segments en croissance, en diversifiant notre portefeuille de produits au-delà des clients traditionnels du Groupe, en investissant massivement dans l'innovation. Nous intensifions par ailleurs notre stratégie de partenariats, avec TotalEnergies pour accroître la part des matériaux recyclés dans les pièces extérieures, avec Greenerwave pour la mise au point d'un très novateur radar imageur 4D, ou encore avec Alstom pour le développement de solutions hydrogène à bord des trains régionaux. Parallèlement nos équipes sont mobilisées partout dans le monde pour mettre en œuvre notre engagement de neutralité carbone à l'horizon 2050. Vous le voyez, Plastic Omnium redouble d'énergie pour améliorer le présent et écrire l'avenir.

« Nous sommes convaincus que nos performances financières et extra-financières se nourrissent les unes des autres. Plus que jamais, nous pilotons notre performance de façon optimisée et globale. »

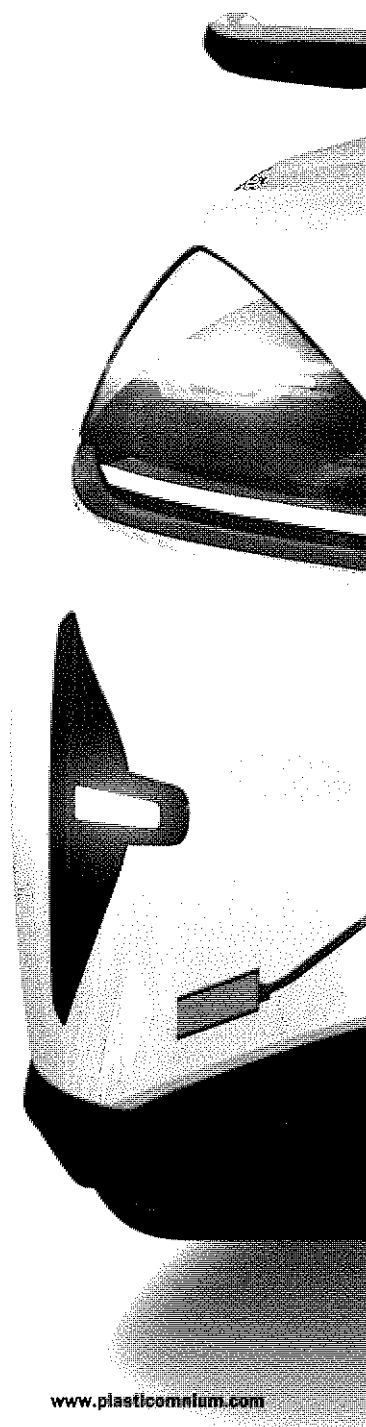
LAURENT FAVRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADMINISTRATEUR

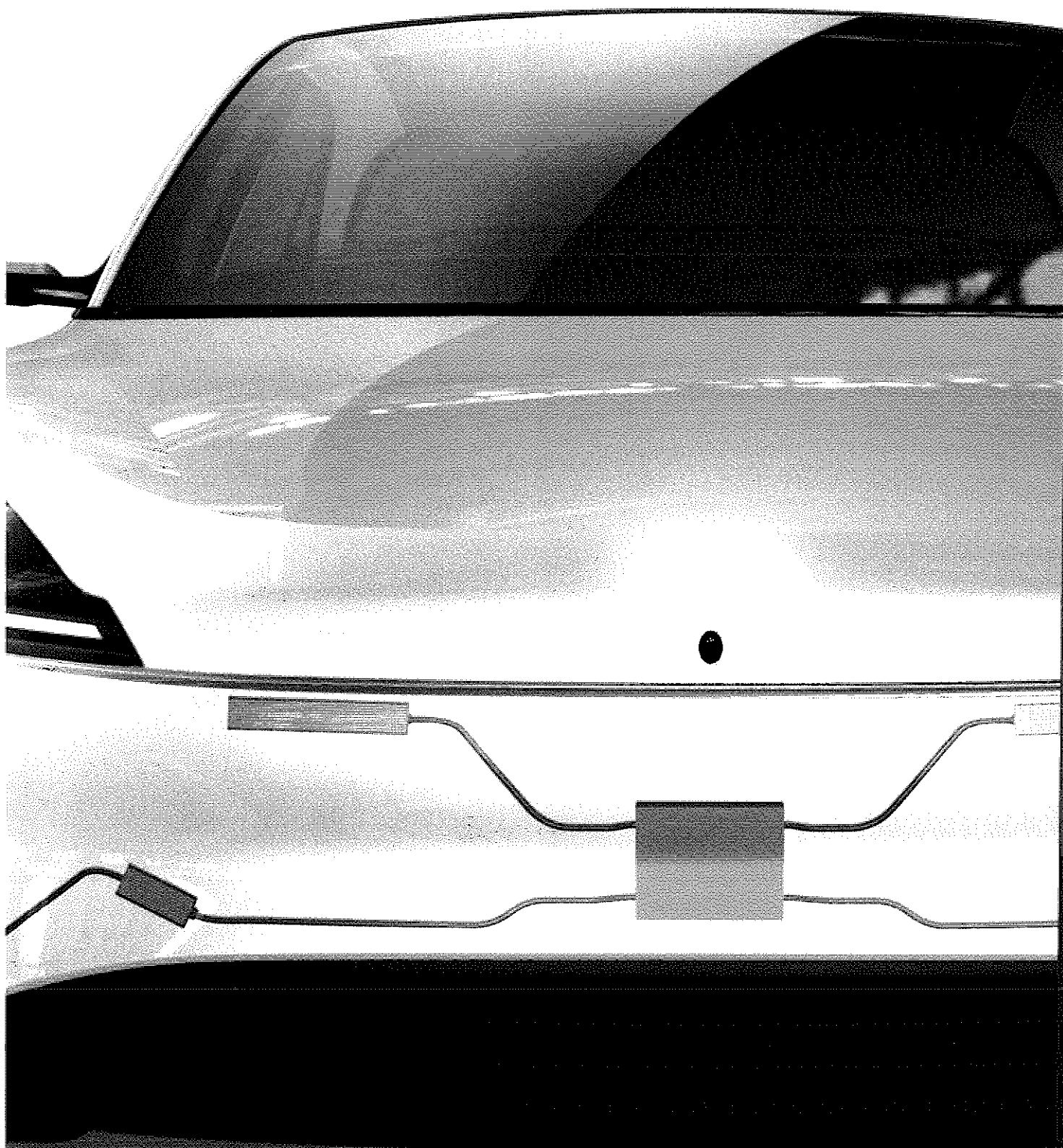


2021, UNE ANNÉE DE DÉVELOPPEMENT INSPIRANTE ET ENGAGEANTE

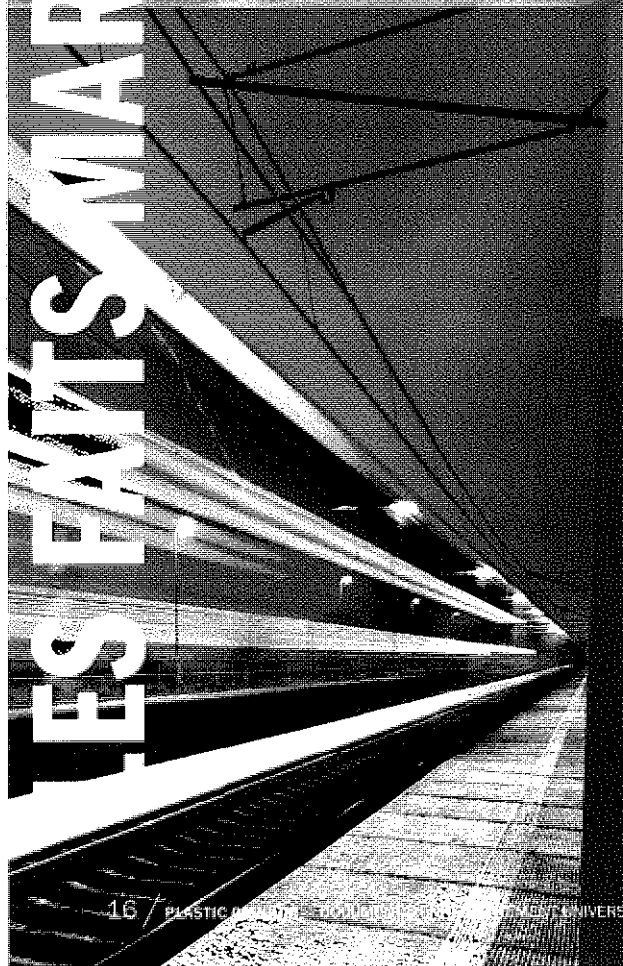
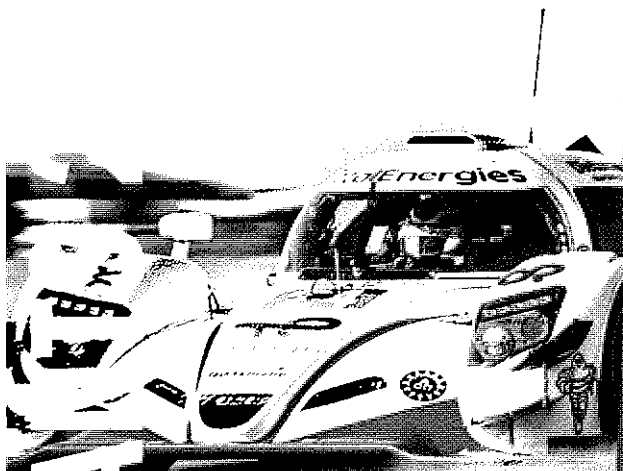
2021 a été une année d'une grande intensité pour Plastic Omnium. Le Groupe a franchi des étapes stratégiques clés, remporté des victoires commerciales prometteuses et conclu des partenariats majeurs pour accélérer l'innovation au service de la transition énergétique. Retour sur les faits marquants de 2021.

DESIGN BY PLASTIC OMNIUM,
TECHNOLOGY 4D IMAGING RADAR GREENERWAVE





LES FAITS MARQUANTS



INSPIRER

DÉVELOPPER

ENGAGER

IMAGINER LES MATÉRIAUX DU FUTUR.

Plastic Omnium et TotalEnergies nouent un partenariat pour concevoir des systèmes extérieurs de carrosserie en matériaux recyclés répondant aux hautes exigences de l'industrie automobile.

VOIR SON ENVIRONNEMENT EN 4D.

Plastic Omnium et Greenerwave, une start-up experte des ondes électromagnétiques, partagent leurs expertises pour mettre au point une nouvelle génération de radar imageur 4D permettant d'accroître la sécurité et d'accélérer le développement des véhicules autonomes.

PRODUIRE EN GRANDE SÉRIE DES RÉSERVOIRS À HYDROGÈNE.

Hyundai a retenu Plastic Omnium pour équiper en systèmes de stockage son dernier modèle de véhicule à hydrogène. Les réservoirs haute pression 700 bars seront produits à partir de 2023 dans l'usine du Groupe de Gyeongju, en Corée du Sud (30 000 réservoirs par an).

RENFORCER NOS POSITIONS.

En Chine, dans la région de Shanghai, le Groupe a posé la première pierre de sa nouvelle usine YFPO pour produire plus de 1 million de pare-chocs par an pour un client 100% électrique. En Autriche, Plastic Omnium a ouvert un site dédié aux systèmes hydrogène intégrés.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT.

La feuille de route neutralité carbone est lancée. Cette ambition traduit un engagement de longue date avec deux premiers rendez-vous en 2025 et en 2030.

ACCUEILLIR LES FUTURS EXPERTS DE LA MOBILITÉ.

Priorité pour Plastic Omnium, l'emploi des jeunes s'est traduit par l'embauche de 875 alternants, VIE et stagiaires en 2021. Engagé dans le programme international VIE, avec 400 talents en 10 ans, le Groupe a reçu le Grand Prix Grande Entreprise.

FAIRE LA COURSE EN TÊTE.

Plastic Omnium participe à la création du prototype de la voiture Électrique-Hydrogène pour les 24 Heures du Mans 2024. Ce « laboratoire » permettra de mettre au point des réservoirs de type 4, soumis à des conditions d'utilisation extrêmes pour équiper les voitures de course en 2024.

OUVRIR DE NOUVELLES VOIES.

Création de la coentreprise EKPO pour développer et produire des piles à combustible.

Signature d'un protocole d'accord avec Alstom pour développer des systèmes de stockage d'hydrogène pour les trains.

SE LANCER DANS UN MARCHÉ D'AVENIR.

En Inde, le Groupe a produit son premier hayon en plastique, partie du véhicule couramment en métal dans ce pays.

ÊTRE AUX AVANT-POSTES.

Plastic Omnium équipe en éléments de carrosserie le nouveau véhicule de luxe électrique Lucid Air, produit par Lucid Motors et élu voiture de l'année 2022 par *Motor Trend*. Il est aussi le partenaire de l'Hopium Mâchina, la future première berline française haut de gamme à hydrogène.

AFFICHER NOS AMBITIONS.

Création de la division New Energies, spécialisée dans la mobilité hydrogène, forte de 300 personnes dont 200 ingénieurs-chercheurs. Son objectif est de devenir leader mondial de la mobilité hydrogène en 2030.

SE MOBILISER PARTOUT DANS LE MONDE.

Le 9 novembre 2021, Plastic Omnium a célébré son engagement en faveur du développement durable avec sa journée annuelle ACT FOR ALL™.

ACCÉLÉRER LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE.

Plastic Omnium et McPhy, spécialiste des équipements de production et de distribution de l'hydrogène, coopèrent pour proposer une offre de services intégrée dans la mobilité hydrogène.

DÉVELOPPER DES SYSTÈMES DE PILE À COMBUSTIBLE.

AVL, entreprise indépendante d'ingénierie, de simulation et d'essais, et Plastic Omnium ont signé un partenariat pour le développement de systèmes à hydrogène de 10 à 200 kW. Ces futurs systèmes complets intégreront les piles à combustible d'EKPO, la coentreprise entre ElringKlinger et Plastic Omnium.



CHIFFRES CLÉS

UNE PERFORMANCE SUPÉRIEURE AU MARCHÉ

Dans un contexte impacté par la pénurie des microprocesseurs, fort d'un chiffre d'affaires économique de 8 017 millions d'euros, en hausse de 4,6 % à périmètre et changes constants, Plastic Omnium a réussi à surperformer sur ses marchés clés (+5,3 points en Europe, +2,9 points en Amérique du Nord, +4,1 points en Chine) dans un contexte d'une production automobile mondiale en hausse de 2,6 %. En 2021, le Groupe a continué à se renforcer dans les marchés à fort potentiel. Le segment des véhicules électriques, en plein essor, a représenté 8 % du chiffre d'affaires économique du Groupe (surperformance de +2 points par rapport au marché total), contre 5 % en 2020 sur base comparable*. La montée en puissance des activités hydrogène a été accélérée en 2021, permettant d'élargir le développement commercial du Groupe à tous les modes de mobilité (voiture, poids lourd, bus, train, avion). La création d'une offre complète (réservoirs sous haute pression, piles à combustible et systèmes intégrés), et la mise en place d'une capacité de production unique au monde permettent à ces activités, désormais regroupées sous la dénomination « New Energies » depuis le 1^{er} janvier 2022, de détenir tous les atouts pour atteindre le leadership mondial dans l'hydrogène en 2030.

* Pour répondre à la Taxonomie initiée en 2021, la base de calcul a été modifiée – cf chapitre 4 page 180

DESIGN ET INTERACTIVITÉ

Solutions pour systèmes extérieurs complexes : intégration de fonctions, connectivité, design et aérodynamisme

MOBILITÉ DURABLE

Systèmes de stockage d'énergie embarqués et de dépollution sur tous types de motorisation

MODULARITÉ ET PERSONNALISATION

Développement, assemblage et logistique de modules personnalisés et complexes

NOUVELLES ÉNERGIES

Solutions de stockage et de production d'énergie pour toutes mobilités hydrogène

UN ÉCOSYSTÈME AU SERVICE DE LA MOBILITÉ PROPRE

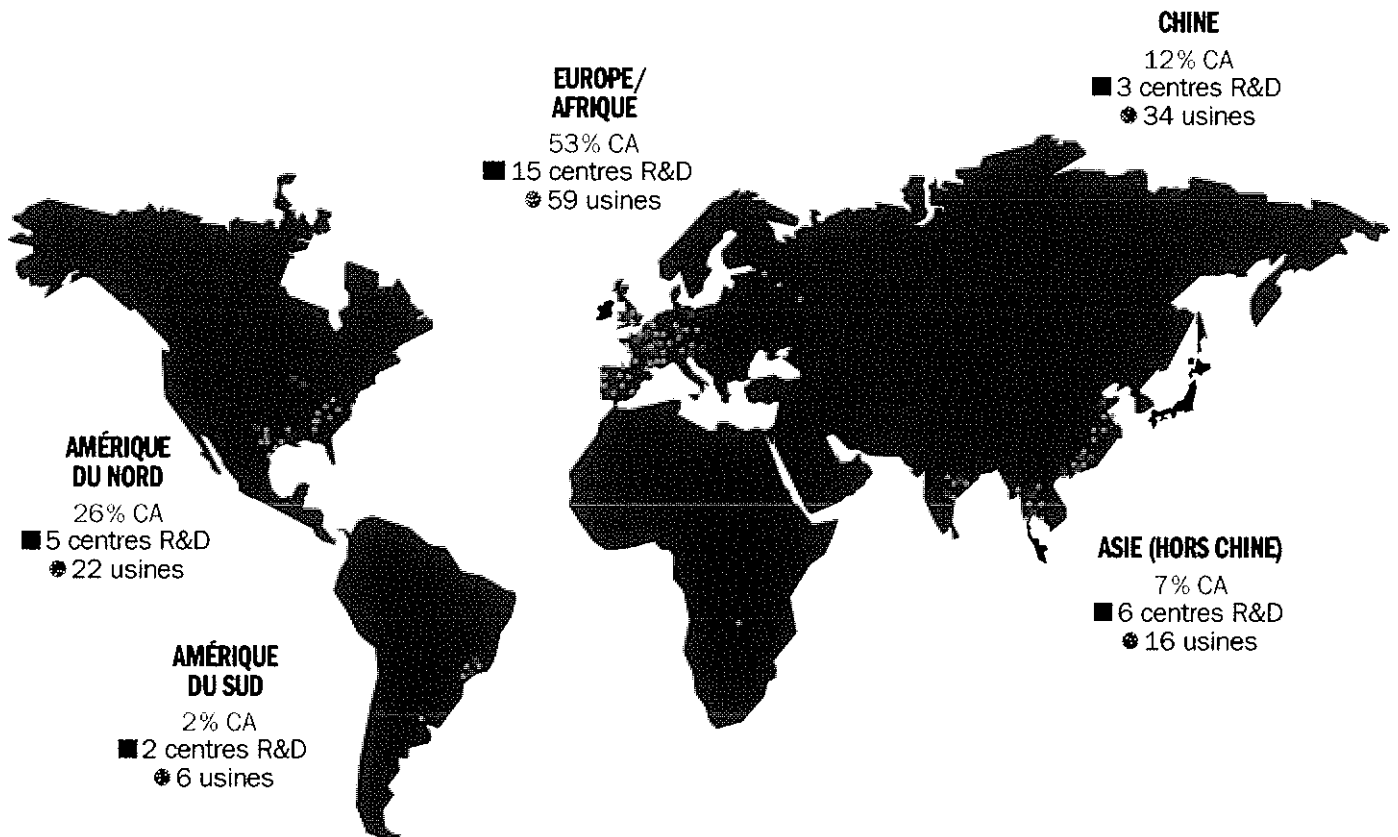
30 000 COLLABORATEURS

31 CENTRES DE R&D

137 USINES

93 MARQUES AUTOMOBILES CLIENTES

25 PAYS



CHIFFRES CLÉS

UNE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE

SÉCURITÉ : Tf2 = 0,69*
Divisé par 2 en deux ans

**NOTATION
EXTRA-FINANCIÈRE :**
CDP : notation B
EcoVadis : Statut Platinum

DIVERSITÉ =
22% de femmes
ingénieurs et cadres
16% de femmes aux
postes de direction

**FORMATION
DES JEUNES :**
875 jeunes
en alternance,
VIE ou en stage

2 750 FOURNISSEURS
audités sur leur
engagement RSE

**SITES ÉQUIPÉS
EN PANNEAUX
SOLAIRES : x5****

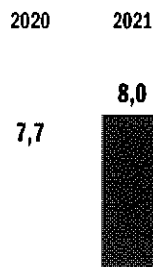
**86% DES DÉCHETS
RECYCLÉS OU REVALORISÉS**

* Périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires
- Tf2 périmètre IFRS = 0,88

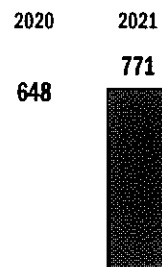
** Équipés en 2021 et 2022



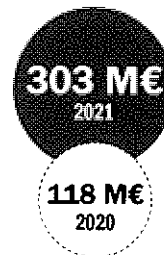
INDICATEURS FINANCIERS



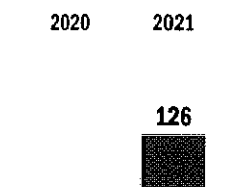
CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE
MDSE



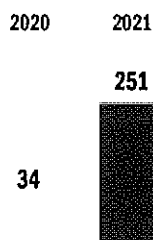
EBITDA
M€



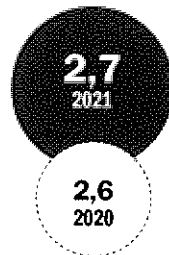
MARGE OPÉRATIONNELLE



RÉSULTAT NET
Part du groupe M€



CASH-FLOW LIBRE
M€



LIQUIDITÉS
MDSE



DETTE NETTE



DETTE NETTE / EBITDA
M€

La définition des indicateurs financiers et leurs modalités de calcul à partir des comptes consolidés figurent dans le glossaire financier (pages 377/378).

Vues du centre R&D α-Alphatech



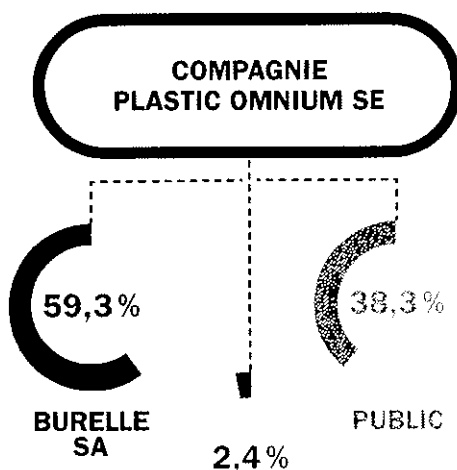
LE CONSEIL d'Administration

8
FEMMES
SOIT 54%

GOUVERNANCE

UNE GOUVERNANCE EXPERTE ET AGILE

ADMINISTRATEURS
INDÉPENDANTS,
SOIT 38%



AUTOCONTRÔLE - PLAN
D'ÉPARGNE ENTREPRISE

Entreprise familiale et indépendante, Plastic Omnium s'appuie sur un Conseil d'Administration composé de membres de la famille Burelle et d'administrateurs indépendants aux expertises complémentaires. Il impulse le rythme du changement pour asseoir le leadership de Plastic Omnium, supervise la maîtrise des risques et la transformation du Groupe.

Sous son contrôle, le Comité de Direction pilote cette transformation et met en œuvre la stratégie. En janvier 2022, le Comité des Nominations devient le Comité du Développement Durable et des Nominations, pour garantir l'intégration des enjeux environnementaux et sociétaux au cœur de sa stratégie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

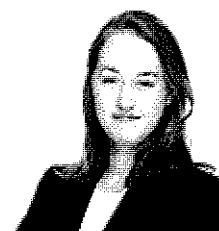
AU 31 DÉCEMBRE 2021



LAURENT BURELLE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE COMPAGNIE
PLASTIC OMNIUM SE
ADMINISTRATEUR DEPUIS 1981



LAURENT FAVRE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE COMPAGNIE
PLASTIC OMNIUM SE
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2020



FÉLICIE BURELLE
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DE
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2017



ANNE AENSIO*
MEMBRE DU COMITÉ
DES RÉMUNÉRATIONS
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2011



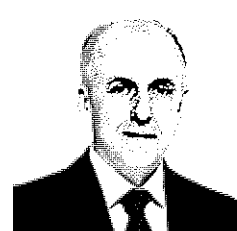
AMANDINE CHAFFOIS
ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT
LES SALARIÉS DEPUIS 2019



ANNE-MARIE COUDERC*
PRÉSIDENTE DU COMITÉ
DES RÉMUNÉRATIONS ET DU COMITÉ
DES NOMINATIONS
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2010



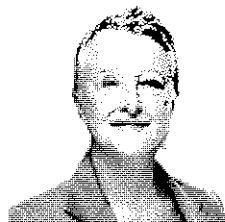
PROF. DR BERND GOTTSCHALK
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2009



IRENEUSZ KAROLAK
ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT
LES SALARIÉS DEPUIS 2019



VINCENT LABRUYÈRE
PRÉSIDENT DU COMITÉ DES COMPTES
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2002



ELIAME LEMARIÉ
REPRÉSENTANTE PERMANENTE
DE BURELLE SA
MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2009



PAUL HENRY LEMARIÉ
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE BURELLE PARTICIPATIONS
ADMINISTRATEUR DEPUIS 1987



LUCIE MAUREL AUBERT*
MEMBRE DU COMITÉ DES COMPTES
ET DU COMITÉ DES NOMINATIONS
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2015



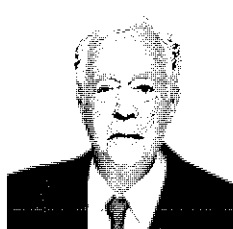
ALEXANDRE MÉRIEUX*
MEMBRE DU COMITÉ
DES RÉMUNÉRATIONS
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2018



CÉCILE MOUTET
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2017



AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA*
MEMBRE DU COMITÉ DES COMPTES
ADMINISTRATEUR DEPUIS 2014



JEAN BURELLE
CENSEUR DEPUIS LE 17 FÉVRIER 2021
PRÉSIDENT D'HONNEUR DE COMPAGNIE
PLASTIC OMNIUM SE

* Administrateurs Indépendants

MAÎTRISE DES RISQUES

PRÉVENIR ET GÉRER LES RISQUES

Groupe industriel mondial, Plastic Omnium est soumis à des risques susceptibles d'impacter son activité, sa situation financière ou ses résultats.

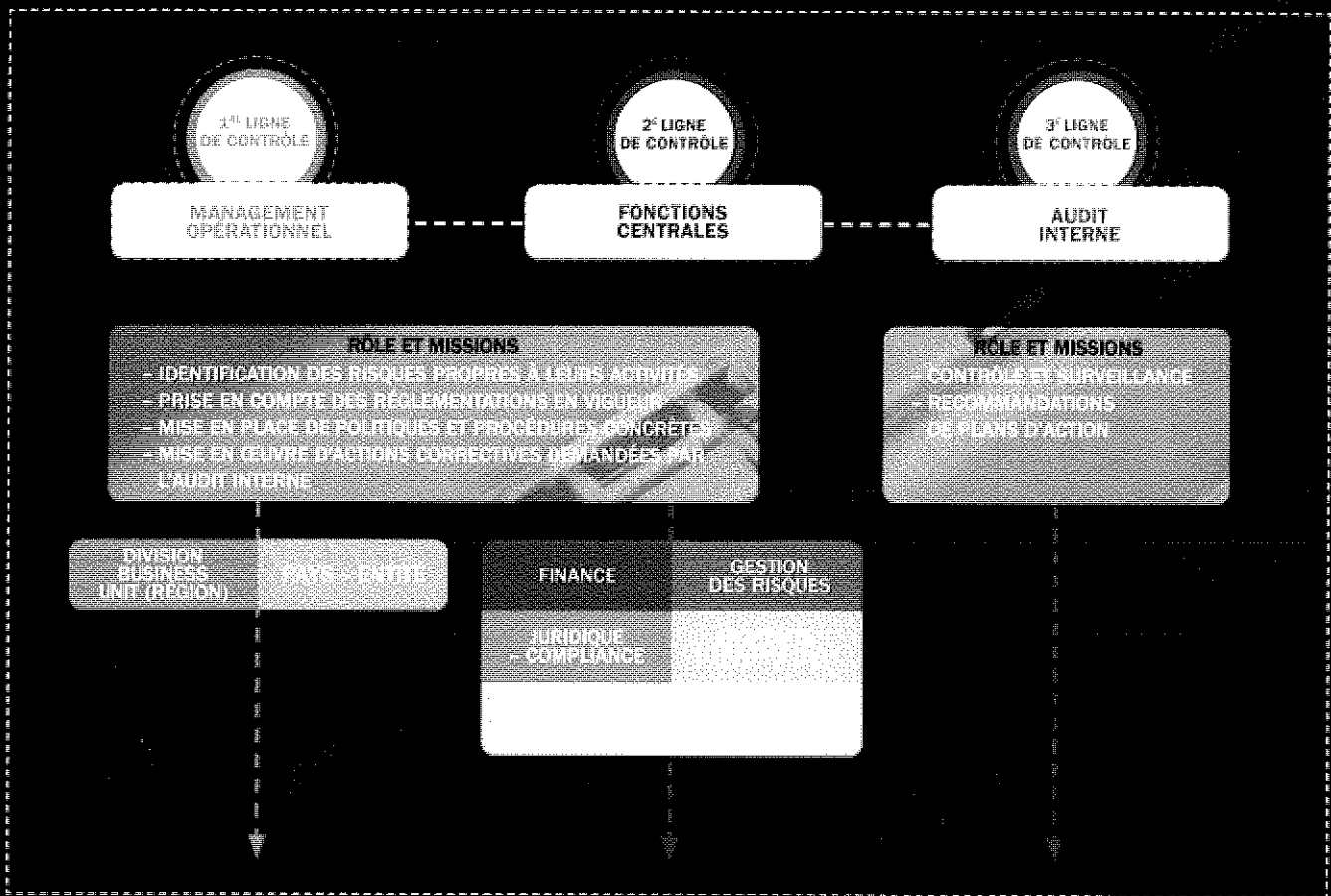
Boussole commune à tous les acteurs de l'entreprise, la maîtrise des risques minimise leur occurrence et optimise la résilience de l'entreprise en donnant une grille d'analyse et une feuille de route identiques à la direction générale et aux opérationnels.

PLASTIC OMNIUM CHERCHE À CONJUGUER
« RESPONSABILITÉ » ET « INDÉPENDANCE DE JUGEMENT »
AVEC 3 NIVEAUX D'ACTEURS OPÉRANT UN CONTRÔLE SUR
CES DÉMARCHES DE MAÎTRISE DES RISQUES :

- LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES
- LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES CENTRALES
- L'AUDIT INTERNE

COMITÉ
DE CONTRÔLE
INTERNE
ET COMPLIANCE

RÔLE
COORDINATION
DU BON
FONCTIONNEMENT
DU DISPOSITIF
DE CONTRÔLE INTERNE



AUDIT EXTERNE

DIRECTION GÉNÉRALE



COMITÉ DE DIRECTION

UN COMITÉ DE DIRECTION DIVERSIFIÉ ET ENRICHIS

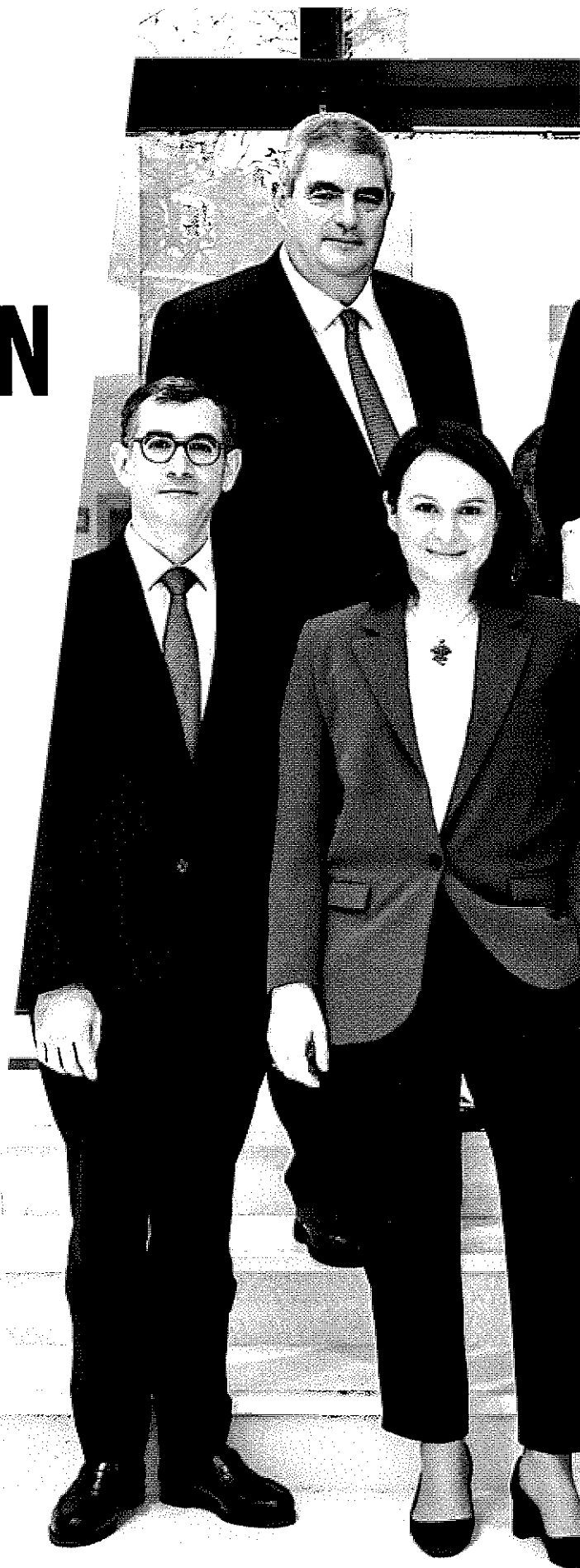
Développement Durable, Innovation, Ressources Humaines, Communication, Finance et Systèmes d'Information : le Comité de Direction a intégré des expertises et des talents d'horizons variés. Ce large renouvellement est à l'image d'une transformation engagée à tous les niveaux pour faire de Plastic Omnium l'équipementier qui écrit l'avenir de la mobilité en plaçant sa responsabilité sociétale et environnementale au cœur de sa stratégie.

AU 31 DÉCEMBRE 2021

DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS :

RODOLPHE LAPILLONNE : DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - DIRECTEUR DE LA PERFORMANCE ACHATS **STÉPHANE NOËL** : DIRECTEUR GÉNÉRAL - INTELLIGENT EXTERIOR SYSTEMS **CHRISTIAN KOPP** : DIRECTEUR GÉNÉRAL - CLEAN ENERGY SYSTEMS **MARTIN SCHÜLER** : DIRECTEUR GÉNÉRAL - HBPO **JANA KLEY** : DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES **DAVID MENESES** : DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE **ALEXANDRE CORJON** : DIRECTEUR DE L'INNOVATION **CÉCILE CANET-TEIL*** : DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION **DAMIEN DEGOS*** : DIRECTEUR DE LA PERFORMANCE ACHATS **VALÉRIE BROS** : SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE JURIDIQUE **LAURENT FAVRE** : DIRECTEUR GÉNÉRAL **FÉLICIE BURELLE** : DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ **KATHLEEN WANTZ-O'ROURKE** : DIRECTRICE FINANCIÈRE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION GROUPE

* MEMBRE ASSOCIÉ





PROMOTEUR D'UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Plastic Omnium conçoit et produit des systèmes et des modules de carrosserie interactifs, des systèmes de stockage et de réduction des émissions pour toutes les motorisations classiques et zéro émission à hydrogène. Le Groupe transforme et innove pour créer une valeur sociale (People), environnementale (Planet) et économique (Profit) qui bénéficie à tous. La stratégie du Groupe repose sur 3 piliers : Excellence Opérationnelle, Innovation et Développement Durable.

93 clients mondiaux

165 lancements en 2021
dont 21% sont des lancements
concernant les véhicules électriques

8% du CA économique en solutions
pour véhicule électrique,
soit +3 points vs 2020 à base
comparable*

12% du CA économique en Chine,
soit +1 point vs 2020

Programme de transformation
OMEGA

Compétitivité et digitalisation des
usines pour une industrie 4.0

* Pour répondre à la Taxonomie
initiée en 2021, la base de calcul
a été modifiée – cf chapitre 4 page 180

Création d'une direction
du Développement
Durable en janvier 2021

Objectifs climat :
Neutralité carbone,
Programme ACT FOR ALL™,
Programme Top Planet

EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

Partenariats stratégiques

294 M€ investis en 2021,
soit 4,1% du CA économique

Offre complète
et industrialisée sur l'hydrogène

300 M€ investis depuis 2015
sur l'hydrogène et 100 M€
d'investissement prévus par an
pour les prochaines années

Un portefeuille de
2534 brevets en 2021

INNOVATION

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES RESSOURCES

LA VALEUR CRIÉE

**AU SERVICE
D'UNE MOBILITÉ
PROPRE POUR
LES GÉNÉRATIONS
FUTURES**

PROFIT

172 000 € – divisé par 2 en deux ans

100% des sites ont une campagne Santé

100% stagiaires et VIE en 2021

Ergonomie : 100% des postes de travail analysés chez IES et CES

100% des sites engagés dans des soutiens aux collectivités locales en 2021

* Périmètre Groupe incluant les JVs minoritaires
– Tfr2 périmètre IFRS = 0,88

100% des ventes éligibles à la taxonomie

100% des sites certifiés

100% de l'électricité achetée par les usines est verte en 2021

Recyclage et valorisation des déchets à 100%

100% produisent de l'énergie renouvelable et 100% des sites supplémentaires en produiront en 2022

PLANIFIÉ

PROFIT

Chiffre d'affaires économique 1 310 000 €
+4,6% vs 2020 à périmètre et changes constants

Ebitda 110 000 € vs 648 M€ en 2020

Résultat net Part du Groupe 100 000 € vs -251 M€ en 2020

Cash-flow libre 100 000 € soit x 7,4 vs 2020

Dividende proposé à 100 000 € par action

S'ENGAGER S'ENGAGER

Groupe Indépendant et familial, Plastic Omnium s'engage à parfaire son excellence opérationnelle, à l'image de son programme OMEGA, à investir dans de nouvelles technologies d'avenir comme l'hydrogène et à affirmer son ancrage local et produire durablement. Aujourd'hui, il engage une nouvelle étape de sa transformation, initie de nouveaux investissements et partenariats en faveur de la mobilité propre et lance sa feuille de route pour atteindre la neutralité carbone en 2050.



SE REINVENTER, INVENTER



PLASTIC OMNIUM

Usine Plastic Omnium de Shenyang, Chine.

SE TRANSFORMER POUR RESTER LEADER, TRANSFORMER LE MARCHÉ POUR PRENDRE DES POSITIONS DE LEADER

Alors que la transformation de la mobilité s'intensifie et que le marché automobile connaît un cycle bas, Plastic Omnium se transforme en affûtant son organisation, sa stratégie d'innovation et en diversifiant ses activités.


Comment Plastic Omnium s'adapte-t-il à la nouvelle donne du marché automobile ?

Face aux disruptions technologiques qui s'enchaînent et au ralentissement du marché après une décennie de croissance, le Groupe devait se questionner pour préparer l'avenir. Nous mobilisons simultanément 2 leviers : la transformation interne avec notre programme OMEGA et la diversification de nos activités. Le Groupe a la volonté de se diversifier pour satisfaire à ce besoin d'une mobilité propre, connectée et dotée de nouveaux services. Pour accélérer le développement de la voiture autonome et plus sûre, Plastic Omnium s'est, par exemple, rapproché de Greenerwave, expert des ondes électromagnétiques, pour développer le premier radar 4D du marché. Avec la création de la division New Energies, Plastic Omnium, pionnier de la mobilité hydrogène, investit un nouveau territoire et affiche son ambition de croissance.

Cette diversification accélérée nécessite des compétences nouvelles dans des domaines comme le traitement des données, du logiciel ou des matériaux.

En quelques mots, les objectifs du programme de transformation OMEGA ?

OMEGA est un projet global dont la finalité est de repenser notre façon de travailler. Ce programme nous met en mouvement pour gagner en efficacité et en agilité. Nous revisitons nos processus, nos outils et notre organisation pour gagner en efficience à tous les niveaux et améliorer nos façons de travailler. Pour obtenir rapidement des résultats et gérer nos efforts, nous les avons séquencés en visant des objectifs gagnant-gagnant pour le Groupe et chaque métier. Nous lançons par ailleurs un projet finance et IT baptisé « FIT », dont l'ambition est d'amener la finance et les systèmes d'informations aux plus hauts standards du marché pour préparer l'avenir, exploiter la puissance des données et du digital. Pour aider nos équipes à se concentrer davantage sur les activités à valeur ajoutée, ce projet implémente des solutions dont les bénéfices se traduisent à court terme tout en déployant sur le long terme des évolutions techniques et organisationnelles. Au service de l'intérêt collectif, OMEGA est porteur de créativité, d'ouverture d'esprit et de création de valeur.



« Notre programme OMEGA nous met en mouvement en challengeant nos façons de travailler, en maximisant les synergies, en gagnant en efficacité et en réalisant des économies d'échelle. »

FÉLICIE BURELLE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
ADMINISTRATEUR

Quels sont les ingrédients de son succès ?

Notre démarche est ouverte, exploratoire et orientée solutions. Pour atteindre rapidement des résultats tangibles, nous adoptons une méthode agile portée par la digitalisation des métiers. Quant au portage du programme au plus haut niveau de l'entreprise, il maximise les chances de son appropriation par tous. Nous avons aussi créé une direction du développement durable représentée au sein du Comité de Direction. Porteuse de l'ambition de développement durable du Groupe, elle donne l'impulsion à toute l'entreprise en matière de réduction carbone et d'économie circulaire.

Quels sont les premiers résultats d'OMEGA ?

Plusieurs jalons ont été franchis dans les achats, la conception et le développement de nos produits et la neutralité carbone. Pour tous ces sujets, le digital est un levier décisif de transformation et d'efficacité. Pour les achats, nous avons créé une plateforme commune, accessible aux acheteurs et aux fournisseurs. Pour la conception et le développement produits, nous avons lancé un outil PLM plus performant, commun à toutes les divisions. En 2022, nous lancerons un outil d'intelligence marché et de planification stratégique pour optimiser la disponibilité et la cohérence des données commerciales et financières afin de mieux analyser et préparer l'avenir.

En quoi la diversité est-elle, aussi, un levier de transformation et d'efficacité ?

Entreprise innovante et internationale, Plastic Omnium a un besoin vital de diversité. Cette diversité des profils, des origines culturelles, des générations et des idées est un facteur clé de notre transformation et de notre succès. Elle oblige à croiser les points de vue et enrichit les collaborations. Elle est aussi indispensable pour accompagner la diversification de nos activités avec des compétences nouvelles et parfois rares à attirer. Si Plastic Omnium s'est fixé des objectifs notamment pour l'internationalisation des équipes dirigeantes et la féminisation des effectifs, la diversité reste avant tout un état d'esprit et l'addition d'actions locales. Elle renforcera notre attractivité, notre performance et enrichira les collaborations. Nous avons tous à y gagner.

ENGAGÉS

ENGAGÉS AU QUOTIDIEN, PARTOUT OÙ NOUS SOMMES

Pilier stratégique et élément central de sa performance, le développement durable se traduit de façon opérationnelle à tous les niveaux. Son programme ACT FOR ALL™ est une boussole, un accélérateur, et un levier de démultiplication. Engagé depuis toujours dans la mobilité durable, Plastic Omnium accélère sa stratégie climat et ambitionne de faire référence dans l'industrie automobile.



Le climat et l'environnement sont 2 grands défis auxquels l'humanité fait face aujourd'hui. Le temps n'est plus à la transition écologique, il est à l'action et aux innovations de rupture pour changer les modes de consommation et de production. Au cœur de la performance du Groupe, le programme mondial ACT FOR ALL™ est un outil pour orienter la stratégie de développement durable et mobiliser les parties prenantes. ACT FOR ALL™ informe de l'ambition du Groupe et indique la direction à suivre. Fonctionnant selon un processus d'amélioration continue, il s'articule autour de 3 axes : *Responsible entrepreneurship*, *Care for people*, *Sustainable Business*. Plastic Omnium est engagé dans une transformation profonde et accompagne la transition énergétique de ses clients avec des solutions moins émettrices de CO₂. C'est l'ambition de sa feuille de route neutralité carbone, qui fixe des objectifs quan-

titatifs précis avec 2 échéances en 2025 pour ses opérations (scopes 1 et 2) et en 2030 pour sa chaîne de valeur (scope 3). Dynamisée par la signature de plusieurs partenariats stratégiques, l'innovation est le moteur de ce processus de transformation.

Ce programme, orienté vers l'atteinte d'objectifs ambitieux, est piloté par un comité dédié regroupant les différentes entités du Groupe. Ce comité ACT FOR ALL™ se réunit 2 à 3 fois par an, il regroupe une partie des membres de Comité de Direction, des directeurs métiers et des directeurs de fonctions support (Ressources Humaines, Développement Durable, Innovation, Achats, Conformité). En 2022, le Conseil d'Administration met en place un Comité du Développement Durable et des Nominations pour accentuer la prise en compte de ces sujets au plus haut niveau de l'entreprise.

LES AXES DU PROGRAMME ACT FOR ALL™

AXE 1

RESPONSIBLE ENTREPRENEURSHIP

PLASTIC OMNIUM PROMOIT SES CODES DE CONDUITE

- Éthique des affaires
- Achats responsables
- Cybersécurité

AXE 2

CARE FOR PEOPLE

PLASTIC OMNIUM FAIT PARTAGER SES VALEURS D'ENTREPRISE MONDIALEMENT

- Santé et sécurité au travail
- Gestion des talents et des compétences
- Diversité et inclusion
- Initiatives locales et mécénat

AXE 3

SUSTAINABLE BUSINESS

PLASTIC OMNIUM S'ATTACHE À PRÉSERVER LA PLANÈTE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Gestion des déchets
- Écoconception et recyclabilité
- Empreinte carbone de la chaîne de valeur (Top Planet et énergies renouvelables)
- Biodiversité

Un démultiplicateur d'actions

ACT FOR ALL™ a déjà prouvé son efficacité, à l'image des milliers de fournisseurs signataires de notre charte d'achats responsables. La sécurité est en amélioration permanente. Les progrès se poursuivent aussi sur des sujets comme l'égalité Hommes-Femmes ou l'utilisation de matériaux recyclés à hauteur de 30%. Plastic Omnium accélère dans ses usines en optimisant, par exemple, ses consommations d'énergie et en produisant ou achetant des énergies renouvelables. Pièces extérieures et modules plus légers, systèmes de stockage pour véhicules hybrides et solutions hydrogène, Plastic Omnium fait bouger les lignes de la mobilité avec des véhicules alliant intelligence, style, aérodynamisme et sobriété environnementale.

LA JOURNÉE MONDIALE ACT FOR ALL™

La sécurité et le changement climatique ont constitué le fil rouge de la Journée annuelle ACT FOR ALL™, le 9 novembre 2021. Le *serious game* digital sur le changement climatique et la neutralité carbone a rencontré un vif succès auprès des 30 000 collaborateurs. Au programme également : un challenge photos et vidéos, une formation aux premiers secours, une chasse aux risques, des opérations de ramassage de déchets et des plantations d'arbres.



SE RÉINVENTER AU SERVICE DES HOMMES ET DE LA PLANÈTE

Depuis sa création, Plastic Omnium agit pour une mobilité durable. Face à l'urgence du défi climatique, le Groupe affiche une ambition élevée en faveur de la transition énergétique. Au cœur de sa stratégie, sa nouvelle feuille de route de neutralité carbone accélère le tempo, embarque ses parties prenantes et pose des jalons à court, moyen et long termes.

Innovier pour changer la donne

Depuis sa création, Plastic Omnium innove pour une mobilité plus propre en allégeant les pièces des véhicules, en optimisant leur aérodynamisme et en développant des solutions pour réduire leurs émissions. Par ses innovations et sa capacité à repousser les limites, le Groupe contribue aux grands progrès de l'industrie automobile. Alors que le secteur des transports est responsable de 25% des émissions de CO₂ dans le monde dont 45% sont imputées aux véhicules légers, Plastic Omnium réaffirme son engagement en impliquant ses fournisseurs et ses clients. Il met notamment au point des solutions innovantes comme l'hydrogène avec plus 300 millions d'euros investis depuis 2015 et augmente la part des matériaux recyclés dans ses pièces en signant un partenariat avec un fournisseur majeur.

S'engager ensemble pour une performance globale

Plastic Omnium accélère son engagement en faveur de l'environnement. En 2021, il a été récompensé par le statut Platinum d'EcoVadis et la note B au questionnaire Climate Change du CDP, un acteur reconnu pour ses notations de la performance dans le domaine du climat. Dans la continuité des efforts déjà engagés, Plastic Omnium se fixe l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050, avec deux premiers jalons en 2025 et 2030. En ligne avec la « Business Ambition for 1.5 °C » de la Science-Based Target initiative (SBTi), cette stratégie mobilise l'ensemble des équipes dans le monde en intégrant plus largement les performances extra-financières dans la performance globale.

1 AMBITION

la neutralité carbone

3

ÉTAPES

2025

SCOPES 1 & 2

NEUTRALITÉ CARBONE

sur les activités opérationnelles
(sites et flotte de véhicules)
et les achats d'énergie

SCOPE 3

- 30%

sur la chaîne de valeur –
usage des produits vendus
(poids, aérodynamisme
et électrification), achats de
matières premières, transports
et fin de vie des produits

2030

2050

SCOPES 1, 2 & 3

NEUTRALITÉ CARBONE

4

LEVIERS

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS ET PRODUITS
POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE DES CLIENTS

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE
DES SITES D'ICI À 2025

INTÉGRATION D'UNE PART CROISSANTE
DE MATÉRIAUX RECYCLÉS DANS LES PRODUITS FINIS

ENGAGEMENT RENFORCÉ DES FOURNISSEURS
ET DES PARTENAIRES

Accélérer le tempo de la transformation

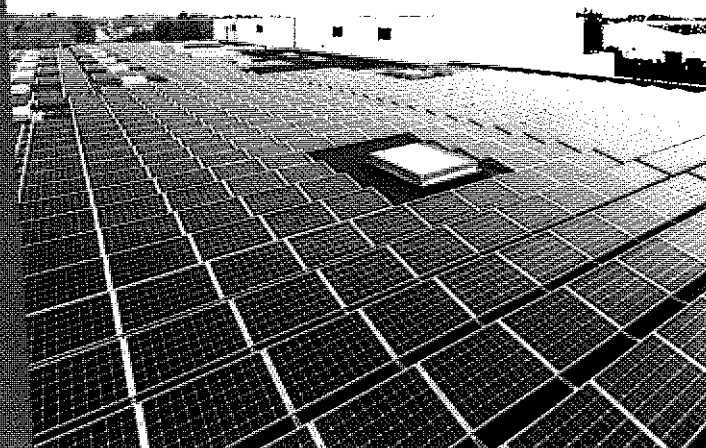
Pour aller vite et mesurer régulièrement les progrès, cette feuille de route s'articule en 3 temps :

- **en 2025**, le Groupe veut atteindre la neutralité carbone sur les émissions liées à ses opérations (scopes 1 et 2);
- **en 2030**, il vise la réduction de 30% de l'ensemble des émissions de sa chaîne de valeur, dont celles liées à l'usage des produits vendus (scope 3 : matières premières, transports et produits en fin de vie);
- **en 2050**, l'ambition est d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble des scopes.

Cette feuille de route sera évaluée en continu par des indicateurs clés de performance pertinents et croisés avec les indicateurs financiers pour un pilotage complet de la démarche.

Se démultiplier pour aller plus vite, plus loin

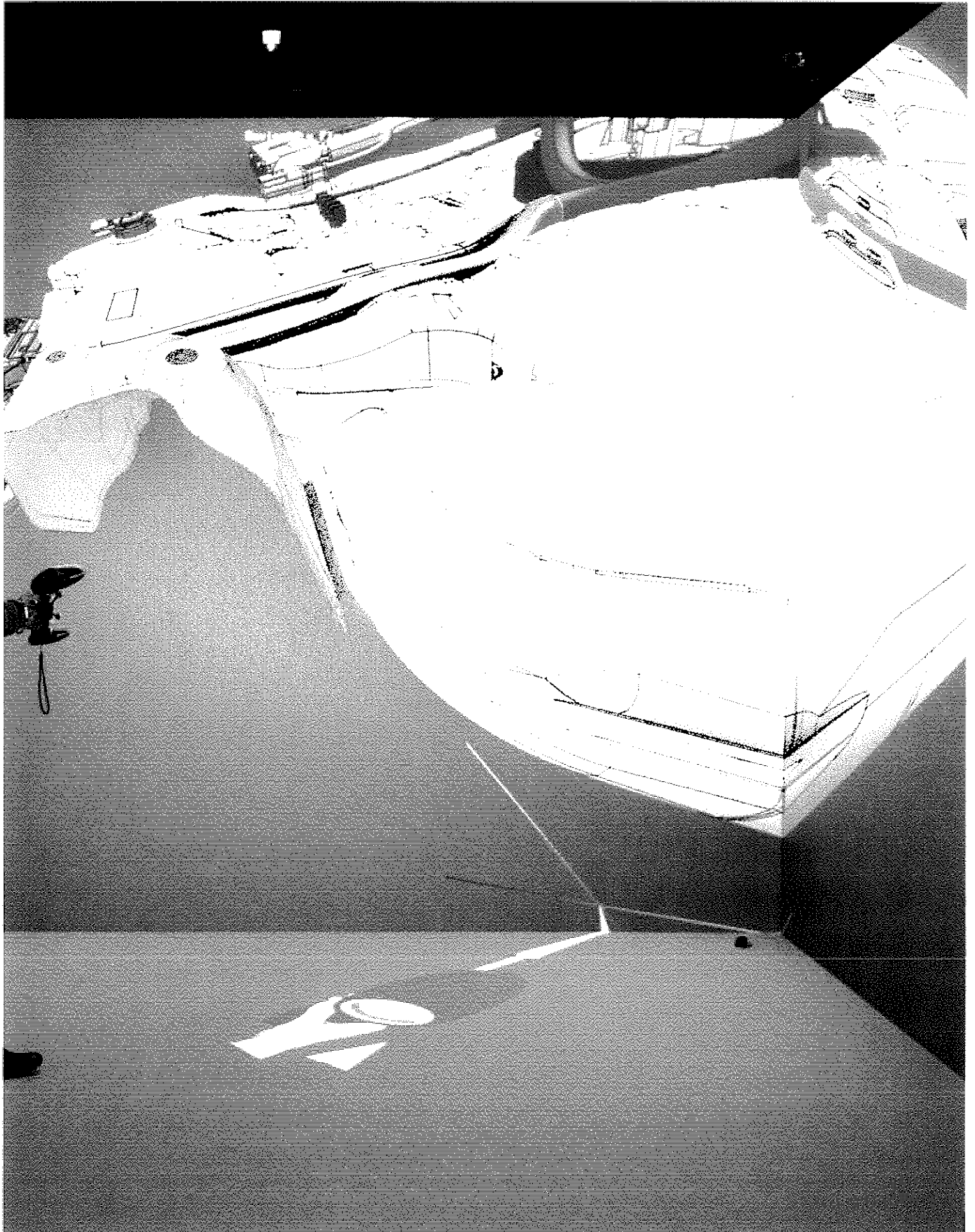
La mobilisation est déjà une réalité sur les sites avec, par exemple, le lancement d'un programme pour baisser de 12% les consommations d'énergie d'ici à 2025, augmenter les achats d'électricité renouvelable et équiper les sites en panneaux photovoltaïques et en éoliennes. Plastic Omnium agit, plus largement, pour accroître la part de ses solutions dans la mobilité électrique – automobiles, trains, bus, poids lourds et avions – zéro émission hydrogène. Il est aussi engagé dans une démarche de réduction de l'impact de ses matières premières en intégrant de 20 à 100% de matériaux recyclés, y compris dans les pièces esthétiques extérieures de carrosserie. Pour accélérer le rythme et anticiper les besoins de ses clients, il a déjà, par exemple, développé un concept de pare-chocs réalisé à 50% en matériaux recyclés.



SE DÉVELOPPER DEVELOPPER



Au sein d'une industrie automobile en plein virage technologique, Plastic Omnium se développe en combinant projets de croissance externe, acquisitions et nouvelles implantations géographiques. Fort d'une R&D de classe mondiale et en partenariat avec d'autres acteurs leaders sur le marché ou disruptifs, il développe des technologies innovantes qui répondent aux nouvelles tendances sociétales et impactent positivement l'écosystème de la mobilité.



QUAND INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE S'ALLIENT

Aujourd'hui, le développement durable et l'innovation dialoguent naturellement pour ouvrir de nouvelles voies et inventer le futur de la mobilité.

Échange entre David Meneses, Directeur du Développement Durable, et Alexandre Corjon, Directeur de l'Innovation.

En quoi innovation et développement durable feront-ils la croissance de demain ?

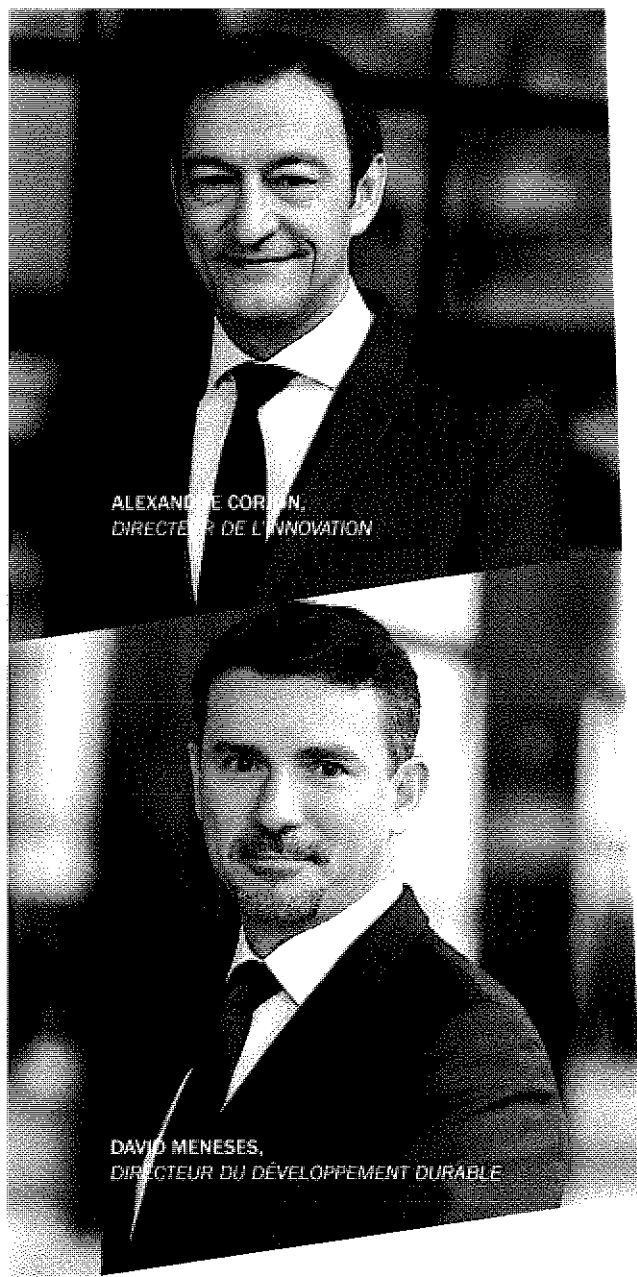
Alexandre Corjon : L'hydrogène est un bon exemple. Le Groupe table sur un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros en 2030. L'innovation, à l'image de la nouvelle division New Energies, a vocation à développer de nouveaux projets et systèmes. En 2021, elle a été positionnée pour être plus exploratoire en complément de l'innovation métiers, davantage orientée business. L'innovation liée à l'hydrogène se situe entre 2 temporalités. Elle produit des applications immédiates et se projette à long terme, comme avec les travaux sur les fibres de carbone recyclables dans les réservoirs pressurisés.

David Meneses : La recyclabilité des matériaux illustre bien cette articulation entre innovation et développement durable. Notre partenariat avec TotalEnergies vise à accélérer le développement de plastiques recyclés répondant aux fortes exigences de sécurité de l'industrie automobile. Avec une empreinte carbone 6 fois inférieure, ils offrent une solution au défi du cycle de vie des plastiques. Ces progrès renforcent l'attractivité de nos produits et créent de nouveaux relais de croissance.

Comment l'innovation et le développement durable interagissent ?

D.M. : Qui est dans quoi ? Ces 2 axes stratégiques du Groupe assurent sa résilience. Aujourd'hui, le développement durable oriente fortement l'innovation au service d'une mobilité plus vertueuse. Quant à l'innovation, elle répond concrètement aux exigences réglementaires et sociétales avec des solutions en série.

A.C. : Dans le cas du futur radar 4D, l'innovation se situe en amont avec une technologie qui accroît la sécurité routière et favorise l'essor de la voiture autonome. Pour les matériaux recyclés, c'est clairement le développement durable qui impulse le changement. Quoi qu'il en soit, il existera toujours cette respiration entre innovation et développement durable.



ALEXANDRE CORBIN,
DIRECTEUR DE L'INNOVATION

DAVID MENESES,
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES 4 TENDANCES QUI ACCÉLÈRENT LA TRANSITION DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'ÉLECTRIFICATION

30% DES VÉHICULES LÉGERS EN 2030 SERONT
DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

L'AUTONOMIE ACTIVE

80% DE VÉHICULES DE NIVEAUX D'AUTONOMIE
1 À 3 DANS LE PARC AUTOMOBILE EN 2030

LA CONNECTIVITÉ ET LA DIGITALISATION

90% DES VÉHICULES CONNECTÉS D'ICI À 2035

L'EXPÉRIENCE CLIENT

LE DESIGN, ÉLÉMENT CENTRAL DE L'IDENTITÉ
DE LA MARQUE ET DE SON ATTRACTIVITÉ

En quoi l'innovation et le développement durable sont facteurs de progrès ?

A.C. : Notre objectif est d'augmenter la valeur de nos produits. En complément à l'hydrogène, nous étudions de nouveaux axes comme l'électrification avec des batteries pour décarboner la mobilité et assurer la croissance future. Nous nous ouvrons à d'autres mobilités comme les poids lourds, les bus et les trains. Enfin, nous apportons une solution intégrée aux opérateurs de transport en couvrant toute la chaîne de valeur de la conception aux services.

D.M. : Plastic Omnium fait le choix d'anticiper la réglementation et les attentes sociétales. Notre démarche de neutralité carbone nous fixe un premier rendez-vous dès 2025. Elle entraîne nos fournisseurs et permet à nos clients d'avancer sur leur propre feuille de route. Le Groupe privilégie aussi l'innovation de rupture à l'innovation incrémentale, à l'image de notre concept de pare-chocs constitué de 50% de matériaux recyclés.

Quels leviers actionnez-vous pour atteindre la neutralité carbone ?

D.M. : Nous automatisons et modernisons nos process industriels pour fabriquer les nouveaux produits et économiser la matière première vierge. Nous intensifions notre approche partenariale, comme avec Schneider Electric, pour optimiser nos consommations d'énergie. Avec nos fournisseurs, nous agissons en toute transparence en partageant notre feuille de route de neutralité carbone, nos outils et nos bonnes pratiques.

A.C. : L'innovation est clairement la solution pour relever le défi climatique. Face à la complexification des technologies, Plastic Omnium privilégie l'intelligence collective en coopérant avec des start-up pour capter l'innovation et accélérer le time-to-market. Pour adresser les nouveaux champs d'innovation, nous intégrons des profils en développement logiciel, en électronique et dans la gestion thermique.

EXPERTISE

DESIGN ET INTERACTIVITÉ RENDRE CHAQUE VOITURE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS STYLÉE

L'intégration de fonctions intelligentes dans les éléments de carrosserie extérieurs et le design sont aujourd'hui au cœur du virage automobile. Truffée d'électronique, l'automobile connectée affiche un style qui la singularise.

CHIFFRES CLÉS 2021

N° 1 MONDIAL

43% DU CA ÉCONOMIQUE DU GROUPE

65 USINES DANS **15** PAYS

21 MILLIONS DE PARE-CHOCS PRODUITS PAR AN

15% DE PART DE MARCHÉ

1 VÉHICULE SUR 6 PRODUITS EST ÉQUIPÉ
PAR PLASTIC OMNIUM

1 MILLION DE HAYONS PRODUITS

29% DE PART DE MARCHÉ

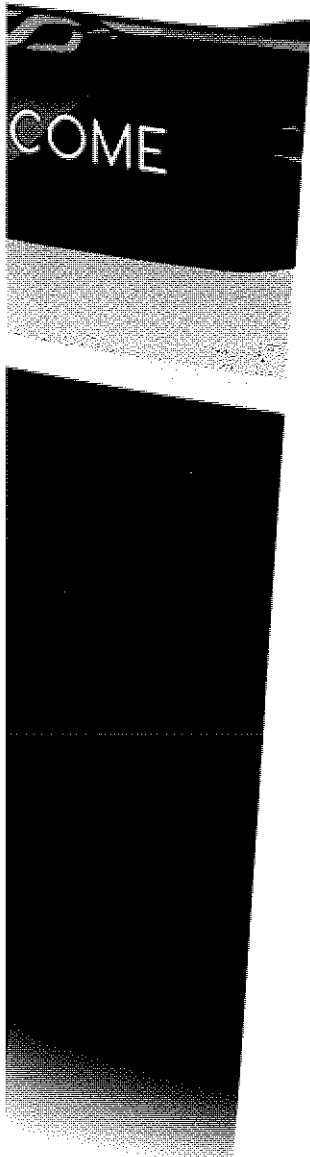
1 VÉHICULE SUR 3 PRODUITS EST ÉQUIPÉ
PAR PLASTIC OMNIUM





« Le centre de gravité de la voiture se déplace, aujourd'hui, en partie sur le logiciel et le style de la voiture. D'assembleurs, nous sommes devenus intégrateurs de fonctions innovantes et révélateurs du design des modèles. »

STÉPHANE NOËL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL – INTELLIGENT EXTERIOR SYSTEMS



Quelles tendances de marché structurent votre activité ?

Le centre de gravité de la voiture se déplace en partie sur le logiciel et le style de la voiture. D'assembleurs, nous devenons intégrateurs de fonctions innovantes et révélateurs du design des modèles. Nous sommes un systémier qui intègre des radars, des lidars et de l'éclairage dans un élément de carrosserie à forte valeur ajoutée. Pour gérer cette complexité grandissante, nous coopérons avec des partenaires pour agréger des briques technologiques. C'est le cas de Greenerwave, une start-up experte des ondes électromagnétiques, pour mettre au point une nouvelle génération de radar 4D. L'éclairage, élément clé du design, s'affirme comme un relais de croissance avec des constructeurs en quête de signatures lumineuses et dynamiques pour singulariser leurs produits.

Quel est l'impact de l'électrification du marché sur votre activité ?

L'électrique représente aujourd'hui 30% de notre activité avec de beaux succès auprès de nouveaux entrants comme le chinois Nio et l'américain Lucid, dont la Lucid Air a été élue voiture de l'année aux USA. Pour ce nouveau véhicule, nous sommes partie prenante de la conception du style de la voiture. Les nouveaux entrants, *pure players* sur le marché de la voiture électrique, se distinguent par une grande liberté de style, notamment pour l'éclairage. Nous nous appuyons sur notre bureau de style au sein de notre centre de R&D de Σ -Sigmatech pour les questions de design et de matériaux recyclés de nos clients.

De quelle manière cette activité œuvre-t-elle à une mobilité plus propre ?

Nous recourons à des pièces en plastique qui allègent les véhicules et optimisent leur aérodynamisme. En matière de CO₂, le poids d'un véhicule est déterminant. En recourant massivement à ce matériau pour les pare-chocs, le Groupe participe à réduire les consommations d'énergie. Le passage du métal au plastique amplifie aujourd'hui cette tendance. Nous utilisons ainsi le plastique dans d'autres parties du véhicule, comme le hayon arrière, à l'image de celui de la Mustang électrique, que nous produisons pour Ford. Le plastique peut réduire de 30% le poids du hayon, conférant un surplus d'autonomie aux véhicules électriques.

En quoi les solutions développées par le Groupe contribuent-elles à la neutralité carbone ?

Si le plastique est adapté à la transformation en cours de l'industrie automobile, il le doit à sa capacité à laisser passer les ondes électromagnétiques et la lumière. Pour rendre ce matériau plus vertueux, nous menons des travaux de recherche pour intégrer une part croissante de matériaux recyclés, notamment dans les pare-chocs. Pour en faire la démonstration, nous avons mis au point un concept de pare-chocs composé à 50% de matériaux recyclés. Pour aller plus loin, Plastic Omnium et TotalEnergies se sont rapprochés pour développer ensemble des matériaux en polypropylène recyclé répondant aux normes exigeantes des pièces de carrosserie automobiles. L'avenir de l'automobile passe en partie par le plastique recyclé, tiré par des réglementations qui se durcissent.

MODULES ET PERSONNALISATION PRODUCTION EN SÉRIE DE VOITURES UNIQUES

HBPO, leader mondial des modules complexes, produit un module avant sur 5 dans le monde. Le moteur de sa croissance est l'innovation, réalisée en étroite collaboration avec ses clients. Une croissance à laquelle les véhicules électriques donnent un élan supplémentaire.

Comment HBPO aide-t-il à transformer la mobilité ?

Nous nous trouvons au carrefour de tendances clés qui façonnent le marché : électrification, connectivité, personnalisation et mobilité propre. L'électrification est une étape vers l'avenir d'une mobilité plus propre. L'électrification et l'augmentation de la connectivité des véhicules entraînent une augmentation importante du nombre de variantes de modules, avec une forte demande de modules personnalisés. Cette complexité exige des compétences techniques et logistiques exceptionnelles qui sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous intégrons un nombre toujours plus grand de composants et de fonctions dans des modules frontaux compacts et aérodynamiques, ce qui permet d'augmenter l'autonomie des véhicules électriques. J'ajoute que nous appliquons également notre savoir-faire à d'autres modules de véhicules, tels que les modules de cockpit et la console centrale, 2 éléments clés du design d'un véhicule.

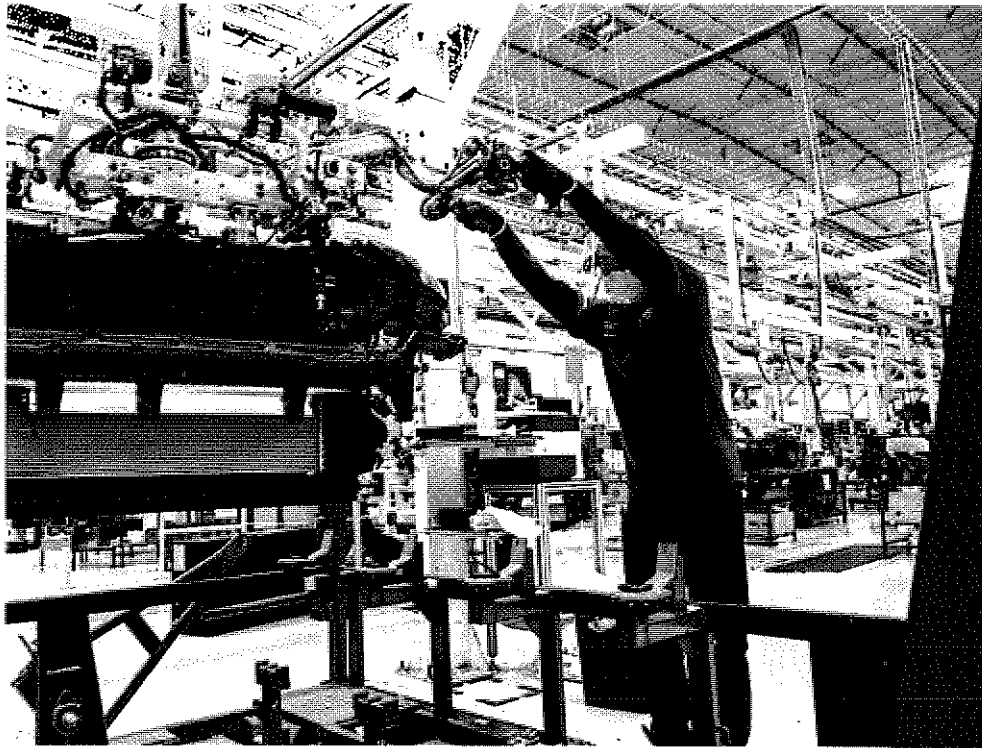
En 2021, quelles ont été vos innovations marquantes ?

L'innovation la plus importante concerne les méthodes de travail. La crise sanitaire nous a obligés à faire les choses différemment et de manière beaucoup plus digitale. Nous avons adopté une approche créative et interactive qui nous a permis d'explorer rapidement de nouvelles possibilités, spécifiquement pour les véhicules électriques et leurs futurs besoins en modules. Nous avons également mis en place une « salle d'innovation » équipée d'un système audio et de caméras haute définition pour offrir à nos clients une

expérience interactive lors des réunions et des présentations. Cette salle offre une nouvelle façon, plus immersive, de découvrir nos derniers modules et nos solutions personnalisées. Nous innovons pour créer des modules intégrés en travaillant très étroitement avec nos clients et pour lesquels nous développons actuellement plusieurs projets. En ce qui concerne les produits, nous avons présenté notre deuxième génération Rollo, volets roulants actifs, et enregistré de nouveaux contrats importants. Notre absorbeur de chocs intégré en plastique a été incorporé au module avant d'un véhicule 100% électrique haut de gamme et est en passe de devenir la nouvelle norme en ce domaine. De plus, nous avons lancé notre solution innovante pour un port de recharge électrique, un nouveau type de module qui a déjà été choisi par un client pour un nouveau véhicule 100% électrique.

Quelles opportunités apportent l'électrification pour HBPO ?

HBPO a obtenu d'excellents résultats, en gagnant plusieurs nouveaux clients clés, dont un très important fabricant américain de véhicules électriques et General Motors. Le passage aux véhicules électriques donne un coup de fouet à notre activité, avec un nombre toujours croissant de composants à haute valeur ajoutée à intégrer dans les modules avant. L'électrification entraîne de nouvelles opportunités et de nouveaux modules à développer, tels que les ports de recharge électrique. HBPO a récemment remporté le premier contrat pour fournir à un constructeur



« L'électrification ouvre d'autres opportunités avec de nouveaux modules à développer comme le module de trappe. HBPO vient de remporter son premier contrat pour son module LID, aux multiples fonctionnalités. »

MARTIN SCHÜLER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL - HBPO



électrique américain un nouveau port de recharge multifonction (fermeture à distance, indicateur de charge, etc.) – notre nouveau module LID. Nous constatons un intérêt croissant de la part de nos clients internationaux, ce qui contribuera à notre croissance pour les années à venir.

Comment l'activité Modules contribue-t-elle à l'objectif global de neutralité carbone du Groupe ?

Nous connaissons très bien notre empreinte CO₂ et sommes conscients de notre responsabilité sociétale d'entreprise. Les émissions directes de CO₂ de HBPO sont en général très faibles, notamment au niveau de la production. Nos systèmes de gestion des flux d'air (volets de calandre actifs et volets roulants actifs) améliorent considérablement l'aérodynamisme des véhicules. Cela permet d'augmenter l'autonomie des véhicules électriques et de réduire les émissions de CO₂ des véhicules thermiques. La part des matériaux recyclés utilisés dans nos modules, actuellement de 20%, évolue également de manière significative. Cette évolution influe directement sur les produits de nos clients et, par conséquent, sur l'empreinte carbone de notre Groupe.

CHIFFRES CLÉS 2021

N° 1 MONDIAL
27% DU CA ÉCONOMIQUE DU GROUPE
31 USINES DANS 11 PAYS
5 MILLIONS DE MODULES BLOC
AVANT PRODUITS PAR AN
18 % DE PART DE MARCHÉ
1 VÉHICULE SUR 5 PRODUITS EST ÉQUIPÉ
PAR PLASTIC OMNIUM

EXPERTISE

CLEAN ENERGY SYSTEMS ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE L'AUTOMOBILE

Du thermique à l'hydrogène, Plastic Omnium optimise les solutions de stockage pour tous les types de motorisation. Il développe des systèmes de dépollution et élabore de nouvelles technologies compatibles avec les véhicules électrifiés, qui sont l'avenir de la mobilité propre.

CHIFFRES CLÉS 2021

N° 1 MONDIAL

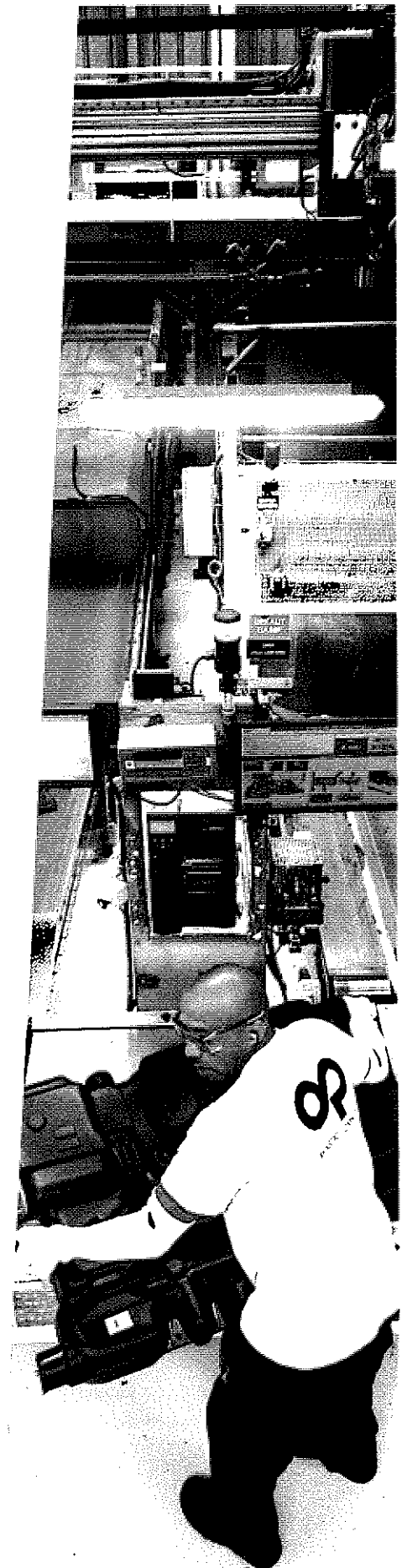
30% DU CA ÉCONOMIQUE DU GROUPE


39 USINES DANS 18 PAYS

18 MILLIONS DE RÉSERVOIRS PRODUITS PAR AN

21% DE PART DE MARCHÉ

1 VÉHICULE SUR 5 PRODUITS EST ÉQUIPÉ PAR PLASTIC OMNIUM





« La raison d'être de notre activité est d'anticiper les réglementations et les attentes sociétales pour fournir des solutions innovantes aux constructeurs automobiles et contribuer à l'émergence de la voiture propre. »

CHRISTIAN KOPP,
DIRECTEUR GÉNÉRAL - CLEAN ENERGY SYSTEMS

Comment Plastic Omnium accompagne-t-il la transition énergétique ?

La raison d'être de notre activité est d'anticiper les réglementations et les attentes sociétales pour fournir des solutions innovantes aux constructeurs automobiles et contribuer à l'émergence de la voiture propre. L'évolution du *mix powertrain* nous amène à un contexte inédit où jamais dans l'histoire de l'industrie automobile n'ont cohabité autant de technologies. Cette mixité de motorisation des véhicules coexistera encore plusieurs années avec des moteurs thermiques « classiques » et des véhicules à propulsion hybride et électrique. En concevant des systèmes de stockage d'énergie pour tous les types de motorisation, couplés à des systèmes de dépollution pour les véhicules diesel, Plastic Omnium se positionne comme un acteur majeur de la transition énergétique.

En quoi le Groupe est-il bien positionné sur ce marché ?

Face à cette mixité de motorisation – essence, diesel, hybrides et hybrides rechargeables –, nous avons cette capacité à développer toute une gamme de technologies de pointe. Nous le faisons pour les moteurs thermiques, dont nous sommes depuis de nombreuses années le leader mondial avec 1 véhicule sur 5 équipé d'un réservoir à carburant Plastic Omnium. Le moteur thermique va perdurer à moyen terme dans différentes régions du monde et notre mission est de le rendre plus vertueux, tout en investissant en parallèle dans les technologies de relève. Nous sommes également un acteur de premier plan des solutions de dépollution avec nos systèmes de Réduction Catalytique Sélective (SCR, *Selective Catalytic Reduction*) qui réduisent jusqu'à 95 % les émissions d'oxydes d'azote (NOx) des véhicules diesel. Et nous sommes présents sur le marché en plein essor des véhicules hybrides avec

nos systèmes à carburant à hautes performances iNWIN et Tanktronic®. Nous avons ainsi été le premier équipementier à développer une solution qui répond aux exigences spécifiques requises pour les véhicules hybrides rechargeables, avec un réservoir à essence à la pointe de la technologie capable de résister à des pressions élevées.

Pourquoi Plastic Omnium fait-il le pari de l'hydrogène ?

Garant d'une mobilité électrique zéro émission, l'hydrogène est une énergie d'avenir qui répond en tous points aux enjeux de la mobilité durable. La propulsion à hydrogène permet à la fois un remplissage rapide du réservoir et une grande autonomie du véhicule, offrant ainsi une expérience client équivalant à celle des véhicules thermiques. D'ici à 2030, les plans gouvernementaux vont permettre la création d'une filière hydrogène à part entière, avec une production mondiale estimée à plus de 2 millions de véhicules. Fort de notre expertise technique et industrielle dans les solutions de stockage d'énergie, nous affichons une ambition claire : devenir leader du stockage et de la production d'hydrogène embarqués. Nous investissons depuis plus de 5 ans maintenant dans le développement d'une offre hydrogène complète – des réservoirs haute pression jusqu'aux systèmes intégrés, en passant par les piles à combustible – afin de nous positionner comme un acteur clé de la mobilité décarbonée. Avec l'hydrogène, nous augmentons sensiblement la valeur du contenu par véhicule et nous nous ouvrons à d'autres mobilités comme les poids lourds, les bus et les trains. 2021 a d'ailleurs été marquée par les premiers succès commerciaux de notre nouvelle division New Energies auprès de ces différents segments de clients. Porté par les plans de relance, l'hydrogène est plus que jamais une filière d'avenir pour toutes les mobilités.

NEW ENERGIES

DEVENIR L'INDUSTRIEL RÉFÉRENT DE LA MOBILITÉ HYDROGÈNE

Pionnier de la mobilité hydrogène, Plastic Omnium s'affirme comme un acteur clé de la mobilité décarbonée avec New Energies. Aujourd'hui, le Groupe est prêt à adresser les nouvelles mobilités et à donner le top départ à l'industrialisation de la production de réservoirs à hydrogène et de piles à combustible.

En quoi l'hydrogène est-il l'avenir de la mobilité ?

L'hydrogène est une énergie zéro émission quand elle combine énergies renouvelables et pile à combustible. Elle participe donc pleinement à la décarbonation des économies. Plus de 30 pays ont déjà développé une feuille de route hydrogène et plus de 70 milliards de dollars de fonds publics sont mobilisés pour développer la filière. On recense 200 projets industriels et plans d'investissement dont 85% en Europe, en Asie et en Australie. Avec 2 millions de véhicules à pile à combustible prévus à horizon 2030, la mobilité hydrogène est un marché émergent stratégique en termes sociétaux et économiques. Plastic Omnium a investi 300 millions d'euros depuis 2015 pour devenir un acteur majeur de ce marché, qui concernera dans un premier temps la mobilité lourde – poids lourd, bus, trains, avions – puis les voitures. Dans ce marché de la

mobilité décarbonée à fort potentiel, nous visons un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros en 2030.

Pourquoi le Groupe a-t-il créé la division New Energies ?

Depuis 5 ans, New Energies incubait au sein de la division Clean Energy Systems. Avec les premiers succès commerciaux et le niveau de maturité des équipes, le moment était venu de prendre notre autonomie. En 2021, nous avons remporté des contrats dans tous les segments de la mobilité : automobile, bus, poids lourd, véhicule utilitaire et train. Nous avons notamment gagné un contrat phare avec le constructeur Hyundai pour produire 30 000 réservoirs à hydrogène par an. Plus qu'une ambition, l'hydrogène devient donc une réalité industrielle.



En 2022, nous ouvrirons une ligne de production de réservoirs haute pression en Corée du Sud. Nous projetons d'élargir notre présence industrielle à d'autres régions du monde et d'ouvrir une ligne de production de piles à combustible en Autriche. Cette montée en puissance nécessitait donc une organisation dédiée et des compétences spécifiques pour adresser ces mobilités et appréhender des technologies comme la pile à combustible. C'est chose faite avec New Energies.

Quels sont les jalons stratégiques franchis par New Energies ?

2021 fut une année de transformation technologique avec un élément fondateur : l'investissement de 100 millions d'euros pour créer la coentreprise EKPO, futur leader mondial de la pile à combustible. L'intensification de notre stratégie partenariale vise à couvrir le marché de l'aval à l'amont et être un acteur influent dans l'écosystème hydrogène. Nous avons signé un partenariat technologique avec McPhy, spécialiste des équipements de production et de distribution de l'hydrogène avec une offre de station-service. En amont, nous accompagnons la start-up Hopium, *pure player* de la voiture hydrogène. Le Groupe se positionne comme un acteur clé de la mobilité décarbonée avec une offre complète sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène, des réservoirs haute pression jusqu'aux systèmes intégrés, en passant par les piles à combustible. Notre principal atout, nous le devons d'abord à notre culture et à notre outil industriel, qui nous rendent capables de produire en série ces technologies avec un haut niveau de qualité.

OBJECTIFS 2030

**3 MDS€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE
LEADER MONDIAL SUR LA MOBILITÉ HYDROGÈNE**

CHIFFRES CLÉS 2021

**2 CENTRES DE R&D DÉDIÉS À L'HYDROGÈNE
EN FRANCE ET EN CHINE
2 USINES EN BELGIQUE ET EN CORÉE DU SUD**

« En 2021,
nous avons remporté
des contrats dans
tous les segments
de la mobilité :
automobile, bus,
poids lourd,
véhicule utilitaire
et train. »

MARC PERRAUDIN,
DIRECTEUR GÉNÉRAL - NEW ENERGIES





2.1 PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Compagnie Plastic Omnium SE a procédé à une revue et à une évaluation des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa réputation. Ces risques ont été évalués en fonction de leur probabilité de les voir se matérialiser et de l'ampleur estimée de leur impact (après prise en compte des mesures

adoptées par Compagnie Plastic Omnium SE pour gérer ces risques). Conformément à la réglementation, seuls les risques à la fois significatifs et spécifiques à Compagnie Plastic Omnium SE, sont présentés ci-après. Le tableau ci-dessous classe ces risques par catégories et indique leur importance (élevée ou modérée) en fonction de leur évaluation.

Catégories de risque	Importance	Facteurs de risque	Risque extra-financier
Risques Opérationnels	Élevée	Pandémie	
	Élevée	Pénurie de Matières premières ou de Composants	
	Élevée	Programmes automobiles	
	Élevée	Qualité des produits et services vendus	OUI
	Modérée	Santé, Sécurité et Environnement	OUI
	Modérée	Informatique	OUI
Risques Stratégiques	Élevée	Impact du changement climatique sur le modèle économique	OUI
	Élevée	Opérations de croissance externe	
Risques de Crédit et/ou Contreparties	Élevée	Clients	
	Modérée	Fournisseurs	OUI
Risques de Marché	Élevée	Prix des matières premières	
Risques Juridiques	Modérée	Droit de la concurrence	OUI
	Modérée	Propriété intellectuelle	

RISQUES OPÉRATIONNELS

RISQUE PANDÉMIE

Identification du risque

Compagnie Plastic Omnium SE est exposée à un risque de pandémie qui pourrait survenir à l'échelle d'un pays ou à une échelle plus large, soit régionale ou mondiale. Dans une situation extrême comme celle vécue au cours du premier semestre 2020, dans un premier temps en Chine puis dans le reste du monde, l'activité de Compagnie Plastic Omnium SE pourrait être brutalement interrompue dans de nombreuses usines. Ces interruptions seraient la conséquence de l'arrêt de la production dans les usines de ses clients, soit en raison de fermetures imposées par la situation sanitaire locale, soit contraintes par des problèmes d'approvisionnement en composants auprès de fournisseurs opérant dans une région impactée par une pandémie locale. Une pandémie peut également engendrer une baisse significative de la demande sur le marché automobile se traduisant par une baisse d'activité pour les constructeurs et les équipementiers. Ces arrêts ou baisses d'activité peuvent avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation de trésorerie de Compagnie Plastic Omnium SE.

Gestion du risque

Face à ce type de situation, le Groupe est capable de mettre immédiatement en œuvre des plans significatifs de réduction des

dépenses afin de limiter les impacts sur ses résultats et sur sa trésorerie. Ces plans reposent en particulier sur un recours aux dispositifs de chômage partiel existant dans la plupart des pays où le Groupe opère et sur la non-reconduction des contrats des employés intérimaires. D'autre part, le Groupe a historiquement mis en œuvre une stratégie visant à disposer, même dans ces situations exceptionnelles, de la liquidité lui permettant de respecter ses engagements vis-à-vis des tiers. Cette stratégie repose sur la mise en œuvre de financements moyen terme aussi bien par des placements privés que par des lignes de crédit bancaire confirmées et sans covenant auprès d'établissements bancaires de premier plan.

RISQUE DE PÉNURIE DE MATIÈRES PREMIÈRES OU DE COMPOSANTS

Identification du risque

La filière automobile mondiale peut être impactée par une pénurie durable de certaines matières premières ou de composants qui seraient largement utilisés pour la production de sous-ensembles nécessaires à l'assemblage des véhicules par les constructeurs. Cette pénurie, comme celle subie à partir du 2^e trimestre 2021 sur les semi-conducteurs, peut engendrer une baisse significative et durable de l'activité des constructeurs sur un grand nombre de modèles de véhicules, et par voie de conséquence, de l'activité des équipementiers. Ces baisses d'activité peuvent avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires, les résultats et la trésorerie de Compagnie Plastic Omnium SE.

Gestion du risque

Face à ce type de situation, le Groupe est capable de mettre immédiatement en œuvre des plans significatifs de réduction des dépenses afin de limiter les impacts sur ses résultats et sur sa trésorerie. Ces plans reposent en particulier sur un recours aux dispositifs de chômage partiel existant dans la plupart des pays où le Groupe opère et sur la non-reconduction des contrats des employés intérimaires. Ces adaptations d'effectifs peuvent cependant être freinées par un manque de visibilité sur l'activité à court terme des clients (*stop&go*). Au-delà des réductions de dépenses, le Groupe est en position d'engager des négociations commerciales avec les constructeurs afin d'obtenir des compensations financières au moins partielles.

RISQUE LIÉ AUX PROGRAMMES AUTOMOBILES

Identification du risque

Chaque programme automobile comporte des aléas qui pourraient dégrader sa rentabilité comparée à celle initialement attendue. Le risque concerne en particulier les programmes qui intègrent des innovations portant sur le produit ou qui mettent en œuvre de nouveaux procédés industriels. Le risque est accru pour les programmes dont le lancement coïncide avec le démarrage d'une nouvelle usine. Ces aléas peuvent engendrer pour Compagnie Plastic Omnium SE des investissements et/ou dépenses supérieurs à ceux initialement prévus afin d'atteindre les cadences et le niveau de qualité requis par le client.

Par ailleurs, chaque programme automobile est soumis à des aléas de volumes de production dépendant de multiples facteurs, parfois régionaux tels que l'activité économique, la politique industrielle des constructeurs, l'accès des ménages au crédit, le contexte réglementaire, mais aussi de facteurs spécifiques à chaque véhicule tels que l'attractivité de son design.

Enfin, chaque programme automobile est exposé à un risque d'interruption de la demande de la part du constructeur, pour une durée variable. Cette interruption peut résulter d'aléas propres au constructeur (incendie d'une de ses usines, arrêt de l'usine constructeur en raison d'une grève...) ou d'aléas exogènes (pandémie ou catastrophe naturelle touchant une ou plusieurs usines d'un constructeur). Cette interruption peut aussi résulter d'un aléa de même nature qui impacterait un fournisseur de composant entrant dans la fabrication du véhicule, avec pour conséquence de contraindre le constructeur à arrêter durablement sa chaîne de production par manque de composant.

Gestion du risque

Réduisant notablement l'exposition de Compagnie Plastic Omnium SE aux risques spécifiques et géographiques, la politique de diversification de ses activités d'une part, la multiplicité de ses programmes automobiles d'autre part constituent un axe majeur de sa stratégie.

Compagnie Plastic Omnium SE compte 93 marques clientes, soit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, sur différents segments de marché et trois grandes familles de produits distinctes. Elle continue à mutualiser son exposition aux marchés mondiaux de la production automobile par ses activités réparties sur 25 pays et avec le lancement en production d'un grand nombre de nouveaux programmes chaque année (165 en 2021).

En matière d'engagement, tout nouveau projet fait l'objet d'un processus de validation très circonstancié et, pour les projets les plus significatifs, d'une autorisation de la Direction Générale de Compagnie Plastic Omnium SE. Une fois le projet accepté, un dispositif structuré de suivi opérationnel et financier est mis en place afin d'en contrôler l'évolution.

RISQUE LIÉ À LA QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES VENDUS

Identification des risques

Compagnie Plastic Omnium SE est exposée à certains risques d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. C'est le cas tout particulièrement pour le métier Clean Energy Systems dont la majorité des produits vendus aux constructeurs automobiles entre dans la catégorie des « pièces de sécurité ». Compagnie Plastic Omnium SE est également soumise au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages aux tiers.

Gestion des risques

En matière de qualité des produits et des processus, les métiers du Groupe ont mis en place, selon des schémas qui prévalent depuis de nombreuses années dans l'industrie automobile des organisations et processus dédiés. Ces organisations et processus visent à prévenir, identifier et corriger les problèmes qualité dès leur survenance. La robustesse et l'efficacité de ces organisations et processus sont vérifiées par des audits internes annuels et par des audits clients réguliers. Ils font également l'objet d'une procédure de certification ISO/TS 16949 sur l'ensemble des centres de développement et des usines du Groupe.

Ces risques relèvent de la responsabilité civile contractuelle et font l'objet d'une couverture d'assurance spécifique.

RISQUE SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Identification des risques

Les sites de Compagnie Plastic Omnium SE sont exposés à des risques tels que les accidents du travail, les maladies professionnelles, les risques sanitaires (en particulier en période de pandémie), les atteintes à l'environnement (pollution), le non-respect ou le renforcement d'exigences réglementaires applicables dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement. De tels événements pourraient engendrer des coûts ou des dépenses d'investissements supplémentaires pour Compagnie Plastic Omnium SE afin d'y remédier, de s'y conformer et entraîner d'éventuelles sanctions.

Gestion des risques

En matière de santé, de sécurité et d'environnement, Compagnie Plastic Omnium SE met en œuvre une politique décrite dans la partie « Déclaration de performance extra-financière » du présent document. Déployée à l'échelle mondiale, elle repose sur une vision partagée, un pilotage structuré, un reporting et des démarches de certification.

Cette politique est pilotée par le Comité de Direction de Compagnie Plastic Omnium SE, sur la base d'un reporting spécifique mensuel qui fait apparaître la performance individuelle de chaque filiale, dans le cadre d'une démarche active de progrès continu.

Une organisation dédiée, composée sur le terrain d'animateurs hygiène, sécurité et environnement (HSE), est chargée d'en favoriser et coordonner le déploiement. Ce réseau d'experts est animé par la Direction HSE de Compagnie Plastic Omnium SE, relayée par des managers HSE centraux au niveau de chaque métier. Mais c'est en définitive aux Directeurs Généraux qu'incombe la responsabilité de la gestion et du suivi des risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement. En 2020 et 2021, cette organisation a permis l'application dans l'ensemble des sites du Groupe, d'un protocole standard permettant la poursuite des activités en toute sécurité dans le contexte de la pandémie Covid-19.



FACTEURS ET GESTION DE RISQUES

Principaux facteurs de risques

Des plans d'actions correctives et d'améliorations continues sont mis en œuvre et intégrés dans les démarches de certification ISO 14001 et OHSAS 18001 des sites industriels. Ces plans encouragent la généralisation des bonnes pratiques. Ils intègrent des formations relatives à l'ergonomie, à l'interface « homme-machine » et aux outils du programme interne Top Safety, ainsi que la mise en conformité des équipements.

RISQUE INFORMATIQUE

Identification du risque

L'activité quotidienne des fonctions opérationnelles (Recherche & Développement, Production, Achat, Logistique, Commercial) et des fonctions support (Finance, Ressources Humaines, Juridique) de Compagnie Plastic Omnium SE est très dépendante du bon fonctionnement des systèmes informatiques mis en œuvre dans ces fonctions. Cette activité pourrait être impactée par l'indisponibilité de systèmes informatiques critiques en raison principalement de panne de systèmes, de défaillance des réseaux de communication, d'endommagement d'infrastructures, de malveillance interne ou externe.

Gestion du risque

La Direction des Systèmes d'Information, a mis en œuvre une démarche de standardisation et de consolidation des systèmes, et mène en permanence des chantiers d'amélioration des moyens de production informatiques et réseaux, des applications de gestion et des services autour du poste de travail. Une attention particulière est portée à l'intégration des nouvelles technologies, à la disponibilité et à l'intégrité des informations de l'entreprise.

La sécurité des systèmes techniques, applicatifs et réseaux est intégrée en amont dans les projets. Elle fait l'objet d'une surveillance permanente et de contrôles réguliers par des audits.

RISQUES STRATÉGIQUES

RISQUE IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE (NON-ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE)

Identification du risque

Compagnie Plastic Omnium SE, en tant que Groupe industriel évoluant dans la filière automobile, est fortement impactée par les enjeux liés au changement climatique. Conformément aux attentes de l'ensemble des parties prenantes et afin de préserver et de développer son modèle économique, le Groupe doit réduire drastiquement son impact environnemental sur l'ensemble de sa chaîne de valeur en visant à long terme un objectif de neutralité carbone. La non atteinte de ces objectifs exposerait le Groupe à des conséquences telles que la perte de clients et de marchés, des difficultés à obtenir des financements pour le développement de ses projets, un poids fortement accru des taxes liées aux émissions de CO₂.

Gestion du risque

Comme expliqué en détail dans le chapitre 4 (pages 165 à 172) le Groupe s'est fixé un objectif de neutralité carbone dès 2025 pour ses propres activités (scope 1 et 2), un objectif de réduction de 30 % de l'ensemble de ses émissions de CO₂ du scope 3 à l'horizon 2030 (y compris celles liées à l'usage des produits vendus) et un objectif de neutralité carbone en 2050 sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Ces objectifs devraient être atteints via le plan de neutralité carbone lancé par le Groupe fin 2021 qui intègre en particulier :

- le développement de solutions et produits en support de la transition énergétique et de la baisse du bilan carbone des constructeurs (allègement, aérodynamisme et électrification des véhicules, en particulier par le développement de la filière hydrogène) ;
- l'optimisation de l'empreinte carbone des sites Plastic Omnium (efficacité énergétique et utilisation d'énergie renouvelable) ;
- l'intégration d'une part croissante de matériaux recyclés dans les productions du Groupe ;
- la collaboration avec les fournisseurs pour réduire l'impact carbone des produits sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

RISQUE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Identification du risque

Compagnie Plastic Omnium SE réalise périodiquement des opérations de croissance externe via des acquisitions ou des partenariats qui peuvent atteindre une dimension significative à l'échelle du Groupe.

Ces opérations sont décidées sur la base d'hypothèses, notamment, d'objectifs de développement de marchés, de synergies et de résultats futurs qui pourraient ne pas être atteints dans les délais ou à leur niveau anticipés initialement.

En particulier, Compagnie Plastic Omnium SE pourrait rencontrer des difficultés dans l'intégration des sociétés acquises, de leurs technologies, de leurs gammes de produits ainsi que dans l'intégration et la rétention de leurs salariés. Elle pourrait également ne pas être en mesure de conserver ou de développer des clients stratégiques des sociétés acquises.

Gestion du risque

Compagnie Plastic Omnium SE veille à anticiper la mise en place de ressources dédiées au pilotage des partenariats ou à l'intégration des sociétés acquises et à leur fixer des objectifs précis déclinés en plans d'actions. Une attention particulière est portée à une mise en place rapide des systèmes Plastic Omnium dans les entités acquises, afin de pouvoir piloter efficacement ces plans d'actions et mesurer l'atteinte des objectifs.

RISQUES DE CRÉDIT ET/OU DE CONTREPARTIES

RISQUE CLIENTS

Identification du risque

De par son activité d'équipementier automobile, Compagnie Plastic Omnium SE compte un nombre limité de clients et ne peut exclure qu'un de ses clients se retrouve dans une situation financière difficile qui l'empêche d'honorer certains engagements.

Gestion du risque

La répartition équilibrée du chiffre d'affaires par constructeurs automobiles s'est renforcée au cours des dernières années.

Dans tous les métiers du Groupe, des procédures de revue précèdent toute réponse aux appels d'offres, notamment dans un souci d'équilibre de portefeuille d'en-cours clients dont la Direction Générale de Compagnie Plastic Omnium SE fixe le profil cible et sur lequel elle exerce une surveillance permanente.

En matière de gestion, les métiers ont mis en œuvre des processus structurés de surveillance du risque clients et du recouvrement des en-cours. Le délai moyen de règlement est de 47 jours en 2021. Les créances nettes à plus de six mois représentent 10.7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, le risque de non-recouvrement des créances est faible et porte sur un montant peu significatif de créances de plus de douze mois (cf. note 6.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés page 268).

RISQUE FOURNISSEURS

Identification du risque

La défaillance d'un fournisseur significatif, notamment de composants spécifiques, pour lequel une substitution rapide est rendue difficile compte tenu du travail et des délais que requiert l'homologation d'un nouveau fournisseur, pourrait bloquer des productions de Compagnie Plastic Omnium SE. Cette défaillance pourrait aussi engendrer des investissements ou des coûts supplémentaires ayant une incidence sur la marge opérationnelle de Compagnie Plastic Omnium SE. Les principaux scénarios de défaillance correspondent à la faillite du fournisseur, à la non atteinte par le fournisseur des spécifications qualité requises, à une pénurie de matière ou composants, ou encore à un incendie, une catastrophe naturelle, une grève ou une pandémie, qui impacterait l'usine du fournisseur avec pour conséquence de le contraindre à limiter ou interrompre durablement sa production.

Gestion du risque

Dans une optique de réduction de ce risque, tout fournisseur de composants spécifiques fait l'objet d'une homologation établie sur des critères opérationnels, financiers et extra-financiers précis.

Pour les fournisseurs homologués, ces critères font ensuite l'objet d'une surveillance régulière par les Directions Achats et Qualité. Les fournisseurs à risque font l'objet d'un suivi particulier avec, chaque fois que nécessaire, la mise en place d'un stock de sécurité dédié.

Enfin, les Directions opérationnelles exercent une vigilance toute particulière dans ce domaine afin d'anticiper et gérer au mieux des situations de défaut d'approvisionnement peu fréquentes, mais au développement éventuellement rapide.

En 2021, Compagnie Plastic Omnium SE n'a pas connu de défaillances majeures de la part de ses fournisseurs ayant eu des conséquences significatives pour ses propres activités et celles de ses clients.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché font également l'objet d'une information dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.

RISQUE DE PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Identification du risque

L'activité de Compagnie Plastic Omnium SE nécessite l'achat de quantités importantes de matières premières (en particulier matières plastiques et peintures) soumises à des variations de prix qui seraient susceptibles d'impacter sa marge opérationnelle.

Gestion du risque

Pour limiter les impacts liés à ces variations de prix, Compagnie Plastic Omnium SE a mis en œuvre avec la plupart de ses clients des clauses d'indexation au moins partielle des prix de vente ou, à défaut, procède à des renégociations régulières de prix.

RISQUES JURIDIQUES

Compagnie Plastic Omnium SE dispose d'une Direction des Affaires Juridiques centralisée qui s'appuie, si besoin, sur des conseils locaux et sur un réseau de correspondants dans les principaux pays. Cette Direction accompagne les Directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations courantes ou exceptionnelles, prévient, anticipe, gère les risques juridiques liés aux activités et pilote les litiges.

À la date d'établissement du présent document, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont Compagnie Plastic Omnium SE a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir, ou ayant eu au cours des douze derniers mois, des effets négatifs significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe Plastic Omnium.

RISQUE LIÉ AU DROIT DE LA CONCURRENCE

Identification du risque

Les principaux marchés sur lesquels Compagnie Plastic Omnium SE se développe, ne sont accessibles qu'à un nombre limité d'acteurs (régionaux ou mondiaux) en raison des niveaux d'expertises requis ainsi que des investissements nécessaires en recherche, en développement de produits et dans les dispositifs industriels. Ce contexte spécifique de marché est susceptible d'accroître pour Compagnie Plastic Omnium SE le risque de non-respect par un de ses salariés des réglementations relatives au droit de la concurrence (en particulier, une entente avec un concurrent concernant la fixation des prix de vente, les conditions de vente ou la répartition des marchés) avec pour conséquences des sanctions qui pourraient lui être infligées par les autorités de la concurrence.



Gestion des risques

Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place depuis 2010 un Code de conduite relatif au respect des règles du droit de la concurrence, en veillant au moment de son déploiement à la formation de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats. Depuis, Compagnie Plastic Omnium SE maintient chaque année son effort de formation dans ce domaine, par des séances de formation présentielles organisées régulièrement dans l'ensemble des zones géographiques où le Groupe opère. Ces formations sont complétées par une invitation annuelle de l'ensemble des collaborateurs des fonctions commerciales et achats à une formation e-learning dédiée à ce Code.

RISQUE LIÉ À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Identification du risque

Le développement de Compagnie Plastic Omnium SE s'appuie principalement sur sa capacité d'innovation. Dans ce contexte, Compagnie Plastic Omnium SE est exposée à un risque de détournement de savoir-faire, aussi bien en tant que victime que contrevenante, pouvant faire l'objet d'une contestation.

Gestion du risque

Dans les domaines de la Recherche et du Développement, Compagnie Plastic Omnium SE a mis en œuvre une démarche structurée de surveillance et de recherche d'antériorité lui permettant d'assurer la gestion et la protection de ses droits de propriété intellectuelle. Les

innovations issues de la Recherche & Développement font l'objet d'une politique étendue de dépôt de brevets. Malgré les mesures mises en place, notamment au travers de sa démarche de recherche d'antériorité, Compagnie Plastic Omnium SE ne peut exclure l'existence de droits de propriété intellectuelle de tiers antérieurs à ses droits et de risques de contestation pouvant en découler.

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place un programme mondial d'assurances bénéficiant à toutes les filiales dont elle détient une participation majoritaire. Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où elle est implantée. Il vise à couvrir les risques principaux pouvant affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine, par la mise en place des couvertures suivantes :

- assurance dommages et pertes d'exploitation ;
- assurance responsabilité civile exploitation et produit ;
- assurance responsabilité civile environnement ;
- ainsi que des assurances couvrant des risques spécifiques (transport, voyages, véhicules...).

Les couvertures et les montants de garantie sont appropriés à la nature des risques et tiennent compte des capacités du marché de l'assurance.

2.2 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

DÉFINITION ET OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitent l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de Compagnie Plastic Omnium SE vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de Compagnie Plastic Omnium SE, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de Compagnie Plastic Omnium SE. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer totalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

Compagnie Plastic Omnium SE travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

PÉRIMÈTRE RETENU

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de Compagnie Plastic Omnium SE, société mère du groupe Plastic Omnium. Il décrit en particulier les procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, Compagnie Plastic Omnium SE examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ORGANISATION GÉNÉRALE

Compagnie Plastic Omnium SE est constituée de trois Métiers : Intelligent Exterior Systems, Clean Energy Systems et HBPO.

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de Compagnie Plastic Omnium SE, ces trois Métiers sont autonomes dans la mise en place des moyens et ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs dont ils sont responsables, sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

ORGANISATION DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose d'une part sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne. Ce dispositif repose d'autre part sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des principaux risques auxquels il pourrait être confronté.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur 7 fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle Interne et *Compliance*, qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque Métier, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de Compagnie Plastic Omnium SE définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du Comité de Direction, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Directeur Général, de la Directrice Générale Déléguée, du Directeur Général Adjoint et Directeur de la Performance Achats, de la Directrice Financière et des Systèmes d'Information, de la Secrétaire Générale et Directrice Juridique et Présidente du Comité de Contrôle Interne et *Compliance*, de la Directrice des Ressources Humaines, du Directeur du Développement Durable, du Directeur de l'Innovation et des Directeurs Généraux des Métiers. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transversale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la santé, la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des Métiers et filiales et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions du budget mensuelisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du bilan, et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Métiers et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en novembre de chaque année.



LE RÉFÉRENTIEL DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de Compagnie Plastic Omnium SE repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le Référentiel est constitué du Code de conduite, des Règles et Procédures du Groupe et du Manuel de procédures comptables et financières.

Le Code de conduite : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, Compagnie Plastic Omnium SE attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. Compagnie Plastic Omnium SE est signataire du Pacte Mondial Global Compact qui, avec le Code de conduite de Compagnie Plastic Omnium SE, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que Compagnie Plastic Omnium SE entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, Compagnie Plastic Omnium SE s'est dotée d'un Code de conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de conduite s'applique à Compagnie Plastic Omnium SE ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. Compagnie Plastic Omnium SE exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs des Métiers du Groupe et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

Le Corps de Règles et les Procédures Groupe : Compagnie Plastic Omnium SE dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de Compagnie Plastic Omnium SE et des Directions opérationnelles de ses activités et filiales dans les domaines suivants :

- Gouvernance et Juridique ;
- Santé Sécurité Environnement ;
- Ressources Humaines ;
- Trésorerie (financements et opérations courantes) ;
- Ventes ;
- Achats (exploitation et investissements) ;
- Stocks et Logistique ;
- Projets Automobiles ;
- Comptabilité et Fiscalité ;
- Production et Qualité ;
- Immobilier ;
- Systèmes d'Information.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

Le Manuel de procédures comptables et financières : Compagnie Plastic Omnium SE dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Compagnie Plastic Omnium SE est exposée sont présentés au chapitre 2.1 « Principaux facteurs de risques ». Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise. L'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Compagnie Plastic Omnium SE cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit Interne.

Les Directions opérationnelles mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les Directions fonctionnelles centrales, à savoir la Direction des Ressources Humaines, la Direction du Développement Durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information, la Direction Juridique et la Direction de la Performance Achats, sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de Compagnie Plastic Omnium SE. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, et pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement. Elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur, et de mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

Compagnie Plastic Omnium SE dispose d'un département d'Audit Interne centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat Général de Compagnie Plastic Omnium SE. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle Interne et *Compliance*, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit Interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de Compagnie Plastic Omnium SE, qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les métiers du Groupe. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Toute nouvelle entité est auditée dans l'année qui suit sa création ou son acquisition. Depuis 2020, les restrictions de déplacement liées au contexte sanitaire Covid-19 ont conduit le département d'Audit interne à adapter ses processus d'audit de manière à pouvoir réaliser certains audits à distance, avec une utilisation étendue d'outils digitaux. Pour mener à bien ces audits à distance, l'équipe d'auditeurs est complétée par un auditeur local présent physiquement dans les sites audités. Aucune des missions réalisées en 2021 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département Contrôle interne supervise les campagnes annuelles d'autoévaluation du contrôle interne. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales.

Enfin, l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

SURVEILLANCE

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle Interne et *Compliance*.

Le Comité de Contrôle Interne et *Compliance* assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle Interne et *Compliance* est présidé par la Secrétaire Générale de Compagnie Plastic Omnium SE. Il compte parmi ses membres la Directrice des Ressources Humaines, le Directeur Général Adjoint et Directeur de la Performance Achats, la Directrice Financière et Directrice des Systèmes d'information, le Directeur du Contrôle interne, le Directeur des Risques et de l'Audit Interne, la Directrice de la *Compliance*, le Manager de l'Audit interne, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Métiers du Groupe. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Directeur Général, dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin, le Conseil d'Administration examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de Compagnie Plastic Omnium SE arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

CONTRÔLE INTERNE RELATIF À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE LA SOCIÉTÉ

PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;
- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;
- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.



FACTEURS ET GESTION DE RISQUES

Procédures de contrôle interne et gestion des risques

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptable tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par la Direction des comptabilités et normes Groupe, qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe. Les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique. Par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les métiers ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la quasi-totalité de leurs sites industriels, de Recherche & Développement et administratifs, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire biannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées par Compagnie Plastic Omnium SE entrent dans le périmètre de ces quatre processus.

PROCESSUS DE REPORTING FINANCIER ET PROCESSUS DE CONTRÔLE

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque métier. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours ouvrés après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend en particulier un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche & Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, de ses Métiers et filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute chaque année en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Métiers du Groupe, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé fin novembre avant d'être présenté au Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Métier pour l'année N+1.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciale, innovation, industrielle et financière du Groupe et de ses métiers.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, Compagnie Plastic Omnium SE assure le financement des besoins moyen terme des filiales que le Groupe contrôle. Plastic Omnium Finance assure le financement des besoins court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (*cash pooling*). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par *netting*. Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine à la Direction Générale. Il comprend la situation de trésorerie de chaque métier et du Groupe, ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, et aucun changement remarquable n'a été relevé en 2021 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

TRAVAUX PRÉVUS EN 2022

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, Compagnie Plastic Omnium SE complètera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques et la Direction du Contrôle Interne sont pleinement impliquées, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières, et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit Interne a prévu de réaliser 27 missions en 2022.

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'audit interne.



3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 et suivants et L. 22-10-9 et L. 22-10-10 du Code de commerce, le présent chapitre rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration incluant notamment les principes d'organisation garantissant un équilibre des pouvoirs. Les éléments constitutifs de la rémunération des mandataires sociaux y sont également précisés ainsi que les opérations sur les titres Plastic Omnium déclarées par les mandataires sociaux en 2021 et la politique de rémunération en application des dispositions susvisées du Code de commerce.

Ce rapport a été présenté au Comité des Comptes, au Comité des Nominations et au Comité des Rémunérations pour les parties relevant de leurs domaines d'activité. Il a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 17 février 2022.

Il est rappelé que Compagnie Plastic Omnium SE se réfère aux dispositions du code de bonne gouvernance édicté par l'AFEP-MEDEF.

3.1 COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AFEP-MEDEF, le nombre d'administrateurs représentant les salariés n'est pas comptabilisé pour établir le pourcentage d'administrateurs indépendants.

3.1.1.1 ÉQUILIBRE DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des articles 11 et 11bis des statuts de la Société et conformément aux dispositions des articles L. 225-17 et L. 22-10-6 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE est composé de dix-huit membres au plus dont deux administrateurs représentant les salariés du Groupe si le nombre d'administrateurs est égal ou supérieur à huit.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans renouvelable. Le mandat des administrateurs nommés par l'Assemblée Générale vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale du 22 avril 2021 a renouvelé le mandat d'administrateur de Mme Anne-Marie Couderc, Mme Lucie Maurel Aubert, la société Burelle SA représentée par Mme Éliane Lemarié, M. Laurent Burelle, M. Laurent Favre, Prof. Dr. Bernd Gottschalk, M. Paul Henry Lemarié et M. Alexandre Mérieux. Elle a acté le non-renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean Burelle et de M. Jérôme Gallot. M. Jean Burelle a été nommé Censeur de la Société par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 17 février 2021.

À la date du présent rapport, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres dont :

- 13 administrateurs élus par l'Assemblée Générale des actionnaires conformément aux dispositions du Code de commerce dont le Président du Conseil d'Administration (M. Laurent Burelle), le Directeur Général (M. Laurent Favre) et le Directeur Général Délégué (Mme Félicie Burelle) ;
- 2 administrateurs représentant les salariés désignés conformément aux dispositions des articles L. 22-10-6 et suivants du Code de commerce.

Le Conseil d'Administration comprend cinq administrateurs indépendants (voir Section 3.1.1.5) : il en résulte un pourcentage d'administrateurs indépendants de 38%, étant précisé que conformément au Code

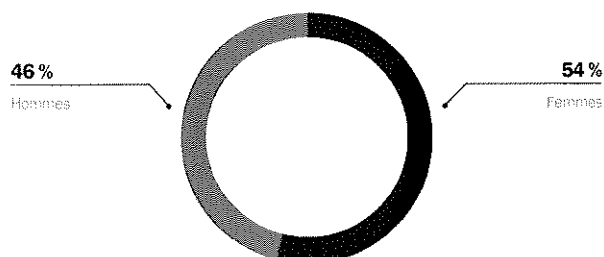
3.1.1.2 POLITIQUE DE DIVERSITÉ APPLIQUÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : PROFILS, EXPÉRIENCE ET EXPERTISES DES ADMINISTRATEURS EN EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce qui instaure un principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE comprend huit femmes administrateurs sur quinze. Pour l'appréciation de la proportion de femmes et d'hommes au sein des Conseils d'Administration, la loi prévoit que les administrateurs représentant les salariés qui ne sont pas élus par l'Assemblée Générale ne sont pas pris en compte. Ainsi le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE comprenant deux administrateurs représentant les salariés, l'appréciation est faite sur une base de treize administrateurs dont sept sont des femmes, soit 54 % de femmes. Le principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes est également respecté en ce qui concerne les deux administrateurs représentant les salariés.

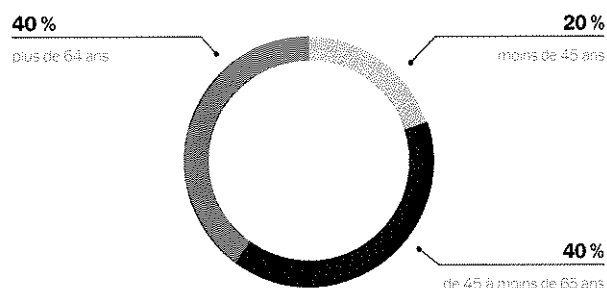
Outre la féminisation de ses membres, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE s'attache à diversifier les profils des administrateurs en termes de compétences et de nationalités. Sur la base de la matrice de compétence (voir *infra*), le Comité des Nominations soumet au Conseil d'Administration des recommandations à l'effet de sélectionner, le cas échéant avec l'assistance d'un cabinet extérieur, les candidats au renouvellement de la composition du Conseil d'Administration sur la base notamment des critères suivants :

- les compétences de management acquises au sein de grandes entreprises internationales françaises ou étrangères ;
- la connaissance du Groupe ou de son secteur d'activité ;
- l'expérience professionnelle ;
- l'expertise financière et comptable ;
- les compétences en matière de RSE, R&D et numérique ;
- une disponibilité et un engagement dans l'exercice de leur mandat.

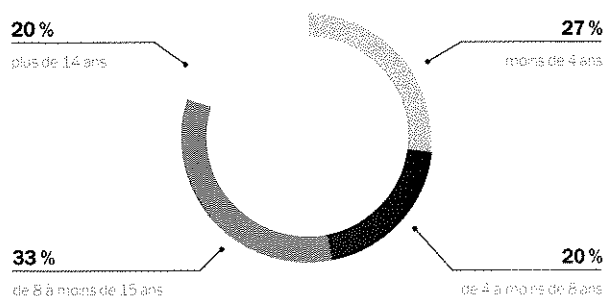
RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



RÉPARTITION PAR ÂGE



ANCIENNETÉ DANS LE MANDAT



Qualifications et expériences professionnelles des administrateurs en exercice

Le Conseil d'Administration s'attache à promouvoir la mixité et la diversité en son sein au regard des qualifications et expériences professionnelles, de la nationalité et de l'âge de ses membres.

Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires (expertise internationale, financière, industrielle, commerciale, etc.) avec pour certains, une connaissance ancienne et approfondie de Compagnie Plastic Omnium SE et de son environnement.

S'agissant des qualifications et expériences professionnelles des administrateurs, l'objectif du Conseil est de faire en sorte que sa composition soit en adéquation avec les activités de Compagnie Plastic Omnium SE, ses enjeux, ses orientations stratégiques, contribuant ainsi à la qualité des décisions.






























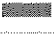


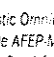
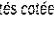
Le tableau ci-dessous synthétise la diversité et la complémentarité des compétences mobilisées.

	Direction Générale	Digital, Innovation, Nouvelles technologies	Secteur de l'Industrie	RSE	Finance	Secteur de l'automobile	Ressources Humaines	Connaissance du Groupe
Laurent Burelle	☑		☑	☑	☑	☑		☑
Laurent Favre	☑	☑	☑			☑		☑
Félicie Burelle	☑	☑	☑		☑	☑		☑
Anne Asensio	☑	☑	☑			☑		
Anne-Marie Couderc	☑		☑	☑			☑	
Prof. Dr. Bernd Gottschalk			☑		☑	☑		
Vincent Labruyère	☑	☑			☑			
Éliane Lemarié				☑			☑	☑
Paul Henry Lemarié	☑	☑	☑		☑	☑		☑
Lucie Maurel Aubert	☑			☑	☑			
Alexandre Mérieux	☑	☑	☑					
Cécile Moutet								☑
Amélie Oudéa-Castéra	☑	☑			☑			
Amandine Chaffois			☑			☑		☑
Ireneusz Karolak			☑			☑		☑

**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Prénom et nom	Age	Homme/ Femme	Nationalité	Nbre de mandats dans des sociétés cotées*	Date initiale de nomination	Échéance du mandat	Ancienneté au Conseil	Comités d'études		
								Comptes	Nominations	Rémunérations
Président du Conseil d'Administration										
Laurent Burelle 	72	H		1	18/06/1981	2024	40			
Direction Générale										
Laurent Favre 	50	H		0	01/01/2020	2024	2			
Félicie Burelle 	42	F		1	27/04/2017	2023	4			
Administrateurs Indépendants**										
Anne Asensio 	59	F		1	28/04/2011	2023	10			*
Anne-Marie Couderc 	71	F		1	20/07/2010	2024	11		*	*
Lucie Maurel Aubert 	60	F		0	15/12/2015	2024	6	#	#	
Alexandre Mérieux 	47	H		1	26/04/2018	2024	3			#
Amélie Oudéa-Castéra 	43	F		1	01/01/2014	2022	8	#		
Administrateurs non indépendants et/ou issus de la famille Burelle										
Prof. Dr. Bernd Gottschalk 	78	H		1	28/04/2009	2024	12			
Vincent Labryère 	71	H		0	16/05/2002	2023	19	*		
Éliane Lemarié, représentant permanent de Burelle SA 	76	F		1	09/04/2009	2024	12		#	
Paul Henry Lemarié 	74	H		1	26/06/1987	2024	34			
Cécile Moutet 	48	F		0	27/04/2017	2023	4			
Administrateurs représentant les salariés										
Amandine Chaffois 	41	F		0	04/07/2019	2022	2			
Ireneusz Karolak 	62	H		0	23/05/2019	2022	2			
Censeur										
Jean Burelle 	82	H		1	17/02/2021	2024	1			

* Nombre de mandats, hors Compagnie Plastic Omnium SE, exercés dans des sociétés cotées.

** Indépendance au sens des critères du Code AFEP-MEDEF.


Membre du Comité * Président du Comité

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration


60 ANS
ÂGE MOYEN
DES ADMINISTRATEURS
AU 31/12/2021


54%
DE FEMMES
ADMINISTRATEURS
AU 31/12/2021


38%
ADMINISTRATEURS
INDÉPENDANTS
AU 31/12/2021

CHANGEMENTS INTERVENUS DANS LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS EN 2021

	Départs	Nomination	Renouvellements
Conseil d'Administration	Jean Burelle (22/04/2021) Jérôme Gallot (22/04/2021)		Laurent Burelle (22/04/2021) Laurent Favre (22/04/2021) Burelle SA (22/04/2021) Anne-Marie Couderc (22/04/2021) Lucie Maurel Aubert (22/04/2021) Prof. Dr. Bernd Gottschalk (22/04/2021) Paul Henry Lemarié (22/04/2021) Alexandre Mérieux (22/04/2021)
Comité des Comptes			Lucie Maurel Aubert (17/02/2021)
Comité des Rémunérations	Prof. Dr. Bernd Gottschalk (17/02/2021)	Alexandre Mérieux (17/02/2021)	Anne-Marie Couderc (17/02/2021)
Comité des Nominations			Anne-Marie Couderc (17/02/2021) Éliane Lemarié (17/02/2021) Lucie Maurel Aubert (17/02/2021)

Deux administrateurs représentant les salariés

Deux administrateurs représentant les salariés sont membres du Conseil d'Administration. Avec un prisme particulier lié à leur connaissance de l'entreprise, ils apportent un éclairage complémentaire et enrichissent la qualité des débats du Conseil.

Amandine Chaffois, désignée par le Comité de Groupe France, exerce les fonctions de *Vice-President Value Chain Sustainability* du Groupe.

Ireneusz Karolak, désigné par le Comité Européen de Concertation, exerce les fonctions de Responsable des Achats pour le métier Clean Energy Systems de l'activité Plastic Omnium Industries, en Pologne.

Ils ont tous deux été nommés en 2019 pour un mandat de trois ans. Dès leur prise de fonction, ils ont bénéficié d'un programme de formation dispensé par un organisme externe portant notamment sur le rôle et le fonctionnement du Conseil d'Administration, les droits et obligations des administrateurs et leur responsabilité. Ils ont également suivi un parcours d'intégration destiné à parfaire leur connaissance de l'organisation et des activités du Groupe.

Amandine Chaffois et Ireneusz Karolak perçoivent une rémunération en qualité de membres du Conseil d'Administration selon les mêmes règles de répartition que les autres administrateurs. Les éléments de leur rémunération en qualité de salariés ne font pas l'objet d'une publication.





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

LAURENT BURELLE

Président du Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE et Président-Directeur Général de Burelle SA



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Plastic Omnium

1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION :

18/06/1981

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2024

ACTIONS DÉTENUES :

667 000

(au 31/12/2021)

BIOGRAPHIE

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (ETH) et titulaire d'un *Master of Sciences, Chemical Engineering*, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres.

Il est nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il a occupé de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de Compagnie Plastic Omnium en 1988 puis Président-Directeur Général en 2001, mandat qu'il a détenu jusqu'au 31 décembre 2019. À cette date a été mise en place la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Laurent Burelle est Président du Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE depuis le 1er janvier 2020 et Président-Directeur Général de Burelle SA depuis le 1er janvier 2019.

Il est également, Président de l'AFEP (Association Françaises des Entreprises Privées) depuis 2017. Laurent Burelle est par ailleurs administrateur-fondateur de la Fondation Jacques Chirac.

Il est Grand Officier de l'Ordre National du Mérite et Commandeur de la Légion d'honneur.

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS FRANÇAISES			
Burelle SA	Président-Directeur Général	✓	✓
Sofiparc	Président et membre du Comité de Surveillance		✓
Sofiparc Management	Président		✓
Burelle Participations	Administrateur		✓
AFEP (association)	Président		
Fondation Jacques Chirac (association)	Administrateur - Fondateur		
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES			
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co., Ltd (Chine)	Administrateur		✓
SOGEC 2 (Belgique)	Administrateur délégué		
Compagnie Financière de la Cascade SA (Belgique)	Président - Administrateur-délégué		
Plastic Omnium Inc. (États-Unis)	Président (jusqu'en février 2021)		✓

LAURENT FAVRE

Directeur Général de Compagnie Plastic Omnium SE



BIOGRAPHIE

Laurent Favre est ingénieur diplômé de l'École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile (ESTACA). Il a débuté sa carrière dans l'automobile, en Allemagne.

Pendant plus de vingt ans, il a occupé différents postes à responsabilités au sein de sociétés allemandes, équipementiers automobiles de premier rang tels que ThyssenKrupp (systèmes de direction), ZF (transmissions et colonnes de direction) et Benteler (pièces de structure) dont il a été Directeur Général de la Division Automobile.

Laurent Favre est Directeur Général de Compagnie Plastic Omnium SE.

NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION :

01/01/2020

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2024

ACTIONS DÉTENUES :

3 870

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS FRANÇAISES			
Plastic Omnium Auto Exteriors	Président-Directeur Général		✓
Plastic Omnium Auto Inergy	Président		✓
Plastic Omnium Finance	Gérant		✓
Plastic Omnium Modules	Président		✓
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES			
Plastic Omnium GmbH (Allemagne)	Gérants		✓
HBPO Beteiligungsgesellschaft mbH (Allemagne)	Membre du Shareholders Committee		✓
Plastic Omnium New Energies (Belgique)	Administrateur		✓
Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co., Ltd (Chine)	Administrateur		✓
Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co., Ltd (Chine)	Président du Conseil d'Administration		✓
Plastic Omnium Inc. (États-Unis)	Président (depuis février 2021)		✓



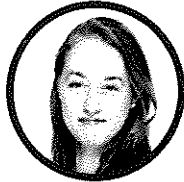


3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

FÉLICIE BURELLE

Directeur Général Délégué de Compagnie Plastic Omnium SE



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION :

27/04/2017

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2023

ACTIONS DÉTENUES :

900

BIOGRAPHIE

Félicie Burelle est diplômée de l'ESCE et titulaire d'un diplôme en *Business-Finance* de la South Bank University de Londres ainsi que d'un MBA de l'Instituto de Empresa (IE) Business School de Madrid.

Après avoir débuté sa carrière en 2001 au sein du groupe Plastic Omnium en tant que responsable comptable d'une filiale de la Division Auto Exterior en Espagne à Madrid, Félicie Burelle a intégré, en 2006, le Département Mergers & Acquisitions d'Ernst & Young Transaction Services. En 2010, elle a rejoint de nouveau Compagnie Plastic Omnium et a pris la Direction du Plan Stratégique et de la Coordination Commerciale de la Division Auto Exterior dont elle a été également membre du Comité de Direction.

Félicie Burelle est membre du Conseil d'Administration de Burelle SA depuis 2013.

En 2015, elle a été promue Directeur de la Stratégie et du Développement de Compagnie Plastic Omnium et est depuis lors membre du Comité de Direction.

Désignée Directrice Générale Adjointe de Compagnie Plastic Omnium le 1^{er} janvier 2018, Félicie Burelle est Directeur Général Délégué depuis le 1^{er} janvier 2020.

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS FRANÇAISES			
Burelle SA	Administrateur	✓	✓
Burelle Participations	Administrateur		✓
CIC Lyonnais de Banque	Administrateur		
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES			
Compagnie Financière de la Cascade SA (Belgique)	Administrateur		
Plastic Omnium New Energies (Belgique)	Administrateur		✓
HBPO Beteiligungsgesellschaft mbH (Allemagne)	Membre du Shareholders Committee		✓

ANNE ASENSIO

Vice-Présidente Design de Dassault Systèmes



BIOGRAPHIE

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987) et a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scénic). Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilité chez General Motors, où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design, de l'innovation et de l'entreprise.

Anne Asensio est Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Dassault Systèmes
10, rue Marcel Dassault 78140 Vélizy-Villacoublay

PREMIÈRE NOMINATION :

28/04/2011

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2023

ACTIONS DÉTENUES :

900



SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS ET ORGANISATIONS FRANÇAISES			
Dassault Systèmes	Vice-Présidente Design Expérience	✓	
Agence de la Promotion de la Création Industrielle	Administrateur - Membre du Conseil d'Administration		
Strate École du design	Associé honoraire, Administrateur et membre du conseil scientifique		
Institut de Recherche et d'Innovation (IR) Centre Pompidou	Membre du Collège		
Design Île-de-France (Région)	Membre du Conseil		
V-A (Association)	Membre du Conseil d'Administration		
SOCIÉTÉS ET ORGANISATIONS ÉTRANGÈRES			
Université de Design de Umeå (Suède)	Membre du Conseil Stratégique		
World Design Organisation (Canada)	Membre du Conseil		



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

ANNE-MARIE COUDERC

Présidente du Conseil d'Administration d'Air France KLM



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Air France KLM
2, rue Robert Esnault Peletier 75007 Paris

PREMIÈRE NOMINATION :

20/07/2010

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2024

ACTIONS DÉTENUES :

1 350

BIOGRAPHIE

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général puis est nommée Directrice Générale Adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail et des Affaires sociales, chargée de l'emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du Comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

En 2007, elle est nommée Secrétaire Générale de Lagardère Active et devient Directrice Générale de Presstalis en 2010. Elle est désignée Présidente du Conseil d'Administration jusqu'en 2017.

Depuis 2016, Anne-Marie Couderc est Présidente du Conseil d'Administration d'Air France KLM et d'Air France.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS FRANÇAISES			
Air France KLM	Présidente du Conseil d'Administration Présidente du Comité des Nominations et Gouvernance Administrateur indépendant	✓	
Air France	Présidente du Conseil d'Administration		
Transdev	Administrateur Membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique		
Ramsay - Générale de Santé	Administrateur Présidente du Comité des Rémunérations et des Nominations Membre du Comité d'Audit et des Risques		
C.E.S.E.	Membre		

PROF. DR. BERND GOTTSCHALK

Fondateur et Président de AutoValue GmbH

**BIOGRAPHIE**

Titulaire d'un doctorat d'économie, Prof. Dr. Bernd Gottschalk a étudié l'économie à l'université de Hambourg et de Sarrebruck, puis à Stanford/Californie. Il a débuté sa carrière au sein du groupe Daimler AG dans le domaine de la Finance, et devient Directeur d'usine avant d'être nommé Président Mercedes-Benz du Brésil.

En 1992, il est nommé, membre du Comité de Direction du groupe Daimler AG, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Prof. Dr. Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'Industrie Automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseil pour l'industrie automobile AutoValue GmbH, qu'il dirige depuis cette date.

NATIONALITÉ : Allemande

ADRESSE PROFESSIONNELLE :
AutoValue GmbH
Savigrystrasse 34, 60325 Frankfurt-am-Main

PREMIÈRE NOMINATION :
28/04/2009

ÉCHÉANCE DU MANDAT :
2024

ACTIONS DÉTENUES :
900

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES			
AutoValue GmbH (Allemagne)	Président		
Schaeffler AG (Allemagne)	Administrateur		
Jost Werke AG (Allemagne)	Administrateur, Deputy Président	✓	
Bentler International AG (Autriche)	Administrateur		
Aeye Inc. (États-Unis)	Membre du Comité d'Audit Président du Comité de Nomination et de Gouvernance Corporative		



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

VINCENT LABRUYÈRE

Président du Groupe Labruyère



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Groupe Labruyère
70, avenue Édouard-Herriot 71009 Mâcon

PREMIÈRE NOMINATION :

16/05/2002

ECHÉANCE DU MANDAT :

2023

ACTIONS DÉTENUES :

10 932

BIOGRAPHIE

ingénieur de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, Vincent Labruyère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Établissements Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il a pris la direction de l'imprimerie Perroux, spécialisée dans la fabrication de chèquiers et imprimés bancaires, qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il a fondé le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion, ainsi que la fabrication des moyens de paiement, qu'il a cédé en 2001 à La Poste belge.

Vincent Labruyère a rejoint ensuite le groupe Labruyère comme Directeur Général puis Président du Directoire puis Président du Conseil de Surveillance, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, immobilier commercial et le capital développement en France et à l'étranger.

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS FRANÇAISES			
Groupe Labruyère	Président du Conseil de Surveillance		
Société Financière du Centre	Président		
Pige SA	Représentant permanent du groupe Labruyère, administrateur (jusqu'en décembre 2021)		
SC Domaine Jacques Prieur	Gérant		

ÉLIANE LEMARIÉ, REPRÉSENTANTE PERMANENTE DE BURELLE SA

Administrateur de Burelle SA



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :
Burelle SA
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION DE BURELLE SA EN QUALITÉ
D'ADMINISTRATEUR : 26/06/1987

PREMIÈRE NOMINATION DE MME ÉLIANE LEMARIÉ
EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT PERMANENT DE
BURELLE SA :

09/04/2009

ÉCHÉANCE DU MANDAT DE BURELLE SA :
2024

ACTIONS DÉTENUES PAR
Mme Éliane Lemarié :
235 996

BIOGRAPHIE

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle a débuté sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée Permanente des Chambres de Commerce et de l'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié a été ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle a créé et développé l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle a été Président-Directeur Général jusqu'en 2010.



SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS FRANÇAISES			
Burelle SA	Administrateur	*	✓
Sofiparc	Membre du Comité de Surveillance		✓
Union Industrielle	Président du Conseil de Surveillance		
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES			
SOGEC 2 (Belgique)	Administrateur délégué		
Garamond (Belgique)	Administrateur		



3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

PAUL HENRY LEMARIÉ

Président-Directeur Général de Burelle Participations



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Burelle Participations
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION :

26/06/1987

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2024

ACTIONS DÉTENUES :

315 900

BIOGRAPHIE

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction Financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans le groupe d'ingénierie Sofresid (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P - Produits Plastiques Performants. En 1985, il a pris la Direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de Compagnie Plastic Omnium, puis Directeur Général en 1988 et il devient Directeur Général Délégué en 2001 jusqu'au 31 décembre 2019. Il est nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, puis Directeur Général Délégué en 2011 jusqu'au 31 décembre 2020.

Paul Henry Lemarié est Président-Directeur Général de Burelle Participations depuis le 28 juillet 2021.

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS FRANÇAISES			
Burelle Participations	Président-Directeur Général		✓
Burelle SA	Administrateur	✓	✓
Sofiparc	Membre du Comité de Surveillance		✓
SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE			
Garamond (Belgique)	Administrateur		

LUCIE MAUREL AUBERT

Vice Présidente de Rothschild Martin Maurel et associés/ Vice Présidente du conseil de surveillance de Rothschild & co



BIOGRAPHE

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1985 en tant qu'avocate d'affaires au sein du cabinet Gide Loyrette Nouel, Lucie Maurel Aubert a rejoint, en 2002, la banque familiale Martin Maurel dont elle est administrateur depuis 1999.

En 2007, Lucie Maurel Aubert est nommée Directeur Général Délégué de la Compagnie Financière Martin Maurel, puis, en 2011, Vice-Président-Directeur Général Délégué. En 2013 elle est nommée Directeur Général de la Banque Martin Maurel.

Depuis 2017, Lucie Maurel Aubert est Vice-Président de Rothschild Martin Maurel Associés.

Lucie Maurel Aubert est Chevalier de la Légion d'honneur.

NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :
Rothschild Martin Maurel
29, avenue de Messine 75008 Paris

PREMIÈRE NOMINATION :
15/12/2015

ÉCHÉANCE DU MANDAT :
2024

ACTIONS DÉTENUES :
910



SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS FRANÇAISES			
Rothschild Martin Maurel et Associés	Vice-Présidente		
STEF - TFE	Administrateur		
Fonds de dotation du Grand Paris	Administrateur		
Rothschild & Co	Vice-Présidente du Conseil de Surveillance		
Association Française de Banques	Vice-Présidente		
SNEF	Administrateur		
Festival d'art lyrique d'Albi-Provence	Vice-Présidente		



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

ALEXANDRE MÉRIEUX

Président-Directeur Général de bioMérieux



BIOGRAPHIE

Alexandre Mérieux est diplômé de l'Université de Lyon-II en biologie et d'HEC Montréal Business School.

De 1999 à 2004, Alexandre Mérieux a été en charge du marketing au sein de Silliker Group Corporation aux États-Unis et en Europe puis Directeur Marketing et Directeur de Business Unit.

Il a assumé différentes fonctions opérationnelles au sein de bioMérieux, Directeur Général Délégué en 2014 après avoir dirigé l'unité Microbiologie Industrielle de 2005 à 2011 puis Directeur de l'unité Microbiologie de 2011 à 2014.

Président-Directeur Général de bioMérieux depuis décembre 2017, Alexandre Mérieux est également Vice-Président de l'Institut Mérieux et Président de Mérieux Développement. En outre, il préside le Conseil d'Administration de Mérieux NutriSciences.

NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

bioMérieux
376, chemin de l'Orme 69280 Marcy l'Étoile

PREMIÈRE NOMINATION :

26/04/2018

ECHÉANCE DU MANDAT :

2024

ACTIONS DÉTENUES :

1 000

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS ET FONDATIONS FRANÇAISES			
bioMérieux SA	Président-Directeur Général et administrateur	✓	
Institut Mérieux	Vice-Président, Directeur Général Délégué et administrateur		
Finance Senior Vandel SAS	Représentant de Mérieux Participation 2, administrateur		
Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux	Administrateur		
Fondation Mérieux	Administrateur		
Mérieux Développement SAS	Président		
Mérieux Equity Partners	Président		
Compagnie Mérieux Alliance	Directeur Général		
SC ACCRA	Gérant		
Fondation Jacques Chirac	Administrateur		
SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE			
Mérieux NutriSciences Corporation (USA)	Président		

CÉCILE MOUTET

Administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE



BIOGRAPHIE

Cécile Moutet est diplômée du Mastère Spécialisé d'Études et décisions marketing de NEOMA Business School (ex-ESC Rouen) et de l'Institut Européen des Affaires.

Elle a débuté sa carrière dans le conseil en communication au sein de l'agence IRMA Communication, expérience au cours de laquelle elle a été Directrice de clientèle, fonction qui couvrait la conception de campagnes de relation presse de différents groupes ainsi que la mise en place d'événements de relations publiques.

De 2006 à 2008, Cécile Moutet a travaillé à son compte en Espagne, dans le domaine du conseil en communication.

Entre 2009 et 2010, Cécile Moutet a rejoint l'agence IRMA Communication (devenue Cap & Cime PR en 2010) et coordonné différentes missions de conseil.

NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :
Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION :
27/04/2017

ÉCHÉANCE DU MANDAT :
2023

ACTIONS DÉTENUES :
8 160

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE			
Financière Protea SA (Belgique)	Administrateur		

AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA

Directrice Générale de la Fédération Française de Tennis



BIOGRAPHIE

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castéra a choisi la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de Droit, elle a intégré l'ENA, dont elle sort en avril 2004 pour devenir Auditrice à la Cour des Comptes puis Conseillère référendaire.

En 2008, Amélie Oudéa-Castéra a intégré le groupe AXA auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle est nommée Directrice de la Planification Stratégique puis Directrice du Marketing, de la Marque et du Service d'AXA France en 2011. Après avoir étendu ses responsabilités au digital, elle est nommée Directrice du Marketing et du Digital pour l'ensemble du groupe AXA en 2016.

Après avoir rejoint le Conseil d'Administration de Carrefour en juin 2018, Amélie Oudéa-Castéra est Directeur Exécutif E-Commerce, Data et Transformation Digitale de novembre 2018 à février 2021.

Depuis mars 2021, Amélie Oudéa-Castéra est Directrice Générale de la Fédération Française de Tennis.

NATIONALITÉ : Française

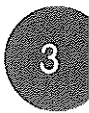
ADRESSE PROFESSIONNELLE :
Fédération Française de Tennis
2, Avenue Gordon Bennett 75016 Paris

PREMIÈRE NOMINATION :
01/01/2014

ÉCHÉANCE DU MANDAT :
2022

ACTIONS DÉTENUES :
900

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉ ET ASSOCIATION FRANÇAISES			
Fédération Française de Tennis	Directrice Générale		
Eurazeo	Membre du Conseil de Surveillance	✓	





GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

AMANDINE CHAFFOIS

Administrateur représentant les salariés



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Plastic Omnium
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois Perret

PREMIÈRE NOMINATION :

04/07/2019

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2022

BIOGRAPHIE

Amandine Chaffois est ingénieure diplômée de l'Institut National des Sciences Appliquées à Lyon et titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées Achats de l'Institut d'Administration des Entreprises de Lyon dont elle est sortie major.

Elle a intégré le groupe Plastic Omnium en 2004 dans le cadre de son stage de fin d'études, au sein du Métier Plastic Omnium Industries pour l'activité Intelligent Exterior Systems. Elle a ensuite exercé différentes responsabilités au sein des services Achats en France, au Brésil et aux États-Unis.

Promue Directrice des lancements pour l'Europe en septembre 2018, puis Directrice innovation du métier intelligent Exterior Systems, Amandine Chaffois est, depuis le 1^{er} octobre 2021, *Vice-President Value Chain Sustainability* du Groupe.

Amandine Chaffois est désignée administrateur salariée de Compagnie Plastic Omnium SE par le Comité de Groupe France le 4 juillet 2019.

IRENEUSZ KAROLAK

Administrateur représentant les salariés



NATIONALITÉ : Polonaise

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Plastic Omnium Auto Inergy
Ul. Budowlana, 28 PL 20 - 469 Lublin, Pologne

PREMIÈRE NOMINATION :

23/05/2019

ÉCHÉANCE DU MANDAT :

2022

BIOGRAPHIE

Ireneusz Karolak est diplômé en philologie romane de l'Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin.

Après un début de carrière dans l'enseignement et la recherche ainsi qu'en tant que traducteur agréé en français et espagnol, il est diplômé d'un Master en Management et Commerce International de l'École des Hautes Études Commerciales de Lille en 1994.

Il intègre le groupe Plastic Omnium, en 1999, où il occupe successivement les fonctions de Contrôleur qualité puis de Responsable qualité. Il est actuellement Responsable des achats du site de Lublin en Pologne au sein de l'activité Clean Energy Systems.

Ireneusz Karolak est désigné administrateur salarié de Compagnie Plastic Omnium SE par le Comité Européen de Concertation le 23 mai 2019.

Informations concernant le Censeur

Aux termes de l'article 17 des statuts, le Conseil d'Administration peut nommer un ou plusieurs censeurs qui assiste(nt) aux séances du Conseil d'Administration avec voix consultative. Les censeurs sont nommés pour une durée de trois années.

JEAN BURELLE

Censeur et Président d'Honneur



NATIONALITÉ : Française

ADRESSE PROFESSIONNELLE :
Burelle SA
1, allée Pierre Burelle 92300 Levallois-Perret

PREMIÈRE NOMINATION
17/02/2021

ÉCHÉANCE DU MANDAT
2024

ACTIONS DÉTENUES :
416 378

BIOGRAPHIE

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH) et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Après avoir débuté sa carrière en 1966, chez L'Oréal, il a rejoint le groupe Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de département. En 1986, il est nommé Vice-Président-Directeur Général puis, en 1987, Président-Directeur Général, fonction qu'il a occupée jusqu'au 30 juin 2001. Jean Burelle a été administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE de 1970 à 2021. Il en est Président d'honneur depuis le 1^{er} juillet 2001.

Du 1^{er} juillet 2001 au 31 décembre 2018, Jean Burelle a été Président-Directeur Général de Burelle SA dont il est administrateur. Il est également membre du Conseil de Surveillance de Soparexo SCA.

Jean Burelle a été Président du MEDEF International de novembre 2005 à mai 2016, date à laquelle il est devenu Président d'honneur et administrateur. De 1977 à 2009 il a été administrateur d'Essilor International et Président du Comité des Mandataires.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

SOCIÉTÉS	FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS	SOCIÉTÉ COTÉE	SOCIÉTÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM/BURELLE SA
SOCIÉTÉS ET FONDATIONS FRANÇAISES			
Burelle SA	Administrateur	✓	✓
Burelle Participations	Président-Directeur Général (jusqu'en juillet 2021) Administrateur		✓
Sofiparc	Membre du Comité de Surveillance		✓
Sycovest 1	Représentant permanent de la société Burelle Participations, elle-même administrateur		
Soparexo SCA	Membre du Comité de Surveillance		
Banque Hottinguer	Membre du Comité de Surveillance et du Comité des Rémunérations (jusqu'en octobre 2021)		
MEDEF International	Président d'honneur Administrateur		
Institut des Relations Internationales	Administrateur		
Association pour le Rayonnement de l'Opéra National de Paris (AROP)	Administrateur Trésorier adjoint		
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES			
SOGEC 2 SA (Belgique)	Président du Conseil d'Administration Administrateur-délégué		
Financière Protea SA (Belgique)	Président du Conseil d'Administration Administrateur-délégué		



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.1.3 ÉVOLUTION DES MANDATS ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Évolutions en 2021

Renouvellement des mandats de huit administrateurs

L'Assemblée Générale du 22 avril 2021 a renouvelé pour une durée de trois ans, les mandats de :

- Laurent Burelle, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 1981 ;
- Laurent Favre, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2020 ;
- la société Burelle SA représentée par Éliane Lemarié, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 1987 ;
- Anne-Marie Couderc, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2010 ;
- Lucie Maurel Aubert, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2015 ;
- Prof. Dr. Bernd Gottschalk, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2009 ;
- Paul Henry Lemarié, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 1987 ;
- Alexandre Mérieux, administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2018.

Fin du mandat d'administrateur de M. Jean Burelle

Ayant atteint la limite d'âge fixée dans les statuts de la Société, Jean Burelle, administrateur depuis 1970, n'a pas été renouvelé dans son mandat d'administrateur. Soulignant son attachement profond et durable au groupe Plastic Omnium ainsi que sa connaissance et l'expertise qu'il a apportées au Conseil, Jean Burelle a été nommé Censeur par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 17 février 2021, pour une durée de trois ans.

Fin du mandat d'administrateur de M. Jérôme Gallot

Jérôme Gallot, administrateur depuis 2006, n'a pas souhaité solliciter le renouvellement de son mandat.

Évolution de la composition du Conseil d'Administration et des Comités en 2022

Renouvellement du mandat d'un administrateur

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 17 février 2022, a décidé, sur proposition du Comité des nominations, de soumettre à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires du 21 avril 2022, le renouvellement du mandat d'administrateur d'Amélie Oudéa-Castéra pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024.

Amélie Oudéa-Castéra est administrateur indépendant de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2014. Elle est membre du Comité des Comptes depuis 2020.

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castéra est diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC. Tout en obtenant sa maîtrise de Droit, elle a intégré l'ENA, dont elle sort en avril 2004 pour devenir Auditrice à la Cour des Comptes puis Conseillère référendaire.

En 2008, Amélie Oudéa-Castéra a intégré le groupe AXA auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle est nommée Directrice de la

Planification Stratégique puis Directrice du Marketing, de la Marque et du Service d'AXA France en 2011. Après avoir étendu ses responsabilités au digital, elle est nommée Directrice du Marketing et du Digital pour l'ensemble du groupe AXA en 2016.

Après avoir rejoint le Conseil d'Administration de Carrefour en juin 2018, Amélie Oudéa-Castéra est Directeur Exécutif E-Commerce, Data et Transformation Digitale de Carrefour de novembre 2018 à février 2021.

Depuis mars 2021, Amélie Oudéa-Castéra est Directrice Générale de la Fédération Française de Tennis.

Amélie Oudéa-Castéra apporte au Conseil son expérience managériale et opérationnelle acquise au long de sa carrière ainsi que ses compétences dans le domaine de la finance mais également dans celui du digital et des techniques de l'innovation. Amélie Oudéa-Castéra est également très engagée dans les travaux du Comité des Comptes dont elle est membre.

Sur les huit années de son mandat d'administrateur, l'assiduité d'Amélie Oudéa-Castéra s'établit à 83 % pour les réunions du Conseil d'Administration et à 100 % pour les réunions du Comité des Comptes.

Renouvellement du mandat des administrateurs représentant les salariés

Amandine Chaffois et Ireneusz Karolak sont administrateurs représentant les salariés de Compagnie Plastic Omnium SE depuis 2019.

Les mandats d'une durée de trois ans, d'Amandine Chaffois et d'Ireneusz Karolak arrivent respectivement à échéance les 4 juillet 2022 et 23 mai 2022. En application de l'article 11bis des statuts, le Comité de Groupe France et l'organe de représentation des salariés de la Société Européenne seront amenés à désigner les représentants respectifs d'ici les échéances ci-avant mentionnées, pour un nouveau mandat de trois ans.

Nomination d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 17 février 2022, a décidé, sur proposition du Comité des Nominations, de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 avril 2022, la nomination en qualité d'administrateur pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024, de **Martina Buchhauser**.

De nationalité allemande, Martina Buchhauser apporterait au Conseil son expérience en matière industrielle dans le secteur automobile, mais également dans le domaine du développement durable et de la transformation énergétique.

Diplômée d'un Bachelor of Science in Business Management et d'un Master en Sciences du Management obtenu à l'Université de Stanford (Etats-Unis), Martina Buchhauser a débuté sa carrière en 1985 chez General Motors aux Etats-Unis, puis elle a intégré Opel AG en Allemagne où elle a été Directeur Monde des Achats. De 2007 à 2012, elle est Vice Présidente achats de MAN Camions et Bus puis rejoint, en 2012, le Groupe BMW où elle a la responsabilité des achats pour l'intérieur des véhicules et l'électronique. Elle devient en 2017 Senior Vice President, membre du Comité de direction de Volvo Car Corporation (Groupe Geely) en Suède, en charge des achats.

En 2021, elle devient Senior Advisor pour H&Z Management Consulting en Allemagne. Elle est administrateur indépendant et membre du Comité des comptes de Gränges AB en Suède et de Sono Group NV en Allemagne où elle fait également partie du Comité de Gouvernance et des Nominations.

Martina Buchhauser apporterait au Conseil d'Administration une expérience internationale très large, une connaissance extensive du secteur de l'automobile dans le contexte de sa transformation et des équipementiers automobiles ainsi qu'une compétence financière affirmée et une expérience managériale de premier plan.

Après analyse au regard des critères d'indépendance du Code AFEP-MEDEF, le Conseil d'Administration a conclu que Martina Buchhauser pourrait être considérée comme administrateur indépendant.

Composition du Conseil d'Administration et des Comités du Conseil à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022

Sous réserve de l'approbation des résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale convoquée le 21 avril 2022, à l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE sera composé de 16 membres. Le taux d'indépendance sera de 43 % et le taux de féminisation de 57 %, les administrateurs représentant les salariés n'étant pas pris en compte pour le calcul de ces taux.

Le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa réunion du 10 décembre 2021, de modifier la composition du Comité des Comptes et du Comité des Rémunérations à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022 et d'étendre le champ d'intervention du Comité des Nominations :

- Le Comité des Comptes sera présidé par Lucie Maurel Aubert. Amélie Oudéa-Castéra et Vincent Labruyère en seront membres.
- Le Comité des Rémunérations sera présidé par Alexandre Mérieux. Anne-Marie Couderc et Anne Asensio en seront membres.
- le Comité des Nominations est modifié afin de prendre en compte les attentes et ambitions du Groupe en matière de responsabilité sociale et environnementale et devient, à compter de 2022, le Comité des Nominations et de la RSE et sera présidé par Anne-Marie Couderc ; Eliane Lemarié et Lucie Maurel Aubert en seront membres.

	Age	Homme/Femme	Administrateur Indépendant	Comité des Comptes	Comité des Rémunérations	Comité des Nominations et de la RSE
Laurent Burelle	72	H				
Laurent Favre	50	H				
Félicie Burelle	42	F				
Anne Asensio	59	F	¶		¶	
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	78	H				
Martina Buchhauser	55	F	¶			
Amandine Chaffois	41	F				
Anne-Marie Couderc	71	F	¶		¶	*
Ireneusz Karolak	62	H				
Vincent Labruyère	71	H		¶		
Éliane Lemarié, représentante permanente de Burelle SA	76	F				¶
Paul Henry Lemarié	74	H				
Lucie Maurel Aubert	60	F	¶	*		¶
Alexandre Mérieux	47	H	¶		*	
Cécile Moutet	48	F				
Amélie Oudéa-Castéra	43	F	¶	¶		

¶ Indépendance au sens des critères du Code AFEP-MEDEF

¶ Membre du Comité * Président du Comité

3.1.1.4 DES ADMINISTRATEURS RESPONSABLES

Dans le cadre de la loi et des droits et obligations des administrateurs définis dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE et conformément au Code AFEP-MEDEF, les administrateurs sont soumis au respect des règles en vigueur en matière de situation de conflits d'intérêts et de déontologie boursière.

Déclarations sur la situation des mandataires sociaux

Liens familiaux existants entre les mandataires sociaux

Laurent Burelle et Éliane Lemarié sont frère et sœur. Paul Henry Lemarié est l'époux d'Éliane Lemarié.

Félicie Burelle est la fille de Laurent Burelle et Cécile Moutet et Félicie Burelle sont cousines.

Il n'existe aucun lien familial entre les autres mandataires sociaux de Compagnie Plastic Omnium SE.

Absence de condamnation ou d'incrimination des mandataires sociaux

Chaque mandataire social a déclaré, comme chaque année, qu'il n'avait pas :

- fait l'objet de condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq derniers exercices ;
- participé en tant que mandataire social à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années ;
- fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Gestion des conflits d'intérêts

Les administrateurs sont tenus d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration examine chaque année les situations de conflits d'intérêts potentiels et les conventions communiquées en application de l'article 4.2 du Règlement Intérieur.

Outre les dispositions du Code de commerce applicables en matière de conventions réglementées, le Règlement Intérieur prévoit que chaque administrateur doit informer le Conseil de tout conflit pouvant exister entre ses intérêts et ceux de la Société, informer le Conseil de tout conflit d'intérêts dans lequel il pourrait être impliqué, directement ou indirectement, et, dans le cas où il ne peut éviter de se trouver en conflit d'intérêts, s'abstenir de participer aux débats ainsi qu'à toute décision sur les matières concernées.

Sur la base des déclarations établies par chaque administrateur en application du règlement européen délégué n° 2019/980 complétant le règlement n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 », le Conseil d'Administration n'a identifié aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs des administrateurs à l'égard de Compagnie Plastic Omnium SE, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. En particulier, le Conseil d'Administration, sur la base des travaux du Comité des Nominations, a constaté qu'il n'existe aucune relation d'affaires de quelque nature que ce soit, entre le groupe Plastic Omnium et l'un de ses administrateurs pouvant engendrer des conflits d'intérêts.

Information sur les contrats de services liant les membres des organes d'administration

Les mandataires sociaux ne sont pas liés à la Société ou à l'une de ses filiales par un contrat de services prévoyant l'octroi d'avantages quelconques.

Déontologie boursière

Le Conseil d'Administration a pris connaissance des règles applicables en matière de prévention des manquements d'initiés, en particulier les périodes pendant lesquelles il est interdit de réaliser des opérations sur titres. Il veille à la mise à jour régulière de son Règlement Intérieur et de la Charte de déontologie boursière.

Sur la base des textes de loi, règlements, recommandations de place, la Charte de déontologie boursière de Compagnie Plastic Omnium SE rappelle qu'une information privilégiée ne doit être transmise et utilisée que dans le cadre strictement prévu par la loi et les règlements.

Une information privilégiée est une information non publique, précise, qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une influence sensible sur le cours de l'action. Cette information privilégiée peut être, notamment, de trois sortes : stratégique, liée à la définition et à la mise en œuvre de la politique de développement du Groupe ; récurrente, liée au calendrier annuel de production et de publication des comptes annuels et intermédiaires, des communications régulières, ou des réunions périodiques consacrées à l'information financière ; ponctuelle, liée à un projet ou à une opération financière donnée.

Cette charte incite à la plus grande prudence quand il s'agit, pour le détenteur d'une information privilégiée, de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur les titres Plastic Omnium en Bourse et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions pénales. Il est particulièrement demandé à tout administrateur qui a le statut d'initié permanent de ne pas effectuer d'opérations sur les titres Plastic Omnium pendant certaines périodes et lorsqu'il dispose d'informations privilégiées. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration mentionne l'obligation pour tout membre du Conseil d'Administration et tout censeur de Compagnie Plastic Omnium SE de respecter les termes de la charte. Ces obligations sont périodiquement rappelées par la Société.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 10 décembre 2021, il a été remis à chaque administrateur le calendrier 2022 des fenêtres négatives en dehors desquelles ils peuvent intervenir sur les actions Plastic Omnium.

Par ailleurs, les administrateurs communiquent à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) chaque transaction réalisée par eux-mêmes ou par les personnes qui leur sont étroitement liées sur les titres Plastic Omnium (voir Section 3.2.5 - *État récapitulatif des opérations réalisées en 2021 sur les titres Plastic Omnium par les mandataires sociaux*).

3.1.1.5 DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

L'article 4.6 du Règlement Intérieur prévoit que le Conseil d'Administration doit procéder chaque année à une évaluation de l'indépendance de chaque administrateur au regard des critères du Code AFEP-MEDEF auquel il se réfère, à savoir :

Critère 1 : Salarié mandataire social au cours des cinq années précédentes

Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq années précédentes :

- salarié ou dirigeant mandataire social exécutif de la Société ;
- salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur d'une société que la Société consolide ;
- salarié, dirigeant mandataire social exécutif ou administrateur de la société mère de la Société ou d'une société consolidée par cette société mère.

Critère 2 : Mandats croisés

Ne pas être dirigeant mandataire social exécutif d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social exécutif de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

Critère 3 : Relations d'affaires significatives

Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, conseil :

- significatif de la Société ou de son Groupe ;
- ou, pour lequel la Société ou son Groupe, représente une part significative de l'activité.

L'appréciation du caractère significatif ou non de la relation entretenue avec la Société ou son Groupe est débattue par le Conseil et les critères quantitatifs et qualitatifs ayant conduit à cette appréciation (continuité, dépendance économique, exclusivité, etc.) explicités dans le rapport annuel.

Critère 4 : Lien familial

Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.

Critère 5 : Commissaire aux Comptes

Ne pas avoir été Commissaire aux Comptes de la Société au cours des cinq années précédentes.

Critère 6 : Durée du mandat supérieure à douze ans

Ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans. La perte de la qualité d'administrateur indépendant intervient à la date d'anniversaire des douze ans.

Critère 7 : Statut du dirigeant mandataire social non-exécutif

Un dirigeant mandataire social non exécutif ne peut être considéré comme indépendant s'il perçoit une rémunération variable en numéraire ou des titres ou toute rémunération liée à la performance de la Société ou du Groupe.

Critère 8 : Statut de l'actionnaire important

Des administrateurs représentant des actionnaires importants de la Société ou sa société mère peuvent être considérés comme indépendants dès lors que ces actionnaires ne participent pas au contrôle de la Société. Toutefois, au-delà d'un seuil de 10 % en capital ou en droits de vote, le Conseil, sur rapport du Comité des Nominations, s'interroge systématiquement sur la qualification d'indépendant en tenant compte de la composition du capital de la Société et de l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel.

Lors de sa séance du 17 février 2022, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Nominations, a examiné l'indépendance des administrateurs au 31 décembre 2021. Sur proposition de ce Comité, le Conseil a considéré, conformément au Code AFEP-MDEF auquel la Société se réfère, qu'un administrateur est indépendant dès lors qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la

société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Au 31 décembre 2021, outre Laurent Favre et Félicie Burelle, dirigeants mandataires sociaux exécutifs, il est précisé que les administrateurs suivants ne peuvent être considérés comme indépendants :

- Laurent Burelle, Éliane Lemarié, Paul Henry Lemarié et Cécile Moutet, ont des liens de parenté avec au moins l'un des dirigeants mandataires sociaux ;
- Vincent Labruyère et Prof. Dr. Bernd Gottschalk, en raison de l'ancienneté de leur qualité d'administrateur de Compagnie Plastic Omnium SE qui s'élève respectivement à 19 ans et 12 ans ;
- Amandine Chaffois et Ireneusz Karolak, administrateurs représentant les salariés, conformément aux dispositions des articles L. 22-10-6 et suivants du Code de commerce.

INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS AU REGARD DES CRITÈRES D'INDÉPENDANCE ÉNONCÉS AU §9 DU CODE AFEP-MEDEF

	Au 31 décembre 2021	Salarié mandataire social au cours des cinq années précédentes	Mandats croisés	Relations d'affaires significatives	Lien familial	Commissaire aux Comptes	Durée du mandat supérieur à 12 ans	Statut du dirigeant mandataire social non exécutif	Statut de l'actionnaire important
Administrateurs indépendants	Anne Asensio	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Anne-Marie Couderc	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Lucie Maurel Aubert	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Alexandre Mérieux	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Amélie Oudéa-Castéra	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Administrateurs non indépendants	Laurent Burelle	⊗	✓	✓	⊗	✓	⊗	✓	⊗
	Félicie Burelle	⊗	✓	✓	⊗	✓	✓	✓	✓
	Laurent Favre	⊗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
	Prof. Dr. Bernd Gottschalk	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓
	Vincent Labruyère	✓	✓	✓	✓	✓	⊗	✓	✓
	Éliane Lemarié, représentante permanente de Burelle SA	✓	✓	✓	⊗	✓	⊗	✓	✓
	Paul Henry Lemarié	⊗	✓	✓	⊗	✓	⊗	✓	✓
Cécile Moutet	✓	✓	✓	⊗	✓	✓	✓	✓	
Administrateurs salariés	Amandine Chaffois	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
	Ireneusz Karolak	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

✓ Critère d'indépendance satisfait. ⊗ Critère d'indépendance non satisfait.

Au 31 décembre 2021, cinq administrateurs sur treize (hors administrateurs représentant les salariés) sont considérés comme indépendants : il en résulte un pourcentage d'administrateurs indépendants de 38% conformément aux dispositions du Code

AFEP-MEDEF recommandant, pour les sociétés cotées contrôlées, un seuil minimum d'au moins un tiers d'administrateurs indépendants, le nombre d'administrateurs représentant les salariés n'étant pas comptabilisé pour établir le pourcentage d'administrateurs indépendants.





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.1.6 SITUATION DE CUMUL DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le nombre de mandats détenus dans des sociétés extérieures au Groupe exercés par les administrateurs, y compris étrangères, a été apprécié, au 17 février 2022, conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF

selon lequel « un dirigeant mandataire social exécutif ne doit pas exercer plus de deux autres mandats d'administrateur dans des sociétés cotées extérieures à son Groupe, y compris étrangères [...]. Un administrateur ne doit pas exercer plus de quatre autres mandats dans des sociétés cotées extérieures au Groupe, y compris étrangères ».

SYNTHÈSE EN MATIÈRE DE CUMUL DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 17 février 2022	Nombre de mandats dans des sociétés cotées extérieures au groupe Plastic Omnium	Conformité aux critères du Code AFEP-MEDEF
Laurent Burelle	1	✓
Laurent Favre	0	✓
Félicie Burelle	1	✓
Anne Asensio	1	✓
Anne-Marie Couderc	1	✓
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	1	✓
Vincent Labruyère	0	✓
Paul Henry Lemarié	1	✓
Éliane Lemarié, représentante permanente de Burelle SA	1	✓
Lucie Maurel Aubert	0	✓
Alexandre Mérieux	1	✓
Cécile Moutet	0	✓
Amélie Oudéa-Castéra	1	✓
Amandine Chaffois	0	✓
Ireneusz Karolak	0	✓

3.1.2 CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1.2.1 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2021, la gouvernance de Compagnie Plastic Omnium SE s'est adaptée afin de poursuivre ses différentes missions dans le contexte de restrictions sanitaires et de circulation. Si la participation en présentiel aux réunions du Conseil d'Administration est essentielle, il a été tenu compte du contexte de la Covid-19 en 2021 par un recours accru aux ressources numériques, notamment pour la communication des dossiers de préparation du Conseil et des Comités. Les réunions se sont également digitalisées pour permettre au Conseil d'Administration d'assurer pleinement ses missions.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises en 2021. Une réunion a pu être organisée, le 19 octobre 2021, sur le site du centre de recherche et développement de Sigmatech en région Rhône-Alpes, afin de présenter aux membres du Conseil d'Administration les innovations et les axes de recherche du Groupe, notamment dans l'activité des pièces extérieures.

Fréquence, durée et participation aux réunions

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 2 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Conformément à l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au moins 900 actions de la Société. Cette obligation ne s'applique pas aux administrateurs représentant les salariés.

Les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général sont dissociées depuis 2020. Laurent Burelle est Président du Conseil d'Administration, Laurent Favre est Directeur Général et Félicie Burelle est Directeur Général Délégué.

La Secrétaire du Conseil assure le secrétariat du Conseil et l'établissement des procès-verbaux de ses séances.

Executive sessions

Les administrateurs se réunissent au moins une fois par an hors la présence des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs familiaux, pour procéder à un tour d'horizon du fonctionnement de la gouvernance et à l'évaluation des performances du Directeur Général et du Directeur Général Délégué. La Présidente du Comité des Nominations préside cette réunion. Elle informe les membres du Conseil d'Administration de la tenue de ces réunions et de leurs principales conclusions. Une executive session s'est tenue le 10 décembre 2021.

Assiduité

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration requièrent un investissement et une disponibilité importants des administrateurs. En 2021, le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été en moyenne de 97%. Le taux individuel aux réunions du Conseil et des Comités est précisé ci-après. La répartition de la rémunération attribuée aux administrateurs, établie selon l'assiduité de chacun d'entre eux aux réunions du Conseil et des différents Comités, est détaillée dans le paragraphe 3.2.1 « Rémunération 2021 des mandataires sociaux » du présent document.

ASSIDUITÉ INDIVIDUELLE DES ADMINISTRATEURS EN 2021 AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Administrateurs	Conseil d'Administration		Comité des Comptes		Comité des Rémunérations		Comité des Nominations	
	Nombre de séances	Taux de présence	Nombre de séances	Taux de présence	Nombre de séances	Taux de présence	Nombre de séances	Taux de présence
Laurent Burelle	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Laurent Favre	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Félicie Burelle	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Anne Asensio	6/6	100%	-	-	2/2	100%	-	-
Amandine Chaffois	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Anne-Marie Couderc	5/6	83%	-	-	2/2	100%	2/2	100%
Prof. Dr. Bernd Gottschalk ^(a)	6/6	100%	-	-	1/1	100%	-	-
Ireneusz Karolak	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Vincent Labruyère	6/6	100%	3/3	100%	-	-	-	-
Paul Henry Lemarié	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Éliane Lemarié, représentante permanente de Burelle SA	6/6	100%	-	-	-	-	2/2	100%
Lucie Maurel Aubert	6/6	100%	3/3	100%	-	-	2/2	100%
Alexandre Mérieux ^(c)	6/6	100%	-	-	1/1	100%	-	-
Cécile Moutet	5/6	83%	-	-	-	-	-	-
Amélie Oudéa-Castéra	5/6	83%	3/3	100%	-	-	-	-
Jean Burelle ^(b)	6/6	100%	-	-	-	-	-	-
Jérôme Gallot ^(d)	1/1	100%	-	-	-	-	-	-
TAUX D'ASSIDUITÉ GLOBAL		97%						

(a) Administrateur jusqu'au 21 avril 2021 et Censeur depuis le 17 février 2021.

(b) Administrateur jusqu'au 21 avril 2021.

(c) Membre du Comité des Rémunérations jusqu'en avril 2021.

(d) Membre du Comité des Rémunérations depuis avril 2021.

Les modalités d'exercice de la Direction Générale

Lors de sa séance du 24 septembre 2019, le Conseil d'Administration a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Cette dissociation des fonctions a pris effet le 1^{er} janvier 2020. Depuis cette date, Laurent Burelle est demeuré Président du Conseil d'Administration et Laurent Favre est Directeur Général.

Sur proposition du Comité des Nominations, Félicie Burelle a été désignée Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} janvier 2020.

Rôle du Président du Conseil d'Administration

Laurent Burelle, en qualité de Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux du Conseil dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il préside les réunions du Conseil, dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société. Les administrateurs veillent collectivement à respecter un bon équilibre du temps de parole de chacun. Le Président s'attache notamment à ce que les questions posées dans le respect de l'ordre du jour reçoivent une réponse appropriée.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Président veille au bon fonctionnement du Conseil et de ses Comités auxquels il peut assister et soumettre des questions pour avis, et à l'application des principes de bonne gouvernance. Il veille notamment à ce que les administrateurs disposent en temps utile et sous forme claire et appropriée des informations nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Conformément au Règlement Intérieur, les administrateurs sont tenus de signaler sans délai, au Président et au Conseil, toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, ainsi que tout projet de convention qui serait conclue par la Société et à laquelle ils sont ou pourraient être directement ou indirectement intéressés.

Le Président du Conseil préside les réunions du Conseil et prépare ses travaux.

À ce titre, il :

- convoque les réunions du Conseil en fonction d'un calendrier des réunions communiqué aux administrateurs et décide de l'opportunité de convoquer le Conseil à tout autre moment si besoin est ;
- prépare l'ordre du jour, supervise la constitution du dossier du Conseil et veille à l'exhaustivité des informations qui y sont contenues ;
- veille à ce que certains sujets soient débattus par les Comités en préparation des réunions du Conseil et s'assure de leur force de proposition vis-à-vis du Conseil ;
- anime et dirige les débats du Conseil ;
- veille au respect par les administrateurs des stipulations du Règlement Intérieur du Conseil ;
- prépare et organise, en liaison avec le Comité des Nominations, les travaux périodiques d'évaluation du Conseil.

Le Président veille à la bonne organisation des Assemblées Générales qu'il préside, répond aux questions des actionnaires et plus généralement, veille aux bonnes relations avec ceux-ci.

En cas d'empêchement, le Président est remplacé par le Directeur Général, s'il est lui-même administrateur ou par un Directeur Général Délégué ou par un autre administrateur choisi par le Conseil en début de séance.

Relations entre le Président du Conseil d'Administration et la Direction Générale

Tenant compte de l'expérience et de l'expertise de Laurent Burelle ainsi que de sa connaissance approfondie du Groupe et du marché de l'industrie automobile, le Président agit en étroite collaboration avec le Directeur Général qui assure, avec l'appui du Directeur Général Délégué, la direction et la gestion opérationnelle de la Société. Le Conseil d'Administration a ainsi décidé d'étendre les missions confiées au Président en 2021.

Le Conseil d'Administration a, dans sa séance du 17 février 2021, décidé la répartition suivante :

Le Directeur Général assume la direction de l'entreprise en lien étroit avec le Président qui fixe les orientations stratégiques.

Le Président valide le budget annuel et le plan stratégique à cinq ans, après avoir été informé régulièrement par le Directeur Général de l'évolution de son élaboration ; les projets de cessions & acquisitions d'une valeur supérieure à cinquante millions d'euros ou d'un périmètre de chiffre d'affaires supérieur à cent millions d'euros ; les mouvements au sein du Comité de direction ; les levées ou annulations de crédits et conventions bancaires ; les évolutions stratégiques relevant de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE).

Le Président assume, en étroite collaboration avec le Directeur Général, les relations bancaires avec les Directions Générales des établissements bancaires.

Le Directeur Général informe au fur et à mesure et régulièrement le Président de l'avancement des projets de communication externe qu'il lui soumet pour approbation.

Le Conseil d'Administration considère que cette organisation garantit la pérennité de la performance, des valeurs et des engagements du Groupe ainsi que la qualité de sa gouvernance.

Relations entre le Conseil d'Administration et la Direction Générale

La Direction Générale communique en toute transparence avec les administrateurs et les tient régulièrement informés de la gestion de la Société et de ses performances.

Le Conseil dispose de moyens lui permettant de traiter en toute liberté des questions qui le concernent, notamment les orientations stratégiques de l'entreprise, de veiller et d'assurer le suivi et leur mise en œuvre et d'en contrôler la bonne gestion.

Le Président du Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé par le Directeur Général des événements significatifs de la vie du Groupe. Il informe en tant que de besoin les membres du Conseil entre deux séances. Le Président du Conseil d'Administration est seul habilité à s'exprimer au nom du Conseil. Il conduit les travaux du Conseil afin d'obtenir le soutien et l'adhésion des administrateurs aux actions du Directeur Général et d'assurer, en toute confiance et sérénité, le développement de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration peut se réunir à tout moment en fonction de l'actualité.

Droits et obligations des administrateurs

Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration prévoit que ses membres sont soumis à des obligations telles que :

- agir dans l'intérêt social ;
- faire part au Président du Conseil et au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, et s'abstenir de participer au vote de toute délibération pour laquelle une telle situation de conflit d'intérêts existerait ;
- exercer ses fonctions dans le respect des dispositions légales applicables, notamment celles qui sont relatives aux limitations du nombre de mandats, et être assidu aux réunions du Conseil et des Comités ;
- s'informer afin de pouvoir intervenir de manière utile sur les sujets à l'ordre du jour ;
- se considérer astreint à un véritable secret professionnel et être tenu à une obligation de loyauté ;
- se conformer à la Charte de déontologie boursière de la Société, notamment en matière d'opérations sur titres ;
- communiquer sans délai au Président du Conseil d'Administration toute convention conclue par la Société et à laquelle ils sont directement ou indirectement intéressés ou qui a été conclue par personne interposée.

Information des administrateurs

Le Président du Conseil d'Administration fournit aux administrateurs, dans un délai suffisant, l'information leur permettant d'exercer pleinement leur mission. En outre, le Président du Conseil d'Administration communique de manière permanente aux membres du Conseil toute information significative concernant la Société. Chaque administrateur reçoit et peut se faire communiquer toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission. À cet effet, les administrateurs peuvent rencontrer les principaux dirigeants de la

Société et du Groupe dès lors que le Président du Conseil d'Administration en a été préalablement informé.

À la demande du Président du Conseil d'Administration ou d'un administrateur, un Directeur opérationnel peut être invité à toute séance du Conseil consacrée aux perspectives et stratégies de son domaine d'activité.

3.1.2.2 ÉVALUATION DU MODE D'ORGANISATION ET DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président du Conseil d'Administration participe à l'organisation de l'auto-évaluation périodique du Conseil ainsi qu'aux réflexions sur les questions de gouvernance liées au fonctionnement du Conseil.

Une fois par an, le Conseil consacre un point de son ordre du jour à l'évaluation de son fonctionnement afin :

- d'en améliorer l'efficacité ;
- de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues au sein du Conseil ;
- de mesurer la contribution effective de chaque membre à ses travaux.

À cet effet, le Conseil d'Administration consacre, une fois par an, un débat sur son fonctionnement et tous les trois ans une évaluation formelle mise en œuvre par le Comité des Nominations, éventuellement avec l'aide d'un consultant extérieur, et ce conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Les actionnaires sont informés chaque année dans le rapport sur le Gouvernement d'entreprise, de la réalisation de l'évaluation et des suites données.

Le Comité des Nominations du 11 décembre 2020 a initié une évaluation formelle du Conseil d'Administration avec l'aide d'un consultant extérieur. Cette évaluation formelle a été réalisée au cours du premier trimestre 2021. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a été audité de manière anonyme.

Les conclusions de cette évaluation formelle ainsi que le plan d'actions qui en découle ont été portés à la connaissance du Conseil d'Administration du 19 octobre 2021.

Il ressort de cette évaluation que les travaux du Conseil se déroulent sous une **présidence** assurée avec savoir-faire et expertise permettant une prise de décision efficace et favorisant les échanges entre ses membres qui bénéficient d'une information transparente et complète sur l'activité de la Société.

Le rythme et la durée des réunions du Conseil et des Comités sont jugés satisfaisants. Les réunions organisées en visioconférence durant la crise sanitaire se sont bien déroulées. Le Conseil a été en mesure de prendre ses décisions en ayant été préalablement informé. Toutefois les administrateurs ont relevé que la tenue à distance des réunions du Conseil et des Comités constitue un frein à la convivialité des réunions. Dès que la situation sanitaire l'a rendu possible, les réunions en présentiel ont pu reprendre tout en donnant la possibilité pour les administrateurs qui sont, exceptionnellement, dans l'impossibilité de se déplacer, de pouvoir participer aux réunions par visioconférence.

Les administrateurs ont souligné **la qualité de l'information**, complète et détaillée, qui leur est communiquée avant chaque réunion du Conseil et des Comités et qui favorise la qualité des débats.

Les administrateurs ont estimé que **les ordres du jour du Conseil d'Administration** sont adaptés à la conjoncture et couvrent tous les sujets. La présentation approfondie du chiffre d'affaires, du marché de l'automobile, des nouvelles technologies, permettent aux administrateurs d'être immergés dans le business opérationnel de Plastic Omnium. Depuis l'été 2021, un point régulier est consacré aux impacts de la crise sanitaire et des semi-conducteurs sur le fonctionnement de la Société leur a permis d'être bien informés des mesures prises pour y faire face.

Les administrateurs n'estiment pas nécessaire la nomination d'un **administrateur référent** compte tenu de la composition et du fonctionnement du Conseil. Cette nomination aurait un intérêt limité, les administrateurs souhaitant conserver une relation directe avec le Président et avec la Direction Générale.

Ils estiment par ailleurs, que l'attention portée aux situations de **conflits d'intérêts** est bien gérée par les règles en vigueur. Ils attachent une importance particulière à l'analyse annuelle de l'indépendance des administrateurs et à l'évaluation faite, depuis 2020, des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Les **administrateurs représentant les salariés** ont apprécié les formations qui leur ont été proposées et leur contribution positive et utile aux travaux du Conseil d'administration a été unanimement soulignée.

Figuraient par ailleurs les **points d'amélioration** suivants : la poursuite de l'implication du Conseil d'Administration en matière de responsabilité sociétale et environnementale. L'élargissement des compétences du Comité des Nominations, décidé en décembre 2021, au domaine de la RSE, participe à cet axe d'amélioration. Par ailleurs, depuis l'été 2021, la digitalisation des documents du Conseil d'Administration et des Comités mis à disposition des administrateurs sur une plateforme électronique, a contribué à l'amélioration du fonctionnement du Conseil.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

3.1.2.3 LES ATTRIBUTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les attributions du Conseil

En vertu des dispositions légales et réglementaires et de l'article 11 des statuts, le Conseil d'Administration détermine les orientations stratégiques du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il s'attache à promouvoir la création de valeur par l'entreprise à long terme en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de ses activités.

Le Conseil veille à ce que les actionnaires reçoivent une information pertinente et pédagogique sur la stratégie, le modèle de développement, la prise en compte des enjeux extra-financiers significatifs pour la Société ainsi que sur ses perspectives à long terme.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Les administrateurs contrôlent la gestion économique et financière de la Société, ils examinent et approuvent les grandes lignes d'actions retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

Dans ce cadre, le Conseil cherche en permanence un mode de fonctionnement qui, tout en respectant rigoureusement la loi et les règlements, assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Les travaux du Conseil d'Administration s'appuient sur son Règlement Intérieur régulièrement mis à jour, lequel a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires, statutaires et les recommandations de place auxquelles le Conseil se réfère.

Les pouvoirs du Conseil d'Administration

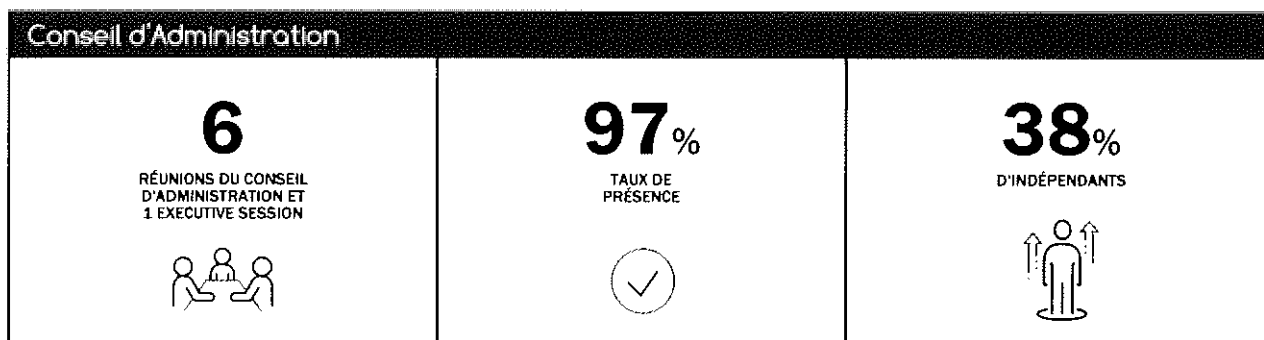
L'équilibre des pouvoirs au sein du Conseil d'Administration repose principalement sur sa composition cohérente ainsi que sur les qualités de ses administrateurs. La diversité et la complémentarité des expériences et des expertises des administrateurs (entrepreneuriales, internationales, financières, industrielles, numériques, etc.) permettent une compréhension rapide et approfondie des enjeux de développement du Groupe Plastic Omnium.

L'équilibre entre les administrateurs disposant d'une mémoire historique et ceux plus récemment nommés permet de conjuguer une vision nouvelle avec la cohérence des décisions sur le long terme.

La Direction Générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration prévoit des limitations de ses pouvoirs pour certaines décisions qui, en raison de leur objet ou de leur montant, sont soumises à l'approbation préalable du Conseil d'Administration.

Ainsi, le Conseil d'Administration doit approuver les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier dans des proportions importantes sa structure financière ou son périmètre d'activités.

3.1.3 L'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises. Le taux d'assiduité aux séances du Conseil a été de 97 %. Le taux d'assiduité aux réunions des Comités du Conseil d'Administration a été de 100%. Le taux individuel moyen aux réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités pour l'année 2021 est mentionné, pour chaque administrateur, à la Section 3.1.2.1.

L'ordre du jour du Conseil d'Administration est établi par le Président du Conseil d'Administration en concertation avec le Directeur Général.

Le Conseil est systématiquement informé des travaux des différents Comités par leur Président et prend ses décisions sur la base de leurs recommandations.

En 2021, l'activité du Conseil s'est essentiellement concentrée sur les sujets suivants :

Orientations stratégiques du Groupe et suivi de ses activités

- la définition du nouveau plan stratégique ;
- la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques prises dans le domaine de la mobilité hydrogène et la définition du périmètre de la nouvelle division du Groupe, Plastic Omnium New Energies ;
- la recherche et l'innovation ;

- l'impact de la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la stratégie du Groupe ;
- l'ambition numérique du Groupe et sa contribution à la mise en œuvre du plan stratégique ;
- le passage en revue des différentes questions relatives aux activités industrielles du Groupe ;
- suivi de l'impact de la crise sanitaire (Covid-19) sur l'activité du Groupe et les mesures prises pour y faire face socialement, opérationnellement et financièrement ;
- l'impact de la pénurie des semi-conducteurs et les mesures prises pour y faire face ;
- l'intégration des engagements du Groupe en matière de développement durable, au regard des enjeux propres à ses activités et à ses objectifs.

Investissements et ventes d'actifs

- le suivi des acquisitions, leur intégration au sein du Groupe, les synergies développées, la réalisation du *business plan* et la création de valeur pour le Groupe Plastic Omnium ;
- les points d'étapes sur les projets en cours.

Finance, audit et risques

- l'arrêté des comptes sociaux et consolidés, la proposition d'affectation du résultat et les projets de communiqué de presse ;
- l'arrêté des documents de gestion prévisionnelle ;
- l'arrêté du budget et du plan d'affaires à moyen terme ;
- l'analyse de la revue annuelle des risques du Groupe ;
- le renouvellement des autorisations annuelles consenties au Directeur Général d'émettre des emprunts obligataires et de délivrer des cautions, avais et garanties ;
- l'analyse des études financières et notes d'analystes ;
- l'état des dépréciations d'actifs réalisées en 2021 ;
- l'analyse des conventions courantes conclues au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs mais dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice ;
- l'analyse des conventions réglementées conclues et autorisées au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs mais dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice, ou dont l'exécution n'a pas encore eu lieu au moment de l'examen ;
- le reclassement ou déclassement de toute convention avec des parties liées en convention réglementée ou en convention courante, selon le cas, et ce au vu des critères de qualification définis par la loi, la jurisprudence et les organisations professionnelles et utilisés par le Groupe.

Gouvernance, nominations et rémunérations

- la bonne conduite de la gouvernance du Groupe ;
- l'évaluation de son propre fonctionnement ainsi que de son évolution ;
- l'adoption de la charte relative à l'identification et à l'évaluation des conventions réglementées et des conventions libres ;
- la détention d'actions par les administrateurs et l'évolution des règles de rémunération ;
- la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et le plan d'attribution d'actions gratuites ;
- la préparation de l'Assemblée Générale Mixte ;
- le processus de sélection des Commissaires aux Comptes en vue de nommer le remplaçant du cabinet Mazars dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.

3.1.4 L'ACTIVITÉ DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3

Les débats et les décisions du Conseil d'Administration sont facilités par les travaux de ses Comités spécialisés, qui lui rendent compte après chacune de leurs réunions. Les missions de chaque Comité sont détaillées dans le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration.

Les Comités du Conseil d'Administration ont pour mission d'étudier toutes questions relatives à la Société que le Conseil ou son Président soumet pour avis à leur examen, de préparer les travaux et décisions du Conseil relativement à ces sujets ou projets et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes rendus, propositions, avis, informations ou recommandations. Les Comités accomplissent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Un Comité ne peut traiter de sa propre initiative de questions qui sortiraient du cadre de sa propre mission. Les Comités n'ont pas de pouvoir de décision.

Le Conseil d'Administration, sur proposition de son Président et après avis du Comité des Nominations, désigne les membres composant les Comités ainsi que leur Président, en tenant compte des compétences et de l'expérience des administrateurs.

Pour l'accomplissement de leurs travaux, après en avoir informé le Président du Conseil d'Administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'Administration, les Comités peuvent entendre toute personne responsable au sein du Groupe et/ou solliciter des études techniques sur des sujets relevant de leurs compétences, aux frais de la Société. En cas de recours par les Comités aux services de conseils externes, les Comités doivent veiller à l'objectivité du Conseil concerné.

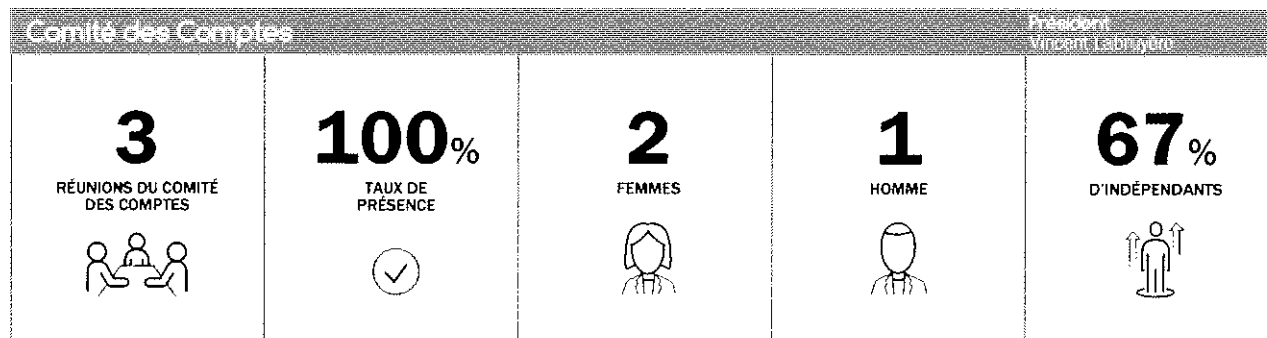
Trois Comités assistent le Conseil d'Administration : le Comité des Comptes, le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations. Les secrétariats des Comités du Conseil sont assurés par la Secrétaire Générale.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

LE COMITÉ DES COMPTES



Le Comité des Comptes est composé de trois membres : Vincent Labryère, Lucile Maurel Aubert et Amélie Oudéa-Castéra. Le Comité des Comptes s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2021 avec un taux de participation global de 100%. Les Commissaires aux Comptes ont assisté à toutes les séances, de même que la Direction financière du Groupe.

Les principales missions

Les principales missions du Comité des Comptes sont :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes ;
- l'examen des plans d'audit et du programme d'intervention des Commissaires aux Comptes, des résultats de leurs vérifications ;
- le suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion de risques ;
- le suivi des principales expositions et sensibilités aux risques du Groupe ;
- le rôle d'alerte du Président du Conseil en cas de détection d'un risque important qui ne lui paraît pas être traité de manière adéquate ;
- l'examen du programme et des objectifs de la Direction de l'Audit Interne, ainsi que des méthodes et procédures des systèmes de contrôle interne utilisés ;
- l'examen du périmètre de consolidation et des raisons pour lesquelles certaines sociétés n'y seraient pas incluses ;
- l'examen des sujets susceptibles d'avoir un impact financier significatif pour le Groupe.

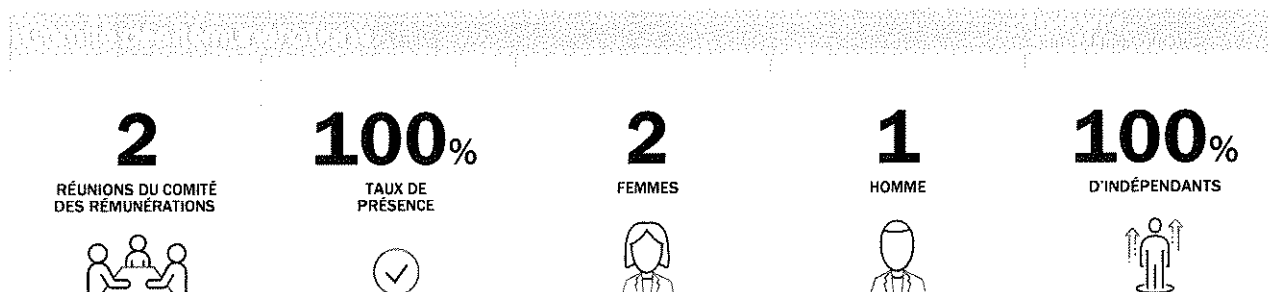
Les principales activités en 2021

Les activités du Comité des Comptes se sont notamment concentrées sur les sujets suivants :

- arrêté des comptes sociaux et consolidés 2020 ;
- examen des comptes semestriels consolidés et sociaux au 30 juin 2021 ;
- examen des rapports des Commissaires aux Comptes ;
- estimations et prévisions de clôture 2021 ;

- examen du plan d'audit et des résultats des vérifications effectuées, de leurs recommandations ainsi que des suites données dans le cadre du contrôle légal des comptes ;
- mise en œuvre de la procédure d'évaluation régulière des conventions courantes conclues à des conditions normales ;
- examen des méthodes utilisées et du résultat des tests de dépréciations d'actifs réalisés en 2021 ;
- examen des audits effectués par les Commissaires aux Comptes en matière d'informations sociales, environnementales et sociétales ;
- suivi de l'activité de l'audit interne, le Comité ayant estimé que l'audit interne a procédé à un examen approfondi des processus clés avec des critères exigeants ;
- étude de la cartographie des risques et des plans d'actions associés, notamment le risque lié à la sécurité industrielle et au lancement de programmes ainsi que les risques environnementaux et informatiques, incluant la cybersécurité et l'examen du dispositif de sécurité déployé au sein du Groupe ;
- examen des engagements hors bilan significatifs, des facteurs de risques et cartographie des risques, le Comité ayant estimé que la prise en charge des risques est contrôlée et assurée au niveau opérationnel et au niveau des fonctions centrales ;
- examen du déploiement du programme de conformité et anti-corruption ;
- examen des actions engagées en matière de mise en conformité au regard de la réglementation RGPD ;
- examen du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- information sur les risques juridiques et les éventuels contentieux et faits majeurs susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière du groupe Plastic Omnium ;
- examen du processus de sélection des Commissaires aux Comptes en vue du remplacement du cabinet Mazars dont le mandat arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.

LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS



Le Comité des Rémunérations est composé de trois membres : Anne-Marie Couderc, Anne Asensio et Alexandre Mérieux. Le Comité des Rémunérations s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice 2021 avec un taux de participation global de 100%.

Les principales missions

- établissement de propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, conditions d'attribution ;
- propositions relatives au régime de retraite et de prévoyance ;
- fixation du montant global de la rémunération des mandataires sociaux à soumettre à l'Assemblée Générale et mode de répartition ;
- détermination de la politique des plans incitatifs, notamment au travers de plans d'attributions gratuites d'actions.

Les principales activités en 2021

- examen des éléments de rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et propositions au Conseil ;
- analyse de la performance 2020 des dirigeants mandataires sociaux et communication au Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2020 ;
- analyse de la performance 2021 des dirigeants mandataires sociaux exécutifs dans le contexte de la crise sanitaire et communication au

Conseil d'une recommandation relative à la rémunération variable annuelle 2021 :





- analyse et propositions relatives aux plans d'attributions gratuites d'actions 2020 et 2021 ;
- analyse et réflexion de la structure de la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataires sociaux et des objectifs 2022 ;
- préparation des projets de résolutions présentées à l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 avril 2021 (vote ex ante sur la politique de rémunération pour 2021 et vote ex post sur les éléments de rémunération versés aux dirigeants mandataires sociaux au titre de 2020) et présentation des ratios de rémunération ;
- retraite des dirigeants : examen de la situation de chaque dirigeant mandataire social et proposition d'un nouveau régime de retraite additionnelle fondé sur l'article L. 137-11-2 du Code de commerce et applicable aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs ;
- répartition du montant alloué aux administrateurs en rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités, en application des règles définies sur sa recommandation.



3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

LE COMITÉ DES NOMINATIONS

Comité des Nominations		Présidente Anne-Marie Couderc	
2 RÉUNIONS DU COMITÉ DES NOMINATIONS 	100% TAUX DE PRÉSENCE 	3 FEMMES 	67% D'INDÉPENDANTS 

Le Comité des Nominations est composé de trois membres : Anne-Marie Couderc, Éliane Lemarié et Lucie Maurel Aubert. Le Comité des Nominations s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice 2021 avec un taux de participation global de 100%.

Les principales missions

- réflexion et recommandations au Conseil quant aux modalités d'exercice de la Direction Générale ;
- avis sur les propositions du Directeur Général pour la nomination des Directeurs Généraux Délégués ;
- proposition au Conseil de nouveaux administrateurs ;
- examen de la qualification d'administrateur indépendant, revue chaque année par le Conseil d'Administration ;
- vérification de la bonne application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère ;
- débat sur les questions relatives à la gouvernance liées au fonctionnement et à l'organisation du Conseil ;
- préparation des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux notamment en cas de vacance imprévisible.

Les principales activités en 2021

- examen des plans de succession des dirigeants mandataires sociaux en vue d'assurer la continuité de la Direction Générale ;
- proposition de mise en œuvre des responsabilités du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration ;

- proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de Laurent Burelle, Laurent Favre, Eliane Lemarié, Anne-Marie Couderc, Lucie Maurel Aubert, Prof. Dr Bernd Gottschalk, Paul Henry Lemarié, et Alexandre Mérieux ; ces renouvellements ayant été approuvés par l'Assemblée Générale du 22 avril 2021 ;
- proposition de désignation de Jean Burelle en tant que censeur conformément aux statuts ;
- proposition de ne pas nommer de nouvel administrateur en remplacement de Jérôme Gallot qui n'a pas souhaité le renouvellement de son mandat d'administrateur à l'issue de l'Assemblée Générale du 22 avril 2021 ;
- réflexion sur la composition des Comités du Conseil et propositions d'évolution à compter de l'Assemblée Générale 2022, afin d'en conformer la présidence aux recommandations du Code AFEP-MEDEF ;
- examen de la situation de chaque administrateur au regard des obligations relatives aux conflits d'intérêts ;
- examen de l'indépendance de chacun des administrateurs au regard des critères énoncés dans le Code AFEP-MEDEF ;
- examen du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- détermination des modalités de l'évaluation annuelle du Conseil d'Administration.

3.2 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

3.2.1 RÉMUNÉRATION 2021 DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les informations du présent paragraphe relatives à la rémunération des mandataires sociaux de Compagnie Plastic Omnium SE (les administrateurs et les dirigeants mandataires sociaux), requises par les articles L. 22-10-9 et L. 22-10-34 II et III du Code de commerce, sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.

3.2.1.1 RÉMUNÉRATION VERSÉE OU ATTRIBUÉE AUX ADMINISTRATEURS ET AU CENSEUR AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Un montant total de 779 315 euros, dans les limites de l'enveloppe de 790 000 euros votée par l'Assemblée Générale du 22 avril 2021, a été distribué aux administrateurs et au censeur au titre de l'exercice 2021, pour un total de six réunions du Conseil d'Administration et sept réunions de ses Comités.

Le taux d'assiduité aux réunions pour 2021 a été de 97% pour le Conseil d'Administration, 100% pour le Comité des Comptes, 100% pour le Comité des Rémunérations et 100% pour le Comité des Nominations.

MONTANT DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉE (en euros)

Administrateurs	Exercice 2021 (6 réunions du Conseil et 7 réunions des Comités)	Exercice 2020 (6 réunions du Conseil et 7 réunions des Comités)
Laurent Burelle	57 254	51 491
Laurent Favre	44 054	40 270
Félicie Burelle	44 054	40 270
Anne Asensio	50 054	46 271
Anne-Marie Couderc	51 911	55 471
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	47 054	46 271
Vincent Labruyère	55 454	51 671
Paul Henry Lemarié	44 054	40 270
Éliane Lemarié représentante permanente de Burelle SA	50 054	46 271
Lucie Mauret Aubert	59 054	55 271
Alexandre Mérieux	47 054	33 559
Cécile Moutet	36 711	33 559
Amélie Oudéa-Castéra	53 054	46 271
Amandine Chaffois	44 054	40 270
Ireneusz Karolak	44 054	40 270
Jean Burelle*	-	40 270
Jérôme Gallot*	7 342	40 270
SOUS-TOTAL	735 261	747 996
* Administrateur jusqu'au 22 avril 2021		
Censeur		
Jean Burelle*	44 054	-
TOTAL	779 315	747 996
* Censeur depuis le 17 février 2021		





3.2.1.2 RÉMUNÉRATION VERSÉE OU ATTRIBUÉE AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

Le présent rapport établi par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, en application des dispositions de l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, présente la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice 2021 aux dirigeants mandataires sociaux. Il décrit, en les distinguant, les éléments fixes, variables et exceptionnels composant ces rémunérations et avantages ainsi que les critères en application desquels ils ont été calculés ou les circonstances à la suite desquelles ils ont été attribués.

Conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF, la rémunération des dirigeants mandataires sociaux est définie par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations. Elle fait l'objet d'une présentation et de votes contraignants lors de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires conformément aux articles L. 22-10-8 et L. 22-10-34 du Code de commerce. La politique de rémunération est revue chaque année par le Comité des Rémunérations. Dans ses recommandations au Conseil d'Administration, il propose une politique de rémunération en conformité avec l'intérêt social et les pratiques de groupes internationaux comparables pour des positions similaires sur la base d'un benchmark comprenant des sociétés du CAC 40 et du SBF120.

Conformément aux recommandations de l'article 25.2 du Code AFEP-MEDEF, le Président du Conseil d'Administration, dirigeant mandataire social non exécutif, ne perçoit pas de rémunération variable liée à la performance de l'entreprise.

La rémunération des autres dirigeants mandataires sociaux comprend :

- une rémunération annuelle fixe ;
- une part variable équilibrée par rapport au total des rémunérations et dont l'objet est de refléter la contribution personnelle du dirigeant au développement du Groupe et à la progression de ses résultats ;
- une part incitative à long terme soumise à des conditions de performance.

Des critères de performance exigeants sont fixés tant pour la part variable que pour l'intéressement à long terme et maintiennent un lien entre la performance du Groupe et la rémunération des dirigeants contribuant ainsi à la stratégie et à la pérennité de la Société.

Les politiques de rémunération applicables pour le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué, à compter de 2022, sont mentionnées au paragraphe 3.2.2.

3.2.1.2.1 Rémunération fixe au titre de l'exercice 2021

Laurent Burelle, Président du Conseil d'Administration, a perçu une rémunération fixe de 950 000 euros.

La rémunération annuelle fixe de **Laurent Favre, Directeur Général**, s'est élevée à 900 760 euros au titre de l'exercice 2021. À cette rémunération fixe annuelle s'ajoute un avantage en nature annuel valorisé à 12 726 euros.

La rémunération annuelle fixe de **Félicie Burelle, Directeur Général Délégué**, s'est élevée à 500 760 euros au titre de la période considérée, à laquelle s'ajoute un avantage en nature annuel valorisé à un montant de 11 814 euros.

3.2.1.2.2 Rémunération variable

Il est rappelé que Laurent Burelle, Président du Conseil d'Administration, ne perçoit aucune rémunération variable au titre de ses fonctions.

Rémunération variable de Laurent Favre au titre de l'exercice 2021

Le montant de base de la rémunération variable annuelle de Laurent Favre s'élève à 1 000 000 d'euros en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Elle évolue entre 80% et 120% de ce montant, selon l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil d'Administration. La rémunération variable peut ainsi évoluer entre 800 000 euros pour une atteinte des critères à 80% et 1 200 000 euros pour une atteinte des critères à 120%.

Le Conseil apprécie la performance par rapport à trois critères financiers (free cash-flow, bénéfice net part de groupe et marge opérationnelle), pondérés chacun à hauteur de 20% du total. S'y ajoute pour 20% la performance dans la mise en œuvre de la stratégie, incluant la mise en œuvre du projet de baisse structurelle des coûts, le déploiement de la stratégie Hydrogène, le développement de l'activité, et la stratégie d'innovation. Enfin, le critère « ESG » est également pondéré à 20% et comprend la définition d'une stratégie de neutralité carbone pour le Groupe, la politique de conformité, la sécurité et la diversité au sein du Groupe Plastic Omnium.

La partie quantifiable des critères représente donc 60% et la partie qualitative 40%. Le seuil de déclassement de 80% est apprécié pour chacun des critères ; en dessous de ce seuil, le critère n'est pas atteint et la part de rémunération correspondante est non attribuée. Au-delà de 120% d'atteinte d'un critère, le critère reste pondéré à 120%. Une surperformance sur un des critères n'est pas transférable sur un autre critère. Ainsi au total, la rémunération variable ne peut dépasser 120% du montant fixé à 1 000 000 d'euros pour le Directeur Général en 2021.

Lors de sa séance du 17 février 2022, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, a :

- constaté que le taux de réussite des critères quantifiables s'élève à 100%, décomposé comme suit : marge opérationnelle : 100%, free-cash flow : 100% ; bénéfice net part de groupe : 100%.
- établi que le taux de réussite de chacun des critères qualitatifs excédait largement les attentes du Conseil.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer le pourcentage maximum de rémunération variable à Laurent Favre pour l'exercice 2021, soit 120%.

Le montant de la part variable au titre de l'exercice 2021 s'élève ainsi à 1 200 000 euros. Elle ne sera versée à Laurent Favre que sous condition du vote favorable des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.

Rémunération variable de Félicie Burelle au titre de l'exercice 2021

Le montant de base de la rémunération variable annuelle de Félicie Burelle s'élève à 500 000 euros en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Elle évolue entre 80% et 120% de ce montant, selon l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil d'Administration. La rémunération variable peut ainsi évoluer entre 400 000 euros pour une atteinte des critères à 80% et 600 000 euros pour une atteinte des critères à 120%.

Le Conseil apprécie la performance par rapport à trois critères financiers (free cash-flow, bénéfice net part de groupe et marge opérationnelle), pondérés chacun à hauteur de 20% du total. S'y ajoute pour 20% la performance dans la mise en œuvre de la stratégie, incluant la mise en œuvre du projet de baisse structurelle des coûts, le déploiement de la stratégie Hydrogène, le développement de l'activité, et la stratégie d'innovation. Enfin, le critère « ESG » est également pondéré à 20% et comprend la définition d'une stratégie de neutralité carbone pour le

Groupe, la politique de conformité, la sécurité et la diversité au sein du Groupe Plastic Omnium.

La partie quantifiable des critères représente 60 % et la partie qualitative 40 %. Le seuil de déclenchement de 80% est apprécié pour chacun des critères ; en dessous de ce seuil, le critère n'est pas atteint et la part de rémunération correspondante est non attribuée. Au-delà de 120% d'atteinte d'un critère, le critère reste pondéré à 120%. Une surperformance sur un des critères n'est pas transférable sur un autre critère. Ainsi au total, la rémunération variable ne peut dépasser 120% du montant fixé à 500 000 euros pour le Directeur Général Délégué en 2021.

Lors de sa séance du 17 février 2022, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, a :

- constaté que le taux de réussite des critères quantifiables s'élève à 100%, décomposé comme suit : marge opérationnelle : 100%, free-cash flow : 100% ; bénéfice net part de groupe : 100%.
- établi que le taux de réussite de chacun des critères qualitatifs excédait largement les attentes du Conseil.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer le pourcentage maximum de rémunération variable à Félicie Burelle pour l'exercice 2021, soit 120%.

Le montant de la part variable au titre de l'exercice 2021 s'élève ainsi à 600 000 euros. Elle ne sera versée à Félicie Burelle que sous condition du vote favorable des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.

3.2.1.2.3 Rémunération incitative

Le Comité des Rémunérations suivant les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui visent à inscrire l'action des dirigeants dans la durée, a recommandé au Conseil d'Administration d'assortir l'attribution d'une rémunération incitative aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs, de conditions de performance strictes et comparables à celles des autres bénéficiaires.

Actions de performance au titre de 2021

Laurent Burelle ne s'est vu attribuer aucune action de performance au titre de 2021 conformément à la politique de rémunération qui prévoit que la rémunération du Président du Conseil d'Administration ne comprend aucune rémunération variable annuelle ni aucun dispositif d'intéressement à long terme.

Sur recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à **Laurent Favre** 29 537 actions de performance au titre de l'exercice 2021.

Sur recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à **Félicie Burelle** 16 410 actions de performance au titre de l'exercice 2021.

L'action de performance au titre de 2021 est valorisée à 28 euros à sa date d'attribution.

Les caractéristiques détaillées et les conditions de performance de ce plan d'actions de performance figurent dans la Section 3.2.3.

3.2.1.2.4 Régime de retraite

Burelle SA et Plastic Omnium Gestion, filiale de Compagnie Plastic Omnium SE ont mis en place des plans de retraite supplémentaires en faveur de certains de leurs salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

Plans mis en place en décembre 2003

Il s'agit de plans à prestations définies (article 39 du Code Général des Impôts) dont les droits procurés sont conditionnés à l'achèvement de la carrière de chaque participant dans le groupe. Ces régimes relèvent de l'article L. 137-11 du Code de la Sécurité Sociale et ont été déclarés auprès de l'URSSAF sous l'option Taxe de 24% sur les dotations au contrat d'assurance.

Selon les dispositions de l'Ordonnance n° 2019-697 du 3 juillet 2019, ces régimes ont été fermés à tout nouvel adhérent au 4 juillet 2019 et gelés à compter du 1^{er} janvier 2020. Ils ont été modifiés en novembre 2021 lors de la mise en place des nouveaux régimes de l'article L. 137-11-2 du Code de la Sécurité Sociale décrits ci-après.

Plans mis en place en décembre 2021

Suite à la fermeture et au gel des régimes à prestations définies dits "de l'article L. 137-11" décrits ci-dessus, des plans de retraite à prestations définies ont été mis en place fin 2021 avec une date d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2020, par les sociétés Burelle SA et Plastic Omnium Gestion.

Ces plans de retraite soumis aux régimes à droits certains, dont les droits à retraite procurés par ce régime ne sont pas conditionnés à l'achèvement de la carrière des participants dans le Groupe, relèvent de l'article L. 137-11-2 du Code de la Sécurité Sociale.

Les bénéficiaires de ces plans sont les salariés de Burelle SA et de Plastic Omnium Gestion dont l'emploi correspond au coefficient 940 de la Convention Collective Nationale de la Plasturgie, sous réserve d'avoir moins de 60 ans au 1^{er} janvier 2020 et être à plus de deux ans de l'âge minimal de liquidation des pensions de vieillesse de sécurité sociale visé à l'article L. 161-17-2 du Code de la sécurité sociale (soit, à ce jour, 62 ans). Les mandataires sociaux peuvent bénéficier du présent plan de retraite supplémentaire à condition de respecter les dispositions prévues aux articles L. 22-10-8 et R. 22-10-14, II du Code du commerce.

Pour les mandataires sociaux ainsi que pour les salariés dont la rémunération, au sens de l'article L. 242-1 du Code de la Sécurité Sociale, est supérieure à huit fois le montant du plafond de la sécurité sociale, l'acquisition de droits annuels est subordonnée au respect de conditions de performance telles que définies dans le règlement dudit plan.

Les régimes sont intégralement financés par Burelle SA et par Plastic Omnium Gestion qui ont souscrit un contrat d'assurance en date du 1^{er} décembre 2021, respectant les exigences de sécurisation, d'une part des droits en cours d'acquisition, d'autre part des rentes liquidées, résultant du droit de l'Union Européenne.

Les principales caractéristiques de ces deux plans sont présentées dans le tableau ci-dessous.





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

	Plan 2003	Plan 2021	Recommandations Code AFEP-MEDEF
	Au titre du régime à prestations définies à droits aléatoires L. 137-11	Au titre du nouveau régime à prestations définies à droits certains L. 137-11-2	
Ancienneté requise	7 ans	3 ans	2 ans au minimum
Ancienneté réelle des dirigeants mandataires sociaux :			
Laurent Burelle	46 ans	N/A	
Laurent Favre		2 ans	
Félicie Burelle	13 ans	2 ans	
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle totale des 5 années précédant la cessation d'activité	Rémunération annuelle	Plusieurs années
Rente garantie (en % de la rémunération de référence)	1%	1%	5 % au maximum
Plafonds ***	10 % de la rémunération de référence, ou 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	13 % de la rémunération de référence	45 % de la rémunération
Modalités de financement des droits	Externalisé	Externalisé	
Montant estimé de la rente annuelle qui serait versée aux dirigeants mandataires sociaux :			
Laurent Burelle	329 088	Non éligible	
Laurent Favre	Non éligible	34 200	
Félicie Burelle	36 744	19 000	
Rente de réversion	conjoint, oui 60%	conjoint, oui 60%	
Charges fiscales et sociales associées	Taxes sur les contributions 24%	Taxe 29,7%	

* Ce taux pourra être révisé selon la situation économique de l'entreprise et sera de 0% si le free-cash flow et le résultat net part du Groupe sont négatifs

** Pour le plan L. 137-11 au titre du régime à prestations définies sont « aléatoires » dans la mesure où ils sont subordonnés à la présence du bénéficiaire au sein du Groupe au moment de la liquidation de sa pension au titre d'un régime légalement obligatoire d'assurance vieillesse.

*** Le cumul des rentes au titre des deux plans ne peut pas dépasser le plafond le plus favorable.

3.2.1.2.5 Contrat de travail, retraites spécifiques, indemnités de départ, et clause de non-concurrence

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités de non-concurrence
Laurent Burelle Président du Conseil d'Administration	Non	Voir supra	Non	Non
Laurent Favre Directeur Général	Suspendu	Voir supra	Non	Non
Félicie Burelle Directeur Général Délégué	Suspendu	Voir supra	Non	Non

Il est rappelé qu'aucun système de versement de prime d'arrivée ou de départ en faveur des dirigeants mandataires sociaux n'est en vigueur au sein du groupe Plastic Omnium.

3.2.1.2.6 Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

En euros	2021		2020	
	Montants dus au titre de 2021	Montants versés en 2021	Montants dus au titre de 2020	Montants versés en 2020
Laurent Burelle <i>Président du Conseil d'Administration</i>				
Rémunération fixe	950 000	950 000	1 950 000	1 875 000
Rémunération variable annuelle	-	-	-	2 598 337
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Rémunération d'administrateur	57 254	57 254	51 491	51 491
Avantages en nature (valorisation comptable)	-	-	-	-
TOTAL	1 007 254	1 007 254	2 001 491	4 524 828
Laurent Favre <i>Directeur Général</i>				
Rémunération fixe	900 760	900 760	900 000	865 385
Rémunération variable annuelle	1 200 000	783 000 ⁽¹⁾	783 000	0
Indemnité de prise de fonction (Indemnité d'égalisation) ²	-	-	400 000	400 000
Rémunération d'administrateur	44 054	44 054	40 270	40 270
Rémunération salariale variable (exercice 2020) ³	-	-	-	100 000
Prime d'installation et aide au déménagement	-	-	22 512	22 512
Prise en charge des loyers durant la période transitoire	-	-	34 276	34 276
Avantages en nature (valorisation comptable)	12 726	12 726	13 057	13 057
TOTAL	2 157 540	1 740 540	2 193 115	1 475 500
Félicie Burelle <i>Directeur Général Délégué</i>				
Rémunération fixe	500 760	500 760	500 000	481 519
Rémunération variable annuelle	600 000	250 000 ⁽¹⁾	250 000	0
Rémunération d'administrateur	44 054	44 054	40 270	40 270
Rémunération salariale variable (exercice 2020) ³	-	-	-	150 000
Avantages en nature (valorisation comptable)	11 814	11 814	11 814	11 814
TOTAL	1 156 628	806 628	802 084	683 603

(1) Rémunération variable due au titre de l'exercice 2020 et versée en 2021

(2) Indemnité accordée à un nouveau dirigeant mandataire social venant d'une société extérieure au Groupe

(3) Rémunérations salariales dues au titre de leurs fonctions salariales antérieures à leur mandat social

**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

3.2.1.2.7 Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

En euros	2021	2020
Laurent Burelle <i>Président du Conseil d'Administration</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	1 007 254	2 001 491
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
TOTAL	1 007 254	2 001 491
Laurent Favre <i>Directeur Général</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	2 157 540	2 193 115
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	827 036	400 000
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
TOTAL	2 984 576	2 593 115
Félicie Burelle <i>Directeur Général Délégué</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau page précédente)	1 156 628	802 084
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	459 480	250 000
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	0	0
TOTAL	1 616 108	1 052 084

3.2.1.2.8 Éléments de la rémunération versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre du même exercice à chaque dirigeant mandataire social de la Société, soumis au vote des actionnaires

Conformément à l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 avril 2022 statuera sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Laurent Burelle, Président du Conseil d'Administration, Laurent Favre, Directeur Général et Félicie Burelle, Directeur Général Délégué.

Les éléments de rémunération variables ou exceptionnels attribués au titre de l'exercice 2021 ne peuvent être versés qu'après approbation de la rémunération par l'Assemblée Générale des éléments de rémunération du dirigeant mandataire social concerné.

ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021 OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 À LAURENT BURELLE, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Éléments de rémunération	Montants versés au cours de l'exercice 2021	Montants attribués au titre de l'exercice 2021	Commentaires
Rémunération fixe	950 000 €	950 000 €	La rémunération fixe annuelle de Laurent Burelle s'élève à 950 000 euros à compter du 1 ^{er} janvier 2021.
Rémunération variable annuelle	0	0	Laurent Burelle ne bénéficie d'aucune rémunération variable annuelle.
Rémunération variable pluriannuelle	0	0	Laurent Burelle ne bénéficie d'aucune rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	0	0	Laurent Burelle ne bénéficie d'aucune rémunération exceptionnelle.
Rémunération d'administrateur	57 254 €	57 254 €	Laurent Burelle a perçu une rémunération de 57 254 euros à raison de son mandat d'administrateur.
Attribution de stock-options, d'actions de performance ou d'autre élément de rémunération de long terme	0	0	Laurent Burelle ne bénéficie d'aucune attribution de stock-option, d'action de performance ou d'autre élément de rémunération long terme.
indemnité de prise ou de cessation de fonctions	0	0	Laurent Burelle ne bénéficie d'aucune indemnité de prise ou de cessation de fonctions.
Régime de retraite supplémentaire	0	0	En complément des droits à la retraite du régime obligatoire, Laurent Burelle bénéficie du régime de retraite complémentaire de Burelle SA (maison mère de Compagnie Plastic Omnium SE)
Avantages de toute nature	0	0	N/A



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021 OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 À LAURENT FAVRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Éléments de rémunération	Montants versés au cours de l'exercice 2021	Montants attribués au titre de l'exercice 2021	Commentaires
Rémunération fixe	900 760 €	900 760 €	La rémunération fixe annuelle de Laurent Favre s'élève à 900 760 euros à compter du 1 ^{er} janvier 2021.
Rémunération variable annuelle	783 000 € (rémunération variable attribuée au titre de l'exercice 2020)	1 200 000 €	<p>Au cours de la réunion du 17 février 2022, le Conseil d'Administration a, sur recommandation du Comité des Rémunérations, déterminé et arrêté le montant de la rémunération variable (part quantifiable et part qualitative) de Laurent Favre au titre de l'exercice 2021 à 1 200 000 euros. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, avait décidé de définir comme suit les modalités de calcul de sa rémunération variable :</p> <ul style="list-style-type: none">• pondération de 60 % pour la partie quantifiable et 40 % pour la partie qualitative ;• part variable cible 2021 (en cas d'atteinte des objectifs fixés par le Conseil d'Administration) fixée à 1 000 000 d'euros. <p>En application de ces modalités et de la réalisation des critères permettant le calcul de la part variable, le montant de cette part variable pour 2021 a été déterminé comme suit :</p> <p>Pour la partie quantifiable (60%), les paramètres retenus sont pour un tiers l'évolution de la marge opérationnelle par rapport au budget, pour un tiers l'atteinte d'un niveau de résultat net part de groupe et pour un tiers l'atteinte d'un niveau de free-cash flow par rapport aux objectifs fixés par le Conseil d'Administration (soit 20% du total pour chaque critère). Pour la partie qualitative (40%), les paramètres retenus ont été les suivants : pour la moitié des critères qualitatifs, la performance dans la mise en œuvre de la stratégie, incluant la mise en œuvre du projet de baisse structurelle des coûts, le déploiement de la stratégie Hydrogène, le développement de l'activité, et la stratégie d'innovation, et pour l'autre moitié des critères qualitatifs, la responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance, comprenant la définition d'une stratégie de neutralité carbone, la politique de conformité, la sécurité et la diversité au sein du groupe Plastic Omnium (soit 20% du total pour chaque critère).</p> <p>Lors de sa séance du 17 février 2022, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, a :</p> <ul style="list-style-type: none">• constaté que le taux de réussite des critères quantifiables s'élève à 100 %, décomposé comme suit : marge opérationnelle : 100 %, free-cash flow : 100 %, bénéfice net part du Groupe : 100 % ;• établi que le taux de réussite des critères qualitatifs excédait largement les attentes et objectifs. <p>Taux global d'atteinte des critères de détermination : 120 %.</p> <p>Le montant de la part variable au titre de 2021 s'élève ainsi à 1 200 000 euros et ne sera versé à Laurent Favre que sous condition du vote favorable des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.</p>
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Laurent Favre ne bénéficie d'aucune rémunération pluriannuelle.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

Éléments de rémunération	Montants versés au cours de l'exercice 2021	Montants attribués au titre de l'exercice 2021	Commentaires
Indemnité de prise ou de cessation de fonctions	Néant	Néant	Laurent Favre ne bénéficie pas d'indemnité de prise ou de cessation de fonctions.
Rémunération d'administrateur	44 054 €	44 054 €	Il a été versé à Laurent Favre, au titre de l'exercice 2021, une rémunération de son mandat d'administrateur à hauteur de 44 054 euros.
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Laurent Favre ne bénéficie d'aucune rémunération exceptionnelle.
Attribution de stock-options, d'actions de performance ou d'autre élément de rémunération de long terme	Néant	Valorisation : 827 036 €	<p>Le Conseil d'Administration a décidé au cours de l'exercice 2021, la mise en œuvre d'un Plan d'attribution gratuite d'actions dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2018.</p> <p>L'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation des conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendrait, pour 25% du niveau de free-cash flow, pour 25% du niveau de ROCE, pour 25% du taux moyen de croissance du chiffre d'affaires consolidé et pour 25% du taux de féminisation et de déploiement des actions de réduction de l'empreinte carbone.</p> <p>La première année pleine prise en compte pour l'évaluation des conditions de performance relatives à cette attribution serait l'année 2021. Le Conseil d'Administration définit un seuil pour chacun de ces critères en-deçà duquel aucune action ne serait définitivement acquise au titre de chacun de ces critères. Ces seuils ne sont pas rendus publics pour des raisons de confidentialité.</p> <p>Conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF, le Conseil d'Administration du 17 février 2021, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé que Laurent Favre bénéficierait d'une attribution d'actions de performance plafonnée à 900 000 euros bruts au titre de l'exercice 2021 (valeur calculée à la date d'attribution).</p>
Régime de retraite supplémentaire	0	34 200 €	En complément des droits à la retraite du régime obligatoire, Laurent Favre bénéficie du nouveau régime de Compagnie Plastic Omnium SE à droits certains.
Avantages de toute nature	Valorisation : 12 726 €	Valorisation : 12 726 €	Laurent Favre bénéficie d'un véhicule de fonction dont la valorisation est estimée à 12 726 euros. Laurent Favre bénéficie des régimes de protection sociale complémentaire, notamment du régime de prévoyance et de frais de santé dont relèvent les salariés du Groupe conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 septembre 2019.





GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021 OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 À FÉLICIE BURELLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

Éléments de rémunération	Montants versés au cours de l'exercice 2021	Montants attribués au titre de l'exercice 2021	Commentaires
Rémunération fixe	500 760 €	500 760 €	La rémunération fixe annuelle de Félicie Burelle à compter du 1 ^{er} janvier 2021 s'élève à 500 760 euros.
Rémunération variable annuelle	250 000 € (rémunération variable attribuée au titre de l'exercice 2020)	600 000 €	<p>Au cours de la réunion du 17 février 2022, le Conseil d'Administration a, sur recommandation du Comité des Rémunérations, déterminé et arrêté le montant de la rémunération variable (part quantifiable et part qualitative) de Félicie Burelle au titre de l'exercice 2021 à 600 000 euros. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, avait décidé de définir comme suit les modalités de calcul de sa rémunération variable :</p> <ul style="list-style-type: none">● pondération de 60 % pour la partie quantifiable et 40 % pour la partie qualitative ;● part variable cible 2021 (en cas d'atteinte des objectifs fixés par le Conseil d'Administration) fixée à 500 000 euros. <p>En application de ces modalités et de la réalisation des critères permettant le calcul de la part variable, le montant de cette part variable pour 2021 a été déterminé comme suit :</p> <p>Pour la partie quantifiable (60%) , les paramètres retenus sont pour un tiers l'évolution de la marge opérationnelle par rapport au budget, pour un tiers l'atteinte d'un niveau de résultat net par part de groupe et pour un tiers l'atteinte d'un niveau de free-cash flow par rapport aux objectifs fixés par le Conseil d'Administration (soit 20% du total pour chaque critère). Pour la partie qualitative (40%), les paramètres retenus ont été les suivants : pour la moitié des critères qualitatifs, la performance dans la mise en œuvre de la stratégie, incluant la mise en œuvre du projet de baisse structurelle des coûts, le déploiement de la stratégie Hydrogène, le développement de l'activité, et la stratégie d'innovation, et pour l'autre moitié des critères qualitatifs, la responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance, comprenant la définition d'une stratégie de neutralité carbone, la politique de conformité, la sécurité et la diversité au sein du groupe Plastic Omnium (soit 20% du total pour chaque critère).</p> <p>Lors de sa séance du 17 février 2022, le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations, a :</p> <ul style="list-style-type: none">● constaté que le taux de réussite des critères quantifiables s'élève à 100%, décomposé comme suit : marge opérationnelle : 100%, free-cash flow : 100%, bénéfice net part du Groupe : 100% ;● établi que le taux de réussite des critères qualitatifs excédait largement les attentes et objectifs. <p>Taux global d'atteinte des critères de détermination : 120%. Le montant de la part variable au titre de 2021 s'élève ainsi à 600 000 euros et ne sera versé à Félicie Burelle que sous condition du vote favorable des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022.</p>
Rémunération variable pluriannuelle	Néant	Néant	Félicie Burelle ne bénéficie d'aucune rémunération pluriannuelle.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

Éléments de rémunération	Montants versés au cours de l'exercice 2021	Montants attribués au titre de l'exercice 2021	Commentaires
Indemnité de prise ou de cessation de fonctions	Néant	Néant	Félicie Burelle ne bénéficie pas d'indemnité de prise ou de cessation de fonctions.
Rémunération d'administrateur	44 054 €	44 054 €	Il a été versé à Félicie Burelle, au titre de l'exercice 2021, une rémunération de son mandat d'administrateur à hauteur de 44 054 €.
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Félicie Burelle ne bénéficie d'aucune rémunération exceptionnelle.
Attribution de stock-options, d'actions de performance ou d'autre élément de rémunération de long terme	Néant	Valorisation : 459 480 €	Le Conseil d'Administration a décidé au cours de l'exercice 2021, la mise en œuvre d'un Plan d'Attribution Gratuite d'Actions dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 26 avril 2018. L'acquisition définitive de ces actions est soumise à la réalisation des conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendrait pour 25% du niveau de free-cash flow, pour 25% du ROCE, pour 25% du taux moyen de croissance du chiffre d'affaires consolidé et pour 25% du taux de féminisation et de déploiement des actions de réduction de l'empreinte carbone. La première année pleine prise en compte pour l'évaluation des conditions de performance relatives à cette attribution serait l'année 2021. Le Conseil d'Administration définit un seuil pour chacun de ces critères en-deçà duquel aucune action ne sera définitivement acquise au titre de chacun de ces critères. Ces seuils ne sont pas rendus publics pour des raisons de confidentialité. Conformément aux dispositions du Code AFEP-MEDEF, le Conseil d'Administration du 17 février 2021, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé que Félicie Burelle bénéficierait d'une attribution d'actions de performance plafonnée à 500 000 € brut au titre de l'exercice 2021 (valeur calculée à la date d'attribution).
Régime de retraite supplémentaire	0	19 000 €	En complément des droits à la retraite du régime obligatoire, Félicie Burelle bénéficie du régime de retraite supplémentaire de Compagnie Plastic Omnium SE à prestations définies et du nouveau régime à droits certains.
Avantages de toute nature	Valorisation : 11 814 €	Valorisation : 11 814 €	Félicie Burelle bénéficie d'un véhicule de fonction. Félicie Burelle bénéficie des régimes de protection sociale complémentaire, notamment du régime de prévoyance et de frais de santé dont relèvent les salariés du Groupe conformément à la décision du Conseil d'Administration du 24 septembre 2019.

3



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

3.2.1.2.9 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux par rapport à la rémunération moyenne et médiane des salariés du groupe Plastic Omnium en France

En application de l'article L.22-10-9 du Code de commerce, sont présentées ci-dessous les évolutions, à partir de l'année 2017, du ratio d'équité entre le niveau de rémunération des dirigeants mandataires sociaux et la rémunération moyenne et médiane des salariés en France du groupe Plastic Omnium.

Les ratios sont habituellement comparés à la performance du Groupe. Toutefois, l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19 sur la performance du Groupe rend la comparaison difficile avec l'évolution du ratio d'équité.

La masse salariale prise en compte a progressé de 1,9 % pendant cette même période de comparaison. De par la crise sanitaire, l'année 2021 fut exceptionnelle. On note notamment une baisse sensible des éléments d'épargne salariale liés à la performance de 2020.

La rémunération moyenne des salariés situés en France et pris en compte pour l'établissement de ce ratio d'équité est passée de 57 963 euros en 2017 à 59 256 euros en 2021, soit une progression de 2,3%.

Méthodologie de calcul du ratio

Les ratios ont été calculés sur la base de la méthodologie suivante :

- périmètre des entités juridiques en France hors les sociétés de la Division Environnement cédée en 2018 et hors les sociétés dont l'activité Poids lourds a été cédée en 2017 ;
- éléments de rémunération fixes et variables versés au cours de l'année considérée ;
- stock-options et actions de performance comptabilisées en valeur IFRS à date d'attribution (Plan 2017, 2019, 2020 et 2021) ;
- ensemble des salariés en France à temps plein en CDD ou CDI, hors alternants, stagiaires, intérimaires, expatriés et salariés à temps partiel du fait de leur faible représentativité ;
- prise en compte du montant total brut de la rémunération versée au cours de l'exercice et reconstituée en équivalent temps plein sur l'année de référence ;
- prise en compte, pour chaque exercice concerné, des salariés présents sur toute l'année ;
- pour les périodes d'activité partielle et pour les réductions temporaires de salaire, le salaire est reconstitué.

À noter que Laurent Favre et Félicie Burelle sont mandataires sociaux depuis le 1^{er} janvier 2020. Laurent Burelle était Président-Général de Compagnie Plastic Omnium SE jusqu'au 31 décembre 2019, il est Président du Conseil d'Administration depuis le 1^{er} janvier 2020.

ÉVOLUTION DU RATIO D'ÉQUITÉ ENTRE LE NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET LA RÉMUNÉRATION MOYENNE ET MÉDIANE DES SALARIÉS SITUÉS EN FRANCE VERSÉE PAR LE GROUPE PLASTIC OMNIUM

	Ratio d'équité	2017	2018	2019	2020	2021
Laurent Burelle Président du Conseil d'Administration	Rémunération individuelle/ Rémunération moyenne des autres salariés	67,8	68,7	60,6	33,3	17
	Rémunération individuelle/ Rémunération médiane des autres salariés	89,2	89,2	81	43,1	21,9
Laurent Favre Directeur Général	Rémunération individuelle/ Rémunération moyenne des autres salariés	-	-	-	31,4	43,3
	Rémunération individuelle/ Rémunération médiane des autres salariés	-	-	-	40,7	55,8
Félicie Burelle Directeur Général Délégué	Rémunération individuelle/ Rémunération moyenne des autres salariés	-	-	-	16,1	21,4
	Rémunération individuelle/ Rémunération médiane des autres salariés	-	-	-	20,8	27,5

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DU GROUPE PLASTIC OMNIUM ENTRE 2017 ET 2021 (EN MILLIONS D'EUROS)

Le Groupe reconstruit ci-dessous les résultats au vu des données fortement impactées par le contexte actuel.

	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat net part du Groupe	425,2	533,3	258,2	- 251,1	126,3
Évolution	+ 36 %	+ 25 %	- 51 %	- 197 %	+ 150

3.2.2 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les politiques de rémunération des mandataires sociaux ci-dessous (Dirigeants mandataires sociaux et administrateurs) seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui se tiendra le 21 avril 2022, conformément à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce.

3.2.2.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DU CENSEUR

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale fixe le montant global de l'enveloppe annuelle de la rémunération des mandataires sociaux au titre de leur activité au sein du Conseil et des Comités, à répartir entre chaque mandataire social.

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a arrêté les règles de répartition de cette enveloppe annuelle selon un système de distribution individuelle de la rémunération en fonction de la présence des administrateurs et du censeur aux séances du Conseil d'Administration et à celles des Comités du Conseil, conformément à l'article 21.1 du Code AFEF-MEDEF. Les règles de répartition sont rappelées ci-après.

Le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le montant global de la rémunération allouée aux mandataires sociaux au titre de l'exercice de leur mandat social à 900 000 euros, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Conseil d'Administration a défini dans sa séance du 17 février 2022 le système de répartition de la rémunération des mandataires sociaux comme suit :

Conseil d'Administration	Par séance du Conseil
Président du Conseil	5 000 €
Administrateur et Censeur	2 500 €

Comités spécialisés	Par séance de chaque Comité
Président	4 000 €
Membre	3 000 €

Le reliquat disponible étant partagé entre les mandataires sociaux en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil d'Administration et à celles de chaque Comité.

3.2.2.2 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Principes fondamentaux de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Rémunération compétitive par rapport à un panel de référence cohérent et stable

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux doit refléter la stratégie de l'entreprise et être compétitive afin d'attirer, de motiver et de retenir les meilleurs talents aux fonctions les plus élevées de l'entreprise.

Cette rémunération s'apprécie de manière globale, en retenant l'ensemble des éléments qui la composent.

La part fixe est définie en fonction du rôle, de l'expérience et du marché de référence du dirigeant mandataire social en ayant notamment égard aux rémunérations attribuées aux dirigeants mandataires sociaux de groupes dont la taille et le développement sont comparables à ceux du groupe Plastic Omnium. Elle est déterminée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Rémunérations.

La part variable annuelle a pour objet de refléter la contribution personnelle du dirigeant au développement du Groupe et à la progression de ses résultats. Elle est équilibrée par rapport à la partie fixe décidée par le Conseil d'Administration et se situe entre 80 % et 120 % de la part fixe en fonction de l'atteinte ou du dépassement des objectifs préalablement fixés.

Pour apprécier la compétitivité de cette rémunération, un panel de référence cohérent et stable est défini par le Comité des Rémunérations.

Il se compose de sociétés françaises et internationales occupant une position mondiale significative. Ces sociétés se situent sur des marchés similaires en étant, dans le secteur automobile, concurrentes du groupe Plastic Omnium, ou opèrent sur le marché plus large de l'industrie automobile, pour tout ou partie de leur activité. Il est réexaminé chaque année par le Comité des Rémunérations afin d'en vérifier la pertinence et est susceptible d'évoluer, notamment pour tenir compte des changements de structure ou d'activité des sociétés retenues.

Rémunération en conformité avec l'intérêt social

Le Conseil d'Administration a établi la politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux dans le respect de l'intérêt de la Société, afin d'assurer la pérennité et le développement à long terme de l'entreprise.

La politique de rémunération appliquée aux dirigeants mandataires sociaux est directement en lien avec la stratégie du Groupe. Elle favorise une croissance harmonieuse, régulière et pérenne, à la fois sur le court terme et sur le long terme. La volonté du Conseil d'Administration est d'inciter la Direction Générale à maximiser la performance de chaque exercice mais également à en assurer la répétition et la régularité.

Le Conseil d'Administration choisit de corréler directement la performance du dirigeant mandataire social avec celle de l'entreprise. Ces critères de performance permettent d'apprécier la performance du groupe Plastic Omnium au travers d'indicateurs internes de performance et d'indicateurs externes de croissance.

Les objectifs retenus sont générateurs de création de valeur à long terme. Le choix des critères financiers opérationnels variés vise à encourager une croissance équilibrée et durable.



3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

Ces objectifs doivent également inciter le dirigeant mandataire social à adapter la stratégie du Groupe aux transformations de l'industrie automobile, en particulier la transformation numérique et la mutation vers une mobilité moins carbonée.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs doit comprendre une part quantitative prépondérante soumise aux conditions de performance avec des périodes d'appréciation adaptées à l'horizon de chacun de ces objectifs.

Rémunération intégrant les engagements sociaux, sociétaux et environnementaux

La rémunération doit favoriser un mode de développement régulier en accord avec les engagements du Groupe. La partie variable annuelle de la rémunération intègre des critères extra-financiers, en particulier environnementaux, sociétaux et sociaux, y compris en vue de favoriser l'équilibre femmes-hommes et renforcer la stratégie en vue d'atteindre une neutralité carbone.

Ces critères sont appréciés chaque année dans une perspective de long terme.

À ce titre, l'attribution d'une partie de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2022 est soumise à l'atteinte d'objectifs relatifs à la responsabilité sociale tels que la réduction du nombre d'accidents du travail ayant entraîné un arrêt de travail, la diversité ou la mise en œuvre du plan neutralité carbone approuvé par le Conseil d'Administration et publié le 8 décembre 2021.

Processus de décision, de révision et de mise en œuvre de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

La rémunération est définie annuellement de manière à garantir la bonne application de la politique et des règles fixées par le Conseil d'Administration. Ce dernier s'appuie sur les travaux et recommandations du Comité des Rémunérations, composé de trois administrateurs indépendants. Le Comité dispose des éléments d'information nécessaires pour élaborer ses recommandations, et particulièrement pour apprécier les performances des dirigeants mandataires sociaux exécutifs au regard des objectifs de court, de moyen et de long termes.

Information du Comité des Rémunérations

Les résultats annuels, économiques et financiers du Groupe sont présentés chaque année au Comité des Rémunérations qui se tient au mois de février et servent de base à l'évaluation des critères de performance financière de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs. Ces informations lui permettent d'apprécier la performance du Groupe et celle des dirigeants mandataires sociaux tant sur le plan économique que dans les domaines extra-financiers.

Les principes de la politique conduite en matière de ressources humaines sont présentés régulièrement aux membres de ce Comité ou lors de séances du Conseil d'Administration. Les administrateurs sont en mesure de vérifier la cohérence entre la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et les conditions de rémunération et d'emploi des salariés du Groupe.

Le Comité et le Conseil peuvent également approfondir son évaluation de la performance de l'entreprise par tous les moyens qu'il met en œuvre, par exemple en disposant d'informations provenant des principaux dirigeants du Groupe, en lien avec la Direction Générale.

Les recommandations au Conseil d'Administration sont faites sur la base de ces travaux, lequel prend alors collégialement les décisions relatives à la détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Lorsqu'un nouveau membre du Conseil d'Administration est nommé ou coopté au cours de l'exercice, le Conseil débat sur les éléments de

rémunération à lui octroyer, en application de la politique de rémunération précédemment votée par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Analyse des recommandations des autorités de régulation

Le Comité des Rémunérations analyse avec attention les textes et rapports sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux, notamment le rapport sur le gouvernement d'entreprise et la rémunération des dirigeants des sociétés cotées de l'Autorité des Marchés Financiers, ainsi que le rapport du Haut Comité de Gouvernement d'Entreprise. Il dispose de comparatifs sur la base de groupes de pairs.

Il est attentif aux observations des investisseurs et s'efforce d'en tenir compte, tout en conservant sa cohérence avec la politique de rémunération décidée par le Conseil d'Administration et ce, sous réserve des contraintes liées à la confidentialité des informations.

Conditions de dérogation à la politique de rémunération en cas de circonstances exceptionnelles

L'article L. 22-10-8 du Code de commerce et l'ordonnance du 27 novembre 2019, prise en application de la loi Pacte, donnent la possibilité aux sociétés de prévoir dans leur politique de rémunération, des dérogations éventuelles en cas de circonstances exceptionnelles. A défaut, le Conseil d'Administration se trouverait dans l'impossibilité d'accorder un élément de rémunération non prévu dans la politique de rémunération préalablement approuvée par l'Assemblée Générale, alors même que cette décision serait rendue nécessaire au regard de ces circonstances exceptionnelles. Il est précisé que cette dérogation ne peut être que temporaire dans l'attente de l'approbation de la politique de rémunération modifiée par l'Assemblée Générale à venir, elle serait dûment motivée et conforme à l'intérêt social.

Le cas échéant, l'adaptation de la politique de rémunération à des circonstances exceptionnelles serait décidée par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations. Ainsi, par exemple, le recrutement d'un nouveau dirigeant mandataire social dans des conditions imprévues pourrait nécessiter d'adapter temporairement certains éléments de rémunération existants ou de proposer de nouveaux éléments de rémunération.

Il pourrait également être nécessaire de modifier les conditions de performance conditionnant l'acquisition de tout ou partie des éléments de rémunération existants en cas de circonstances exceptionnelles résultant notamment d'une modification sensible du périmètre du Groupe à la suite d'une opération de fusion, de cession, d'une acquisition, ou de la création d'une nouvelle activité significative, d'un changement de méthode comptable ou d'un événement majeur affectant les marchés ou le secteur d'activité du Groupe.

Politique en matière de rémunération fixe, variable et d'attribution d'actions de performance

Politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration au titre de 2022

La rémunération du Président du Conseil d'Administration est composée d'une rémunération fixe annuelle. Elle ne comprend aucune rémunération variable annuelle ou pluriannuelle ni aucun dispositif d'intéressement à long terme.

La rémunération annuelle fixe s'élève à 950 000 euros.

Le Président du Conseil d'Administration perçoit également une rémunération au titre de son mandat d'administrateur.

Il bénéficie d'une couverture de prévoyance et d'une couverture de frais de santé.

Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs au titre de 2022

La rémunération du Directeur Général et du Directeur Général Délégué comprend une part fixe, une part variable et une part incitative.

En application des principes ci-dessus précisés, la **rémunération fixe** au titre de 2022 du Directeur Général s'élève à 1 000 000 d'euros pour l'année complète contre 900 000 euros au titre de l'exercice 2021. Celle du Directeur Général Délégué pour 2022 s'élève à 650 000 euros pour l'année complète contre 500 000 euros au titre de l'exercice 2021.

La **part variable annuelle** est déterminée sous la forme d'un pourcentage de la rémunération fixe. Elle dépend, pour 55 % de son montant, de critères quantifiables visant à rémunérer la performance économique, et pour 45 % de son montant, de critères qualitatifs et extra-financiers.

Les critères extra-financiers et qualitatifs sont les suivants :

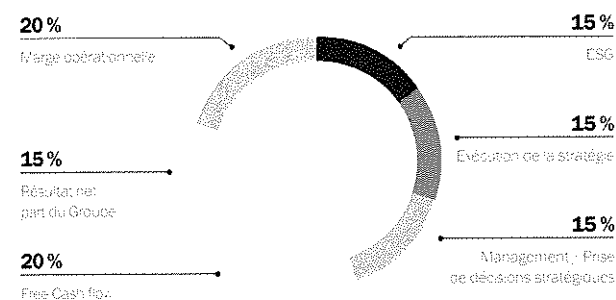
- les critères dits "ESG" relatifs à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale comptant ensemble pour 15 % de la rémunération variable :
 - piloter la stratégie de transformation de la Société vers la neutralité carbone, en ligne avec les objectifs 2025/2030 approuvés par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2021 ;
 - porter une attention particulière à la santé-sécurité des salariés du Groupe, améliorer à la baisse le taux de fréquence des accidents du travail, veiller à l'application de la politique Ressources Humaines relatives à l'égalité professionnelle hommes-femmes et développer la politique de conformité.
- développer la stratégie Digitale et Innovation du Groupe : anticiper les évolutions du marché, déployer la stratégie Hydrogène du Groupe et assurer l'excellence opérationnelle en lien avec le pilier stratégique Groupe correspondant (15 %) ;
- identifier des opportunités de développement et prendre des décisions stratégiques susceptibles d'impacter le développement des activités du Groupe (15 %).

En ce qui concerne la partie quantifiable, les paramètres retenus sont :

- le niveau de *free-cash flow* (20 %),
- le niveau du résultat net part du Groupe (15 %)
- et celui de la marge opérationnelle (20 %).

Les objectifs quantifiables pour déterminer la part variable de la rémunération due au titre de l'exercice 2022 ont été définis par rapport aux objectifs prévisionnels du Groupe présentés au Conseil d'Administration du 10 décembre 2021.

PRÉSENTATION DES PONDÉRATIONS DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE POUR 2022



En cas de départ d'un dirigeant mandataire social exécutif au cours du 1^{er} trimestre, le Conseil d'Administration peut fixer le montant de la part variable annuelle de l'exercice en cours au *pro rata temporis* du montant de la part variable annuelle attribuée au dirigeant mandataire social concerné au titre de l'exercice précédent.

La **part incitative** prend la forme d'actions de performance soumises à des conditions de performance quantifiables. Elle vise à inciter le dirigeant mandataire social à inscrire son action dans le long terme ainsi qu'à fidéliser et favoriser l'alignement de ses intérêts avec l'intérêt social de l'entreprise et l'intérêt des actionnaires. Pour ce faire, l'acquisition définitive des actions est soumise à des conditions de performance qui sont constatées au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. La valeur de ces actions, estimée à la date d'attribution selon les normes IFRS, appliquées pour l'établissement des comptes consolidés, représente environ 30 % de la rémunération globale du dirigeant mandataire social sans pouvoir dépasser 100 % de la rémunération fixe.

Les dirigeants mandataires sociaux prennent l'engagement formel de ne pas recourir à des opérations de couverture du risque sur les actions de performance, et ce jusqu'à la fin de la période de conservation fixée par le Conseil d'Administration.

Les autres éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs sont les suivants :

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs continueront de bénéficier de la protection des régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé des cadres dirigeants afin de bénéficier de conditions sociales conformes au marché.

Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué, également administrateurs, perçoivent une rémunération au titre de leur participation au Conseil d'Administration.

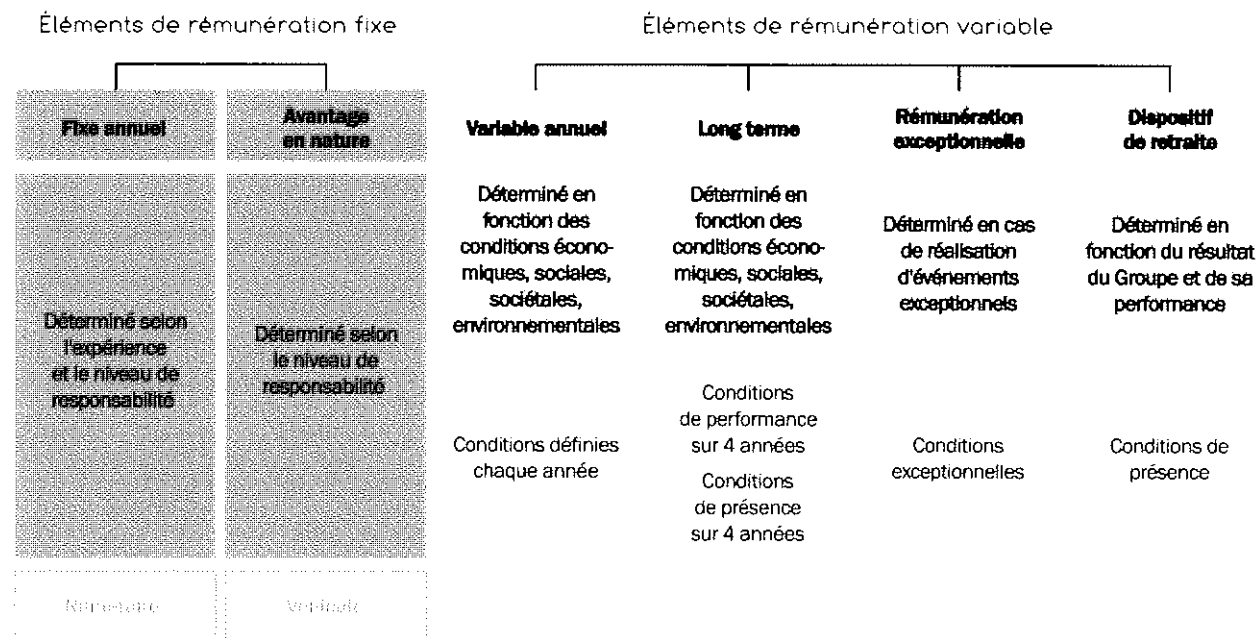
Il est rappelé que les contrats de travail de Laurent Favre et de Félicie Burelle avec la société Plastic Omnium Gestion sont suspendus depuis le 1^{er} janvier 2020.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration dispose de la faculté de négocier lors de son départ, un engagement de non-concurrence avec un dirigeant mandataire social exécutif applicable en cas de cessation de fonctions au sein du Groupe lorsque cet engagement apparaît utile à la préservation des intérêts du Groupe, et dans des conditions financières respectant les principes édictés par le Code AFEP-MEDEF auquel Compagnie Plastic Omnium SE se réfère. Aucun versement ne pourra intervenir sans que cet engagement de non-concurrence n'ait été approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires de Compagnie Plastic Omnium SE.

Enfin, les dirigeants mandataires sociaux exécutifs bénéficient chacun d'un véhicule de fonction.

Le versement des éléments de rémunération variables et exceptionnels au titre de l'exercice 2022 sera conditionné à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2023.

Les éléments composant la rémunération totale attribuable à chacun des dirigeants mandataires sociaux exécutifs sont présentés ci-après :



3.2.3 PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE

3.2.3.1 POLITIQUE DE COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Les décisions relatives à l'attribution gratuite d'actions sont en lien avec la performance et ont pour objectif d'encourager la réalisation d'objectifs de long terme du Groupe et la création de valeur qui doit en découler pour les actionnaires. À cet effet, l'acquisition définitive des actions est soumise à des conditions de performance qui sont constatées au terme d'une période d'acquisition de quatre années à compter de la date d'attribution.

La valeur de ces actions, estimée à la date d'attribution, ne peut dépasser 100% de la rémunération annuelle du dirigeant mandataire social exécutif.

En cas d'événement particulier le justifiant, le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de décider d'une attribution complémentaire. Cette attribution éventuelle au dirigeant mandataire social exécutif, dûment motivée par le Conseil d'Administration, se ferait dans le respect du plafond annuel autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le dirigeant mandataire social exécutif est tenu de conserver, au nominatif et jusqu'à la cessation de ses fonctions, 10 % des actions

attribuées gratuitement et définitivement acquises au terme de la période d'acquisition, après examen des conditions de performance.

Le dirigeant mandataire social prend l'engagement de ne pas recourir à des opérations de couverture du risque des actions de performance, et ce jusqu'à la fin de la période de conservation fixée par le Conseil d'Administration.

Conditions de performance

Les critères de performance portent sur la totalité des actions attribuées au dirigeant mandataire social exécutif.

Ces critères, appréciés sur une période de trois ou quatre exercices précédents la date d'attribution, sont définis pour chaque plan décidé et doivent être complémentaires et conformes aux objectifs et aux spécificités du Groupe tout en favorisant une croissance équilibrée et continue à long terme.

Sort des actions de performance en cas de départ

Le droit aux actions de performance est perdu en cas de départ pour raison de démission ou pour faute grave ou lourde. En cas de révocation d'un dirigeant mandataire social exécutif, le Conseil statuera sur le sort des actions de performance attribuées depuis sa nomination en tant que dirigeant mandataire social exécutif.

3.2.3.2 AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2018

L'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018 a donné au Conseil d'Administration l'autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et de ses filiales françaises et étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 22-10-59 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale a fixé à trente-huit mois la durée de validité de l'autorisation qui pourra être utilisée en une ou plusieurs fois.

Le nombre d'actions ainsi attribuées ne pourra représenter plus de 1 % du capital social constaté au jour de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018.

Le Conseil d'Administration détermine l'identité des bénéficiaires des attributions et le nombre d'actions attribuées gratuitement à chacun ainsi que les conditions à satisfaire pour que l'attribution devienne définitive, notamment les conditions de performance.

Le Conseil d'Administration peut prévoir des durées de période d'acquisition et, le cas échéant, de conservation supérieures à un an.

Attributions d'actions de performance dans le cadre de l'autorisation du 26 avril 2018 (plan du 23 avril 2021)

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 17 février 2021, a décidé, dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2018, de mettre en œuvre un plan d'attribution gratuite d'actions, dites actions de performance, en faveur des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Compagnie Plastic Omnium SE.

Le Conseil d'Administration a décidé du nombre de bénéficiaires de ce plan en vue de mobiliser les acteurs clés du Groupe autour de la réussite de son développement. Il s'agit d'un plan d'actions existantes sans effet dilutif pour les actionnaires.

Les principales caractéristiques de ce plan, portant sur 45 947 titres en faveur des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, sont les suivantes :

Période d'acquisition	Du 23 avril 2021 à la date de l'Assemblée Générale 2025
Conditions de présence (contrat en vigueur avec une société du Groupe à ces dates, sauf retraite, décès, invalidité ou décision exceptionnelle)	À la date de l'Assemblée Générale 2025
Date d'acquisition définitive	À compter de la date de l'Assemblée Générale 2025
Période de conservation	Pas de période de conservation exceptée pour un minimum de 10 % des actions attribuées gratuitement devant être conservées jusqu'à la fin de leur mandat
Date de cessibilité	A partir de la date de l'Assemblée Générale 2025
Conditions de performance	<ul style="list-style-type: none"> Retour sur Capitaux Employés sur 2021, 2022, 2023 : 25 % des droits attribués ; Niveau de free-cash flow cumulé sur 2021, 2022, 2023 : 25 % des droits attribués ; Taux de croissance moyen annuel du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur 2021, 2022, 2023 : 25 % des droits attribués ; Taux de féminisation de l'encadrement et déploiement d'actions permettant la réduction de l'empreinte carbone du Groupe sur 2021, 2022, 2023 : 25 % des droits attribués.

Actions de performance attribuées durant l'exercice 2021 à chaque dirigeant mandataire social par Compagnie Plastic Omnium SE dans le cadre de l'autorisation du 26 avril 2018

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'actions de performance attribuées	Valorisation des actions	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Laurent Burelle Président du Conseil d'Administration	0	0	N/A	N/A
Laurent Favre Directeur Général	29 537	827 036	À compter de la date de l'Assemblée Générale 2025	Après l'Assemblée Générale 2025 pour 90% des actions
Félicie Burelle Directeur Général Délégué	16 410	459 480	À compter de la date de l'Assemblée Générale 2025	Après l'Assemblée Générale 2025 pour 90% des actions



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

3.2.3.3 AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 AVRIL 2021

L'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2021 a décidé, dans sa 25^e résolution d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société et de ses filiales françaises et étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 22-10-59 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale a fixé à trente-huit mois la durée de validité de l'autorisation qui pourra être utilisée en une ou plusieurs fois.

Le nombre d'actions ainsi attribuées ne pourra représenter plus de 0,2 % du capital social constaté au jour de l'attribution, avec un sous-plafond annuel de 0,1 % de ce même capital.

Le Conseil d'Administration détermine l'identité des bénéficiaires des attributions et le nombre d'actions attribuées gratuitement à chacun ainsi que les conditions à satisfaire pour que l'attribution devienne définitive, notamment les conditions de performance.

Le Conseil d'Administration peut prévoir des durées de période d'acquisition et, le cas échéant, de conservation supérieures à un an.

Actions de performance attribuées durant l'exercice 2021 à chaque dirigeant mandataire social par Compagnie Plastic Omnium SE dans le cadre de l'autorisation du 22 avril 2021

Aucun plan d'attribution gratuite d'actions n'a été décidé au cours de l'exercice 2021, par le Conseil d'Administration, dans le cadre de l'autorisation du 22 avril 2021.

3.2.3.4 ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2021 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL EXÉCUTIF

Nom et fonctions du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice
Laurent Favre <i>Directeur Général</i>	30/04/2020	0
	23/04/2021	0
Félicie Burelle <i>Directeur Général Délégué</i>	02/05/2019	0
	30/04/2020	0
	23/04/2021	0

3.2.3.5 HISTORIQUE DES PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE EN VIGUEUR

Au titre de l'année	2019	2020	2021
	Plan du 2 mai 2019	Plan du 30 avril 2020	Plan du 23 avril 2021
Date de l'AG d'autorisation	26/04/2018	26/04/2018	26/04/2018
Date du CA de décision	13/02/2019	11/12/2020	17/02/2021
Valeur de l'action en euros ⁽¹⁾	23	15	28
Date d'acquisition	02/05/2023	30/04/2024	Après l'Assemblée Générale 2025
Début de la période de conservation	Néant	30/04/2024 concernant les mandataires sociaux à hauteur de 10% des actions	au plus tard 30 juin 2025 concernant les mandataires sociaux à hauteur de 10% des actions
Fin de la période de conservation	Néant	Néant sauf à la date de révocation du mandataire social	A la date de révocation du mandataire social
Conditions associées	50 % en fonction du niveau de la marge opérationnelle du Groupe des exercices 2019, 2020, 2021, 2022 et 50 % en fonction du niveau du cash-flow libre du Groupe. Les 2 critères s'apprécient à périmètre et conditions de marché inchangés	50 % en fonction du niveau de free-cash flow cumulé des exercices 2020, 2021, 2022 et 50 % en fonction de la croissance du bénéfice net par action. Les 2 critères s'apprécient à périmètre et conditions de marché inchangés	<ul style="list-style-type: none"> ● 25 % en fonction du taux de retour sur Capitaux Employés sur 2021, 2022, 2023 ● 25 % en fonction du niveau de free-cash flow cumulé sur 2021, 2022, 2023 ● 25 % en fonction du taux de croissance moyen annuel du chiffre d'affaires consolidé du Groupe sur 2021, 2022, 2023 ● 25 % en fonction du taux de féminisation et déploiement d'actions de réduction d'empreinte carbone sur 2021, 2022, 2023
Nombre d'actions de performance attribuées	400 000	228 373	45 947
Actions acquises du 01/01/2021 au 31/12/2021	0	0	0
Droits annulés du 01/01/2021 au 31/12/2021	104 160	21 000	0
Droits attribués du 01/01/2021 au 31/12/2021	1 000	0	0
Solde des droits au 31/12/2021	294 840	207 373	45 947

(1) Valeur moyenne pondérée (selon la méthode retenue pour les comptes consolidés)

3



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

3.2.3.6 HISTORIQUE DES ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

Plan	02/05/2019	30/04/2020	23/04/2021
Nombre total de bénéficiaires	255	55	2
Nombre d'actions de performance attribuées	400 000	228 373	45 947
<i>dont le nombre attribué aux dirigeants mandataires sociaux :</i>			
Laurent Burelle	0	0	0
Laurent Favre	0	27 922	29 537
Félicie Burelle	14 000 ⁽¹⁾	17 451	16 410
Date d'attribution	02/05/2019	30/04/2020	23/04/2021
Date d'acquisition	02/05/2023 ⁽²⁾	30/04/2024 ⁽²⁾	À compter de la date de l'Assemblée Générale des actionnaires 2025
Durée	4 ans	4 ans	4 ans
Période de conservation des actions	Néant	Conservation de 10 % jusqu'à la fin du mandat des dirigeants mandataires sociaux exécutifs	Conservation de 10 % jusqu'à la fin du mandat des dirigeants mandataires sociaux exécutifs

(1) Actions de performance attribuées au titre du contrat de travail

(2) sous réserve d'une double condition de performance et de présence

3.2.3.7 RÉCAPITULATIF DES ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2021 AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET ACTIONS DÉFINITIVEMENT ACQUISES PAR CES DERNIERS

Actions de performance attribuées aux 10 premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et actions définitivement acquises par ces derniers	Nombre total d'actions attribuées/d'actions acquises	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés ⁽¹⁾	Date du plan
Actions attribuées, durant l'exercice 2021, par Compagnie Plastic Omnium SE, aux 10 salariés de toute filiale comprise dans le périmètre d'attribution des actions, dont le nombre d'actions consenties est le plus élevé	0	0	23/04/2021
Actions acquises durant l'exercice 2021, par 10 salariés de toute filiale de Compagnie Plastic Omnium SE, dont le nombre d'actions ainsi acquises est le plus élevé ⁽²⁾	0	0	23/04/2021

(1) Valorisation des actions de performance attribuées le 23/04/2021 sur la base de la valeur de l'action exprimée en juste valeur selon la norme IFRS 2, soit 28 euros.

(2) N'inclut pas les actions acquises par des salariés ayant quitté le Groupe.

3.2.4 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

3.2.4.1 POLITIQUE DE COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Compagnie Plastic Omnium peut mettre en place des plans d'animation à long terme en faveur des salariés et de ses dirigeants mandataires sociaux, dans un cadre international.

L'objectif de ces attributions est double :

- motiver et associer les grands contributeurs à l'évolution future des résultats du Groupe ;
- renforcer la solidarité et le sentiment d'appartenance de ses managers en cherchant ainsi à les fidéliser dans la durée.

Le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SE, sur proposition du Comité des Rémunérations, peut consentir des options d'achat d'actions (stock-options) aux cadres et aux dirigeants mandataires sociaux que la Société souhaite reconnaître pour leur performance et leur rôle important dans le développement des affaires et dans les projets présents et à venir du Groupe, quelle que soit leur implantation géographique.

Il est procédé à ces attributions après la publication des comptes de l'exercice précédent, conformément à la recommandation AFEP-MEDEF. Dans tous les cas, la décision d'attribution individuelle est conditionnée à la performance rendue au moment de la mise en place du plan.

Les salariés et mandataires sociaux bénéficiaires partagent, avec les actionnaires, la même confiance dans le développement fort et régulier du Groupe.

Au 31 décembre 2021, 127 collaborateurs dont 49.6 % dans les filiales à l'international bénéficient d'au moins un plan de stock-options.

Le Conseil d'Administration attire l'attention des bénéficiaires d'options sur la réglementation en vigueur relative aux personnes en possession

d'informations privilégiées. Ils s'engagent à prendre connaissance de la Charte de déontologie boursière qui est jointe au règlement des plans de stock-options dont ils bénéficient et à en respecter les dispositions.

3.2.4.2 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET/OU LEVÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

Nom et fonctions du mandataire social	Date du plan	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
Laurent Burelle Président du Conseil d'Administration	Néant	0	0	0	0
Laurent Favre Directeur Général	Néant	0	0	0	0
Félicie Burelle Directeur Général Délégué	Néant	0	0	0	0

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom et fonctions du mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Laurent Burelle Président du Conseil d'Administration	Néant	0	
Laurent Favre Directeur Général	Néant	0	
Félicie Burelle Directeur Général Délégué	Néant	0	

3.2.4.3 HISTORIQUE DES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES AUX DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET POUVANT ENCORE ÊTRE EXERCÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nom des dirigeants mandataires sociaux Date des plans	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options non exercées	Date de 1 ^{re} levée possible	Date d'expiration	Prix de souscription
Laurent Burelle Président du Conseil d'Administration					
Plan 06/08/2015	150 000	150 000	07/08/2019	06/08/2022	24,72 €
Laurent Favre Directeur Général	0	0	0	0	0
Félicie Burelle Directeur Général Délégué					
Plan du 06/08/2015	30 000*	30 000	07/08/2019	06/08/2022	24,72
Plan du 11/03/2017	20 000*	20 000	11/03/2021	11/03/2024	32,84

* Options d'achat d'actions attribuées au titre du contrat de travail



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération des membres du Conseil d'Administration et des dirigeants mandataires sociaux

3.2.4.4 HISTORIQUE DES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE EN COURS ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2021

Date d'autorisation par l'Assemblée	25/04/2013	28/04/2016
Date du Conseil d'Administration	21/07/2015	22/02/2017
Nombre total de bénéficiaires	172	195
Nombre total d'actions pouvant être achetées	1 253 000	578 500
<i>Dont le nombre pouvant être souscrit ou acheté par les mandataires sociaux :</i>		
Laurent Burelle	150 000	0
Laurent Favre	0	0
Félicie Burelle	30 000*	20 000*
Anne Asensio	0	0
Anne-Marie Couderc	0	0
Prof. Dr. Bernd Gottschalk	0	0
Vincent Labryère	0	0
Éliane Lemarié	0	0
Paul Henry Lemarié	0	0
Lucie Maurel Aubert	0	0
Alexandre Mérieux	0	0
Cécile Moutet	0	0
Amélie Oudéa-Castéra	0	0
Amandine Chaffois	3 000*	1 500*
Ireneusz Karoliak	0	0
Point de départ d'exercice des options	07/08/2019	11/03/2021
Date d'expiration	06/08/2022	11/03/2024
Prix d'achat (en euros)	24,72	32,84
Nombre d'options exercées au 31/12/2021	364 160	0
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	297 000	276 000
Nombre d'options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	591 840	302 500

* Options d'achat d'actions attribuées au titre du contrat de travail

L'encours des options attribuées par le Conseil d'Administration dans le cadre des autorisations votées par les Assemblées Générales et non encore levées était de 894 340 options au 31 décembre 2021 au prix d'achat moyen de 27,47 euros, soit 0,6 % des 147 122 153 actions composant le capital social à cette date.

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2015 et en 2017 est soumis à deux conditions de performance cumulatives liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options :

- du cours de l'action par rapport à l'indice Stoxx600 automobile ;
- de la marge opérationnelle de la Société par rapport à celle de ses principaux concurrents.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs doivent conserver sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de leurs fonctions, un nombre

d'actions correspondant à 10 % du solde des actions issues de la levée. Le « solde des actions issues de la levée » s'entend du nombre total d'actions issues de la levée diminué du nombre d'actions dont la cession est nécessaire pour financer l'exercice des options considérées et, le cas échéant, le paiement de tout impôt, immédiat ou différé, des prélèvements sociaux et des frais relatifs à la levée de ces options tels qu'applicables à la date d'exercice des options. Si le nombre d'actions ainsi déterminé, et devant être conservé jusqu'à la cessation de leurs fonctions n'est pas un nombre entier d'actions, celui-ci est arrondi au nombre entier d'actions immédiatement inférieur.

Il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2020, Laurent Burelle n'est plus dirigeant mandataire social exécutif de Compagnie Plastic Omnium SE.

Les dirigeants mandataires sociaux exécutifs se sont engagés à ne pas recourir à des opérations de couverture de risque.

3.2.4.5 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX SALARIÉS NON-MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS DURANT L'EXERCICE 2021

Options d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options exercées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/ d'actions achetées	Prix moyen pondéré ⁽¹⁾	Date du plan
Options consenties, durant l'exercice 2021, par Compagnie Plastic Omnium SE, aux 10 salariés de toute filiale comprise dans le périmètre d'attribution des actions, dont le nombre d'actions ainsi consenties est le plus élevé	0	0	0
Options détenues sur Compagnie Plastic Omnium SE, exercées durant l'exercice 2021, par 10 salariés de toute filiale de Compagnie Plastic Omnium SE, dont le nombre d'options ainsi levées est le plus élevé ⁽²⁾	0	0	0

(1) Prix d'exercice après ajustements légaux.

(2) N'inclut pas les levées d'options effectuées par des salariés ayant quitté le Groupe.

3.2.5 RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS DÉCLARÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET LES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE 2021

(Article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier)

	Date de la transaction	Type de la transaction	Instrument financier	Quantité	Prix unitaire (en euros)	Prix de l'opération (en euros)
Laurent Burelle Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Laurent Favre Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Félicie Burelle Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Burelle SA représentée par Éliane Lemarié Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Anne Asensio Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Anne-Marie Couderc Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Prof. Dr. Bernd Gottschalk Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Vincent Labryère Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Paul Henry Lemarié Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Lucie Maurel Aubert Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Alexandre Mérieux Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Cécile Moutet Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Amélie Oudéa-Castéra Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Amandine Chaffois Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Ireneusz Karolak Personnes liées	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0



3.3 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.3.1 CONVENTIONS PORTANT SUR LES CONVENTIONS COURANTES ET CONCLUES À DES CONDITIONS NORMALES

3.3.1.1 PROCÉDURE MISE EN PLACE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 22-10-12 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions législatives et sur recommandation du Comité des Comptes, le Conseil d'Administration a adopté, le 10 décembre 2021, une charte relative à l'identification et à l'évaluation des conventions réglementées et des conventions libres dont l'objet est de préciser la méthodologie et les critères à appliquer pour la qualification des conventions et engagements réglementés portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales par la Société remplissant bien ces conditions. Elle peut être modifiée à tout moment par le Conseil d'Administration, notamment pour prendre en compte les éventuelles modifications législatives et réglementaires.

Conformément à la loi, les conventions conclues entre les personnes visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce (convention intervenant directement ou par personne interposée entre la Société et son Directeur Général, l'un de ses Directeurs Généraux Délégués, l'un de ses administrateurs, l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce), portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales, ne sont pas soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration.

La charte prévoit la procédure suivante : La Direction Juridique et la Direction Financière, informées de tout projet de convention susceptible d'être qualifié de convention réglementée ou de convention courante, ont pour mission d'analyser les caractéristiques de ladite convention et ainsi de la soumettre soit à la procédure d'autorisation et de contrôle prévue pour les conventions réglementées, soit de la qualifier de convention portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales. Cette procédure prévoit également un examen annuel par le Comité des Comptes des conventions qualifiées d'opération courante conclue à des conditions normales à partir des écritures comptables enregistrées au cours de l'exercice écoulé. Cet examen est réalisé au regard des critères précisés dans la charte permettant de qualifier une convention courante conclue à des conditions normales.

Le Comité des Comptes examine également chaque année la pertinence des critères utilisés pour qualifier une convention courante conclue à des conditions normales, précisés dans la charte.

Le Comité des Comptes rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration qui s'assure, sur la base de ces restitutions, que lesdites conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales remplissent bien ces conditions. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration peut soit confirmer la qualification de Convention courante conclue à des conditions normales, soit estimer que la convention concernée doit être soumise à la procédure des conventions réglementées et donc être soumise à sa ratification. Dans le respect de la réglementation, les personnes directement ou indirectement intéressées à l'une desdites conventions ne participent ni aux débats ni à la prise de décision relatifs à leur évaluation.

En application de l'article L. 22-10-10, 2° du Code de commerce, concernant l'exercice 2021, les travaux du Comité des Comptes ont permis de confirmer que toutes les conventions conclues ou renouvelées par les signataires au cours de cet exercice, ont porté sur des opérations courantes et ont été conclues à des conditions normales, ou ont été régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration de la Société préalablement à leur conclusion ou à leur renouvellement.

3.3.1.2 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 22-10-10, 2° DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L. 22-10-10, 2° du Code de commerce, il est précisé qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice 2021, directement ou indirectement, entre d'une part tout mandataire social ou actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de notre Société et, d'autre part, l'une des filiales de Compagnie Plastic Omnium SE contrôlée au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

3.3.1.3 CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-40-1 DU CODE DE COMMERCE DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Les conventions listées ci-dessous, déjà autorisées par le Conseil d'Administration et approuvées par l'Assemblée Générale des actionnaires au cours d'exercices antérieurs en application de l'article L. 225-40-1 du Code de commerce et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021, ont été examinées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 17 février 2022 :

- Convention de redevances pour licence et assistance technique

Convention conclue en 2021 entre Compagnie Plastic Omnium SE et BPO-B.PLAS Plastic Omnium Otomotiv Plastik Ve Metal Yan Sanayi A.S. Compagnie Plastic Omnium SE détient 50% des droits de vote dans BPO-B.PLAS Plastic Omnium Otomotiv Plastik Ve Metal Yan Sanayi AS

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 26 février 2013 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013.

Elle a pour objet l'utilisation des dessins, modèles, procédés industriels, du savoir-faire et des prestations d'assistance technique associées de Compagnie Plastic Omnium SE.

La convention avait une durée de 5 ans, et renouvelable par tacite reconduction

- Convention de plan de retraite complémentaire de la Direction Générale du Groupe

Convention conclue en 2003 entre Compagnie Plastic Omnium SE et Burelle SA.

Burelle SA détient directement 59,35% du capital social de Compagnie Plastic Omnium SE.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2003 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 22 avril 2004.

Personnes intéressées : Félicie Burelle, Eliane Lemarié, Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié

● Convention de redevances pour concession de marques

Convention conclue en 2007 entre Compagnie Plastic Omnium SE et la société Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems CO LTD. Compagnie Plastic Omnium SE détient indirectement 49,95% du capital social de Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems CO LTD.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 26 février 2013 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 25 avril 2013

Elle a pour objet l'utilisation des marques propriété de Compagnie Plastic Omnium SE.

La convention a une durée de 30 ans.

Personne intéressée : Laurent Favre

3.3.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Le détail des opérations avec les parties liées telles que visées par les normes adoptées conformément au règlement européen 1606/2002, figure à la note 7.3 des comptes consolidés (chapitre 5).

3.3.3 CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION

À la connaissance de Compagnie Plastic Omnium SE, il n'existe pas de contrat de service liant les membres du Conseil d'Administration ou de Direction à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales, prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

3.3.4 DISPOSITIONS STATUTAIRES APPLICABLES À LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

3.3.4.1 CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les Assemblées Générales sont convoquées, se réunissent et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation : toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

L'Assemblée se réunit au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

L'avis de réunion de l'Assemblée Générale est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement habilité à cet effet par le Conseil d'Administration. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée présents et acceptant cette fonction disposant du plus grand nombre de voix. Le bureau désigne un Secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi. Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont établis et leurs copies sont délivrées et certifiées dans les conditions prévues par la loi.

3.3.4.2 PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur et dans le cadre défini par ces textes.

Le droit de participer aux Assemblées ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Conformément à l'article 18 des statuts, tout actionnaire peut, si le Conseil d'Administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, participer à l'Assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication ou de télétransmission y compris Internet, dans les conditions prévues par la réglementation applicable au moment de son utilisation. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et en exiger la production pour l'accès à l'Assemblée Générale.

Assemblée Générale du 21 avril 2022

Le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa séance du 17 février 2022, de convoquer l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui se réunira le 21 avril 2022.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les modalités de participation à l'Assemblée Générale définies à l'article 18 des statuts de Compagnie Plastic Omnium SE, peuvent être modifiées afin de se conformer aux dispositions qui seraient publiées dans ce contexte. Dans ce cadre, l'attention des actionnaires est attirée sur le fait qu'il est possible de voter à l'Assemblée Générale et d'adresser des questions écrites au Conseil soit par voie postale soit par voie électronique, dans les conditions prévues par la réglementation.

Les modalités de participation à l'Assemblée Générale des actionnaires du 21 avril 2022 sont détaillées dans l'avis de réunion publié au BALO et sur le site Internet du Groupe (www.plasticomnium.com).

Les documents d'information préparatoires à cette Assemblée Générale sont disponibles sur le site Internet du Groupe.

L'Assemblée Générale de Compagnie Plastic Omnium SE sera retransmise en direct et en différé sur www.plasticomnium.com.





3.3.5 INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OPA OU D'OPE

Néant

Ernst & Young et Autres

Société représentée par Mme May Kassis-Morin

1-2 place des Saisons, 92400 Courbevoie-Paris La Défense 1

Ernst & Young et Autres, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société depuis le 29 avril 2010, a été renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016 pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se réunira en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.3.6 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

3.3.6.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Mazars

Société représentée par Mme Juliette Decoux

61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis, 92400 Courbevoie

Mazars, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société depuis le 28 décembre 1977, a été renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016 pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se réunira en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.3.6.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

M. Gilles Rainaut (suppléant de Mazars)

60 avenue du Général-Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt

M. Gilles Rainaut, Commissaire aux Comptes suppléant de la Société depuis le 29 avril 2010, a été renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016 pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se réunira en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Auditex (suppléant de Ernst & Young et Autres)

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'arche, 92400 Courbevoie

Auditex, Commissaire aux Comptes suppléant de la Société depuis le 29 avril 2010, a été renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 avril 2016 pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se réunira en 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.4 CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

LE CODE AFEP-MEDEF : LE CODE DE RÉFÉRENCE

Compagnie Plastic Omnium SE poursuit son attachement à l'application des règles en matière de gouvernement d'entreprise en se référant au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de l'AFEP-MEDEF consultable sur le site <http://Afep.com>.

Le tableau ci-dessous présente les explications de la Société sur les recommandations du Code AFEP-MEDEF qui ne sont pas appliquées.

Recommandations Code AFEP-MEDEF

Pratiques de Compagnie Plastic Omnium SE et explications

Échéonnement des mandats des administrateurs de façon à éviter un renouvellement en bloc (article 13.2).

Le renouvellement d'un mandat sur quinze membres du Conseil d'Administration sera soumis au vote de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022, le mandat des deux administrateurs salariés arrive à échéance en 2022 et celui de 4 administrateurs arrivera à échéance en 2023.
La Société a souhaité privilégier un principe de nomination fréquente des administrateurs grâce à une durée statutaire de trois ans. La Société voit ainsi 4 mandats renouvelés ou nouveaux mandats en 2022, 4 en 2023 et 8 en 2024.

Cessation du contrat de travail en cas de mandat social (article 22)

Les contrats de travail de Laurent Favre et de Félicie Burelle sont suspendus depuis le 1^{er} janvier 2020. Le Code AFEP-MEDEF indique qu'il est recommandé, lorsqu'un salarié devient dirigeant mandataire social, de mettre fin au contrat de travail qui le lie à la Société. Après avoir nommé Laurent Favre, Directeur Général et Félicie Burelle, Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration a estimé qu'il convenait de maintenir leur contrat de travail. Le Conseil a décidé que les droits acquis au titre des régimes collectifs de retraite supplémentaires des cadres dirigeants jusqu'au 31 décembre 2019, soit pour la période préalable à la suspension de leur contrat de travail, resteraient gelés et préservés, ce qui implique de maintenir leur contrat de travail suspendu.

3.5 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

3.5.1 CAPITAL SOCIAL

Les actions de Compagnie Plastic Omnium SE sont cotées sur Euronext Paris (compartiment A). L'action Plastic Omnium fait partie des indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Au 31 décembre 2021, le capital social de Compagnie Plastic Omnium SE s'établit à 8 827 329,18 euros, divisé en 147 122 153 actions entièrement libérées de 0,06 euro de nominal chacune.

Aux termes de l'article 18-11 des statuts, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié une inscription en compte nominatif depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire et/ou de personnes dont il détient les droits soit par succession *ab intestat*, soit par donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est également attaché aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert.

Il peut également être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Au 31 décembre 2021, la Société comptait, après déduction des actions en auto-détention, 145 060 740 actions ayant autant de droits de vote exerçables, dont 91 203 594 actions ayant un droit de vote double.

3.5.2 DROITS DE VOTE

Chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en Assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

3.5.3 CAPITAL POTENTIEL ET TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Au 31 décembre 2021, il n'existe aucun titre ou droit donnant accès directement ou indirectement au capital de Compagnie Plastic Omnium SE.

3.5.4 AUTORISATIONS EN COURS DE VALIDITÉ RELATIVES AU CAPITAL ET AUX VALEURS MOBILIÈRES DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE – UTILISATION DES AUTORISATIONS

Les actionnaires de la Société ont consenti au Conseil d'Administration les délégations de compétence et autorisations en matière financière ci-après :

3.5.4.1 AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS DONNÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 AVRIL 2020

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
21	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois jusqu'au 22 juin 2022	10 % du capital par période de 24 mois	Annulation de 1 443 954 actions auto-détenues



3.5.4.2 UTILISATION DES AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS DONNÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 AVRIL 2021

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence	Utilisation de l'autorisation ou de la délégation de compétence
5	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois jusqu'au 21 octobre 2022	Prix maximum d'achat : 80 euros – Détenition maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 1 188 528 euros	Au 31 décembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE détient 1,40% de son capital social
24	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois jusqu'au 21 juin 2024	Détention maximum : 0,5 % du capital imputable sur 0,2 % de la 25 ^e résolution de l'AGO du 22 avril 2021	Néant
25	Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions aux mandataires sociaux et aux salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois jusqu'au 21 juin 2024	Détention maximum : 0,2 % du capital imputable sur 0,5 % de la 24 ^e résolution de l'AGO du 22 avril 2021	Néant
26	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société	26 mois jusqu'au 21 juin 2023	4 millions d'euros de nominal pour les actions et 1 500 millions d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
27	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre publique et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois jusqu'au 21 juin 2023	4 millions d'euros de nominal pour les actions et 1 500 millions d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
28	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois jusqu'au 21 juin 2023	1,7 million d'euros de nominal pour les actions par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 1 500 millions d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Néant
29	Délégation de compétence en vue d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 26 ^e à 28 ^e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois jusqu'au 21 juin 2023	15 % de l'émission initiale	Néant
30	Augmentation du capital social réservée aux salariés	26 mois jusqu'au 21 juin 2023	Détention maximum : 3 % du capital à la date de l'Assemblée Générale (soit un maximum de 4 456 983 actions au 31 décembre 2020)	Néant

3.5.4.3 AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2022 RELATIVES AU CAPITAL ET AUX VALEURS MOBILIÈRES DONNANT DROIT À L'ATTRIBUTION DE TITRES DE CRÉANCE

N° de résolution	Type d'autorisation et de délégation de compétence	Durée et date d'expiration	Montant maximal par autorisation ou délégation de compétence
5	Autorisation d'opérer sur les actions propres de la Société	18 mois jusqu'au 20 octobre 2023	Prix maximum d'achat : 80 euros – Détenion maximum : 10 % du capital social – Montant cumulé des acquisitions : 1 176 977 200 euros
21	Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	10 % du capital par période de 24 mois
22	Autorisation à l'effet de consentir des options d'achat d'actions aux mandataires sociaux et/ou salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois jusqu'au 20 juin 2025	Détention maximum : 0,5% du capital social et sous-plafond à 0,25% du capital social pour les dirigeants mandataires sociaux
23	Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions aux mandataires sociaux et/ou salariés de la Société et/ou des sociétés du Groupe	38 mois jusqu'au 20 juin 2025	Détention maximum : 0,2% du capital social et sous-plafond à 0,1% du capital social pour les dirigeants mandataires sociaux
24	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	6 millions d'euros de nominal pour les actions et 2 milliards d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances
25	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre publique	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	6 millions d'euros de nominal pour les actions et 2 milliards d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances
26	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	2 millions d'euros de nominal pour les actions par une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – 750 millions d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances
27	Délégation de compétence en vue d'augmenter le nombre de titres ou de valeurs mobilières à émettre en cas d'émissions de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 24e à 26e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	15 % de l'émission initiale
28	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société en rémunération d'apports en nature constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	2 millions d'euros de nominal pour les actions et 750 millions d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances
29	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	6 millions d'euros de nominal pour les actions et 750 millions d'euros en valeur pour les valeurs mobilières représentatives de créances
30	Augmentation du capital social réservée aux salariés	26 mois jusqu'au 20 juin 2024	264 819 euros de nominal soit, un maximum de 4 413 650 actions au 31 décembre 2021



3.5.5 ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/réduction de capital		Capital social (en euros)	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en euros)
	Nominal	Prime			
Août 2017 Réduction de capital par annulation de 1 500 000 actions détenues en propre par la Société	90 000	49 819 507	9 058 603	150 976 720	0,06
Juillet 2018 Réduction de capital par annulation de 1 110 613 actions détenues en propre par la Société	66 637	39 223 119	8 991 966	149 866 107	0,06
Novembre 2018 Réduction de capital par annulation de 1 300 000 actions détenues en propre par la Société	78 000	45 252 090	8 913 966	148 566 107	0,06
Février 2021 Réduction de capital par annulation 1 443 954 actions détenues en propre par la Société	86 637,24	32 928 875	8 827 329,18	147 122 153	0,06

RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte au 31 décembre 2021 dont :	1,40
adossé à des plans existants d'options d'achat d'actions	0,63
adossé à des plans existants d'attribution d'actions de performance	0,41
adossé au contrat de liquidités	0,09
au titre des actions propres en voie d'annulation	0,27
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	1 443 954
Nombre de titres détenus en portefeuille au 31 décembre 2021	2 061 413
Valeur nette comptable du portefeuille au 31 décembre 2021	47 759 078
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2021	47 123 901

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RACHATS OPÉRÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2021

	Flux bruts cumulés		
	Achats	Ventes	Levées
Nombre de titres	2 184 887	1 226 555	286 200
Cours moyen de la transaction	27,47	27,23	-
Prix d'exercice moyen	-	-	24,72
Montants	60 026 903	33 402 045	7 074 864

Les frais de négociation engagés dans le cadre des rachats d'actions propres sont de 71 milliers d'euros sur l'exercice 2021.

L'évolution du nombre d'actions en circulation entre la date d'ouverture et la date de clôture de l'exercice 2021 est la suivante :

	1 ^{er} janvier 2021	Mouvements de l'exercice 2021 ⁽¹⁾	31 décembre 2021
Nombre d'actions composant le capital social	148 566 107	(1 443 954)	147 122 153
Nombre d'actions propres	2 834 235	(772 822)	2 061 413
Nombre d'actions en circulation	145 731 872	(671 132)	145 060 740

(1) Cf. les flux d'achats, de ventes et de levées d'options indiqués au tableau précédent.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2021, dans sa cinquième résolution, a autorisé la Société à opérer sur ses propres actions aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat	80 euros par action (hors frais d'acquisition)
Pourcentage de détention maximum	10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2021
Montant maximal des acquisitions	1 176 977 200 euros

Un contrat de liquidité, signé avec Kepier Capital Markets SA, d'un an, renouvelable par tacite reconduction, conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI d'un montant initial de 3 millions d'euros est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Le 28 janvier 2019, Plastic Omnium a effectué un apport complémentaire de 3 millions d'euros au contrat de liquidité, portant son enveloppe globale à 6 millions d'euros. Ce contrat a notamment pour objet de réduire la volatilité de l'action Plastic Omnium, et donc le risque perçu par les investisseurs.

Entre le 24 avril 2021 et le 28 février 2022, la Société n'a acquis aucune action en couverture de ses engagements envers les bénéficiaires d'actions gratuites.

Au 28 février 2022, Compagnie Plastic Omnium SE détient 2 116 416 actions propres, soit 1,44% du capital social, réparties comme suit :

Nombre d'actions	
194 303	Contrat de liquidité AMAFI
400 000	Actions en voie annulation
927 840	Allocations d'actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe
594 273	Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions

Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2022

Le présent descriptif a pour objet, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'AMF, de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat par Compagnie Plastic Omnium SE de ses propres actions, qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires convoquée le 21 avril 2022.

Objectifs du programme de rachat

Les objectifs poursuivis par Compagnie Plastic Omnium SE dans le cadre de ce programme de rachat d'actions sont les suivants :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Plastic Omnium par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF ;
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires de

Renseignements concernant les rachats opérés depuis le 24 avril 2021

Entre le 24 avril 2021 et le 28 février 2022, la Société a acquis 1 535 197 actions pour une valeur globale de 37 745 761 euros, soit une valeur unitaire de 24,59 euros, dont 1 135 197 actions au titre du contrat de liquidité et 400 000 actions en dehors de ce contrat. Sur cette même période, la Société a cédé dans le cadre du contrat de liquidité 1 015 894 actions pour une valeur de cession globale de 24 818 390 euros, soit une valeur unitaire de 24,43 euros.

l'autorisation soumise au vote dans sa 21^e résolution à caractère extraordinaire ;

- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux de Compagnie Plastic Omnium SE ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de Compagnie Plastic Omnium SE ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société ;
- mettre en œuvre toute pratique de marché admise ou qui viendrait à être admise par les autorités de marché.



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Répartition de l'actionariat de Compagnie Plastic Omnium SE

Modalités – Part maximale du capital pouvant être acquise et montant maximal payable par Compagnie Plastic Omnium SE

Compagnie Plastic Omnium SE dispose de la faculté d'acquies au maximum et au total 10 % de son capital, soit, à la date du présent document, 14 712 215 actions de 0,06 euro de valeur nominale chacune.

Compte tenu des 2 116 416 actions propres déjà détenues au 28 février 2022, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est en conséquence de 12 595 799. En cas d'annulation ou d'utilisation des actions propres déjà détenues, le montant maximum que la Société serait amenée à déboursier pour acquies les 14 712 215 actions s'élève à 1 176 977 200 euros.

En conséquence, le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder 1 176 977 200 euros sur la base d'un prix maximum

d'achat de 80 euros, tel que prévu dans la 5^e résolution proposée aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2022.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

Durée du programme de rachat

Ce programme de rachat pourra être réalisé pendant une durée de dix-huit mois à compter de l'approbation de la 5^e résolution soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2022, soit jusqu'au 20 octobre 2023.

3.5.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Les principales caractéristiques des émissions obligataires et placements privés en circulation au 31 décembre 2021 émises par la Société sont indiquées ci-après :

Émetteur	Devise	Coupon	Date initiale d'émission	Échéance	Montant en cours (en millions d'euros)	Place de cotation
Compagnie Plastic Omnium SE	EUR	1,478 %	17/06/2016	17/06/2023	300	
Compagnie Plastic Omnium SE	EUR	1,25 %	26/06/2017	26/06/2024	500	Paris
Compagnie Plastic Omnium SE	EUR	1,632 %	21/12/2018	21/12/2025	300	

3.6 RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT DE COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE

RÉPARTITION AU 31 DÉCEMBRE 2021 DU CAPITAL SOCIAL DE COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE COMPOSÉ DE 147 122 153 ACTIONS

	31 décembre 2021		31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital
Burelle SA	73,26	59,35	72,08	58,78	72,08	58,78
Actionariat salarié	0,97	0,97	0,99	0,99	0,98	0,98
Auto-détention	-	1,40	-	1,91	-	1,61
Public	25,77	38,27	26,93	38,32	26,94	38,63
	100	100	100	100	100	100

Au 31 décembre 2021, Burelle SA détient 59,35 % du capital de Compagnie Plastic Omnium SE. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

En France, au 31 décembre 2021, le Plan d'Épargne Groupe comprend 1 847 adhérents, détenant 1 432 275 actions Compagnie Plastic Omnium SE, soit 0,97 % du capital social, achetées sur le marché boursier.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la Société.



5.1 COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

5.1.1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	2020	2021	Variation
Chiffre d'affaires économique	7 732	8 017	+ 3,7 %
Chiffre d'affaires consolidé	7 073	7 233	+ 2,3 %
Marge opérationnelle	118	303	+ 185 M€
en % du CA consolidé	1,7 %	4,2 %	+ 2,5 pts
Dépréciations d'actifs	(255)	(5)	NA
Résultat net part du Groupe	(251)	126	+ 377 M€
EBITDA	648	771	+ 123 M€
en % du CA consolidé	9,2 %	10,7 %	+ 1,5 pt
Investissements	374	294	- 80 M€
Désinvestissement immobilier	-	(6)	6 M€
Cash-flow libre	34	251	+ 217 M€
Endettement net au 31/12	807	854	+ 47 M€
Endettement net/capitaux propres et assimilés	41 %	41 %	stable
Endettement net/EBITDA	1,2	1,1	- 0,1 pt

Plastic Omnium a connu une performance financière contrastée entre le 1^{er} et le 2^e semestre de l'année 2021, reflétant la situation du marché et notamment les pénuries de composants électroniques.

Au 1^{er} semestre 2021, Plastic Omnium a présenté des résultats en fort rebond dans un contexte de redressement du marché, malgré les premiers impacts de la pénurie de semi-conducteurs.

Au 2^e semestre 2021, le marché a été confronté à l'accélération de la pénurie des semi-conducteurs avec une perte de production de 5,5 millions de véhicules au niveau mondial. Dans ce contexte, le Groupe a enregistré un recul de son chiffre d'affaires et de sa marge opérationnelle par rapport au 2^e semestre 2020, néanmoins limité par les actions continues de flexibilisation et d'optimisation des coûts.

En millions d'euros	S1 2021	S2 2021	S2 2020
Chiffre d'affaires économique	4 138	3 879	4 499
Chiffre d'affaires consolidé	3 784	3 449	4 111
Marge opérationnelle	234	69	234
en % du CA consolidé	6,2 %	2,0 %	5,7 %
Résultat net part du Groupe	142	(16)	152
EBITDA	461	310	477
en % du CA consolidé	12,2 %	9,0 %	11,6 %
Investissements	149	144	148
Cash-flow libre	151	100	605
dont désinvestissement immobilier	-	-	-
Endettement net en fin de période	890	854	807
Endettement net/capitaux propres et assimilés	44 %	41 %	41 %
Endettement net/EBITDA (sur 12 mois glissants)	0,9	1,1	1,2
Endettement net/EBITDA (sur la base du semestre annualisé)	1,0	1,4	0,8

CHIFFRE D'AFFAIRES

Par métier en millions d'euros	2020	2021	Variation	Variation à périmètre et change constants
Plastic Omnium Industries	5 628	5 826	+ 3,5 %	+ 4,5 %
Plastic Omnium Modules	2 104	2 191	+ 4,1 %	+ 4,8 %
CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE	7 732	8 017	+ 3,7 %	+ 4,6 %
Coentreprises	659	784	+ 19,0 %	+ 17,6 %
Plastic Omnium Industries	5 143	5 239	+ 1,9 %	+ 3,1 %
Plastic Omnium Modules	1 931	1 994	+ 3,3 %	+ 4,0 %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	7 073	7 233	+ 2,3 %	+ 3,3 %

En 2021, la pénurie des semi-conducteurs a réduit de 9,6 millions de véhicules la production automobile mondiale par rapport aux prévisions de début d'année. Celle-ci s'établit à 74,1 millions de véhicules contre 71,5 millions en 2020, année de l'émergence de la pandémie.

Dans ce contexte, le **chiffre d'affaires économique** du Groupe (avec quote-part des chiffres d'affaires des co-entreprises notamment en Chine), ressort à 8 017 millions d'euros, en augmentation de 3,7 %, et de 4,6 % à périmètre et changes constants par rapport à 2020. Ces ventes intègrent un impact de change négatif de 66 millions d'euros.

L'activité de Plastic Omnium a été significativement supérieure à la production automobile en Europe (surperformance de 5,3 points), en

Amérique du Nord (surperformance de 2,9 points), en Chine (surperformance de 4,1 points) et en Asie hors Chine (surperformance de 10,3 points).

Le mix géographique conduit à une surperformance de 1 point au niveau du Groupe, tirée par ses deux segments d'activité, Industries (+ 0,9 point) et Modules (+ 1,2 point).

Le **chiffre d'affaires consolidé** 2021 de Plastic Omnium s'établit à 7 233 millions d'euros, en hausse de + 3,3 % à périmètre et changes constants.

Par zone géographique en millions d'euros et en % du chiffre d'affaires économique	2020	2021	Variation	Variation à périmètre et change constants	Surperformance/ production automobile
Europe	4 186 54,1 %	4 210 52,6 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 5,3 pts
Amérique du Nord	2 064 26,6 %	2 048 25,5 %	- 0,8 %	+ 2,9 %	+ 2,9 pts
Chine	823 10,6 %	939 11,7 %	+ 14,2 %	+ 10,7 %	+ 4,1 pts
Asie hors Chine	497 6,4 %	571 7,1 %	+ 14,9 %	+ 17,9 %	+ 10,3 pts
Autres	163 2,1 %	249 3,1 %	+ 53,1 %	+ 62,3 %	-
CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE	7 732	8 017	+ 3,7 %	+ 4,6 %	+ 1,0 PT
Coentreprises	659	784	+ 19,0 %	+ 17,6 %	-
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	7 073	7 233	+ 2,3 %	+ 3,3 %	- 0,3 PT

En **Europe**, le chiffre d'affaires de Plastic Omnium s'établit à 4 210 millions d'euros. Il est en hausse de 0,5 % à périmètre et changes constants alors que la production automobile est en baisse de - 4,8 %. Cette surperformance de 5,3 points est tirée principalement par le succès de l'offre modulaire en Allemagne, et la croissance des ventes de Plastic Omnium Industries en France.

En **Amérique du Nord**, le chiffre d'affaires de Plastic Omnium s'établit à 2 048 millions d'euros. Il est en hausse de 2,9 % à périmètre et changes constants grâce à la montée en régime des usines lancées depuis 2018, malgré une production du marché automobile stable.

En **Asie hors Chine**, le chiffre d'affaires s'établit à 571 millions d'euros, en hausse de 17,9 % à périmètre et changes constants, dans un marché en progression de 7,5 %. L'activité bénéficie d'une bonne dynamique de croissance au Japon, en Inde, en Thaïlande et en Malaisie.

La **Chine**, premier marché automobile mondial, représente une part croissante du chiffre d'affaires économique du Groupe. En 2021, celui-ci s'établit à 939 millions d'euros en hausse de 10,7 % à périmètre et changes constants (surperformance de 4,1 points). Ce pays représente désormais 12 % du chiffre d'affaires économique de Plastic Omnium contre 11 % en 2020 et 9 % en 2019. Cette croissance est tirée par les positions de leadership renforcées des métiers Industries et par une montée en puissance des modules, en particulier sur le segment des véhicules électriques.

RÉSILIENCE DES PERFORMANCES FINANCIÈRES

En 2021, la marge brute consolidée s'établit à 830 millions d'euros, contre 642 millions d'euros en 2020. Elle représente 11,5 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 9,1 % en 2020.



La volatilité des marchés en 2021, et le faible rebond, conséquences de la pénurie mondiale des semi-conducteurs, ont entraîné chez Plastic Omnium des à-coups de production (stop&go) et des fermetures d'usines sur plusieurs semaines. Parallèlement, le Groupe a enregistré sur plusieurs pays des hausses de prix des matières premières et de transport. L'impact de ces facteurs exogènes est estimé à 160 millions d'euros, les arrêts de production représentant la partie essentielle de ces coûts.

Au-delà des actions de flexibilisation, le plan de transformation OMEGA, initié en 2020, a permis au Groupe de limiter l'impact financier des pertes de production, notamment grâce aux deux volets phares, achats indirects et design & développement. Le plan présente un en-cours en année pleine de 100 millions d'euros d'économies en 2021.

Parallèlement, l'usine américaine de Greer a affiché une marge opérationnelle et un résultat net positifs en 2021, grâce à un plan d'actions rigoureux et à une montée en puissance soutenue.

Sur la période, les frais de Recherche & Développement, en valeur brute, s'élevaient à 309 millions d'euros et représentent 4,3 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 310 millions d'euros et 4,4 % en 2020). En valeur nette, soit après activation et refacturation aux clients, ils s'élevaient à 258 millions d'euros (3,6 % du chiffre d'affaires consolidé), contre 266 millions d'euros en 2020 (3,8 % du chiffre d'affaires consolidé).

Les frais commerciaux ressortent à 41 millions d'euros, soit 0,6 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 34 millions d'euros, soit 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé en 2020.

Les frais administratifs passent de 230 millions d'euros en 2020 à 252 millions d'euros en 2021, et représentent 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 3,3 % en 2020.

L'amortissement des actifs incorporels acquis (actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises) représente une charge de 20 millions d'euros en 2021, contre une charge de 22 millions d'euros en 2020.

La quote-part de résultat des entreprises associées et des coentreprises s'élève à 43 millions d'euros en 2021, contre 29 millions d'euros en 2020.

Le **résultat opérationnel** du Groupe s'établit à 303 millions d'euros et représente 4,2 % du chiffre d'affaires consolidé, dont 271 millions d'euros pour Plastic Omnium Industries (5,2 % du chiffre d'affaires) et 32 millions d'euros pour Plastic Omnium Modules (1,6 % du chiffre d'affaires), activité d'assemblage dont la performance doit être appréciée par rapport à sa faible intensité capitalistique.

Sur le 2^e semestre de l'année, compte tenu de la forte accélération de la pénurie des semi-conducteurs, le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 69 millions d'euros, représentant 2,0 % du chiffre d'affaires (2,5 % pour Plastic Omnium Industries et 0,7 % pour Plastic Omnium Modules), contre 234 millions d'euros, soit 5,7 % du chiffre d'affaires au 2^e semestre 2020.

Chiffre d'affaires consolidé et marge opérationnelle par métier <i>en millions d'euros</i>	2020			2021		
	Chiffre d'affaires opérationnelle	Marge	% du CA	Chiffre d'affaires opérationnelle	Marge	% du CA
Plastic Omnium Industries	5 143	100	1,9 %	5 239	271	5,2 %
Plastic Omnium Modules	1 931	19	1,0 %	1 994	32	1,6 %
TOTAL	7 073	118	1,7 %	7 233	303	4,2 %

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DE 126 MILLIONS D'EUROS

Le Groupe a enregistré 56 millions d'euros de **charges non-courantes** en 2021 contre 334 millions d'euros en 2020. La forte réduction entre 2020 et 2021 s'explique par l'absence en 2021 de dépréciations significatives d'actifs, contrairement à 2020 où la chute des volumes liée à la pandémie et la prise en compte d'un scénario de redressement lent de la production automobile mondiale, ont conduit le Groupe à ajuster les valeurs des actifs concernés.

Le **résultat financier** s'élève en 2021 à -51 millions d'euros (0,7 % du chiffre d'affaires) contre -69 millions d'euros en 2020 du fait de la baisse des charges de financement. Les charges d'impôts atteignent -60 millions d'euros contre un produit d'impôts de 31 millions d'euros en 2020 lié aux effets d'impôts différés.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit, en 2021, à 126 millions d'euros contre une perte de 251 millions d'euros en 2020 liée à une dépréciation d'actifs de 255 millions d'euros. Au 2^e semestre 2021, dans un contexte de dégradation des conditions de marché, le résultat net part du Groupe s'élève à -16 millions d'euros, une perte limitée par les actions de flexibilisation et d'optimisation des coûts.

UN CASH-FLOW LIBRE DE 251 MILLIONS D'EUROS CONTRE 34 MILLIONS D'EUROS EN 2020

En 2021, l'**EBITDA** s'élève à 771 millions d'euros (soit 10,7 % du chiffre d'affaires consolidé) contre 648 millions d'euros (9,2 % du chiffre d'affaires consolidé) en 2020. Le métier Industries présente un taux d'EBITDA de 12,9 % contre 11 % en 2020. Sur le 2^e semestre, l'EBITDA s'élève à 310 millions d'euros (9,0 % du chiffre d'affaires) contre 477 millions d'euros au 2^e semestre 2020 (11,6 % du chiffre d'affaires) et 461 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021 (12,2 % du chiffre d'affaires).

Dans un marché volatil et manquant de visibilité notamment sur le 2^e semestre 2021, le Groupe a été particulièrement vigilant sur ses investissements et la gestion de son besoin en fonds de roulement.

Sur l'année, les **investissements** de Plastic Omnium ont été limités à 294 millions d'euros soit 4,1 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 374 millions d'euros, soit 5,3 % en 2020), soit une baisse de 80 millions d'euros (-21,4 %). Fort d'une capacité industrielle pouvant désormais assurer la croissance future, Plastic Omnium priorise ses investissements dans l'innovation, dans les radars de nouvelle génération, les modules dédiés aux véhicules électriques et enfin dans l'hydrogène, un des futurs relais de croissance du Groupe.

Parallèlement, le **Besoin en Fonds de Roulement** s'élevé à - 498 millions d'euros à fin 2021, contre - 539 millions d'euros en 2020. Cette détérioration limitée de 41 millions d'euros, malgré la crise, s'explique grâce à :

- un strict contrôle des éléments du Besoin en Fonds de Roulement dont ceux liés aux opérations qui passent de 303 millions d'euros en 2020 à 300 millions en fin de période ;
- les cessions de créances s'établissent à 351 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 327 millions d'euros au 31 décembre 2020, en hausse de 44 millions d'euros par rapport au 30 juin 2021 (307 millions d'euros) ;
- l'écart entre les dettes fournisseurs et les créances clients nettes de cessions de créances s'élevé à 530 millions d'euros en 2021 contre 557 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Grâce à ces éléments et à un **cash-flow opérationnel** de 616 millions d'euros (contre 453 millions d'euros en 2020), Plastic Omnium dégage un **cash-flow libre** de 251 millions d'euros, soit 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 34 millions d'euros en 2020 (0,5 %). Après un cash-flow libre de 151 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'année, Plastic Omnium a généré 100 millions d'euros de cash-flow libre au 2^e semestre de l'année.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE ROBUSTE POUR SOUTENIR LA CROISSANCE

Au 31 décembre 2021, l'endettement net s'élevé à 854 millions d'euros, un niveau proche de celui du 31 décembre 2020 (807 millions d'euros) et en recul hors investissements dans EKPO.

Sur l'année, Compagnie Plastic Omnium SE a distribué 87 millions d'euros de dividendes sur ses résultats 2020 (dividende de 0,49€ par action, stable par rapport à celui lié à l'exercice 2019).

L'endettement net du Groupe représente en 2021, 41 % des capitaux propres et 1,1 fois l'EBITDA, laissant à Plastic Omnium une forte marge de manœuvre financière pour soutenir sa croissance future.

Le Groupe dispose au 31 décembre 2021 de 2,7 milliards d'euros de liquidités dont 0,8 milliard d'euros de trésorerie disponible et 1,9 milliard d'euros de lignes de crédit confirmées et non-tirées, d'une maturité moyenne de 3,9 ans et sans covenant.

5.1.2 INVESTISSEMENTS

Après un programme d'investissements industriels soutenus au cours des dernières années, le Groupe dispose aujourd'hui d'une capacité installée disponible pour assurer sa croissance future. De ce fait, les investissements représenteront moins de 6 % de son chiffre d'affaires pour les années à venir, tout en poursuivant un programme d'innovation soutenu.

5.1.3 PERSPECTIVES ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats et le patrimoine du Groupe au 31 décembre 2021 n'est intervenu depuis la date de la clôture.

L'invasion russe en Ukraine à partir du 24 février 2022 et les sanctions internationales infligées à la Russie, ne devraient pas engendrer d'impacts directs significatifs sur les activités et les actifs du Groupe pour les raisons suivantes :

- Plastic Omnium n'a aucune production ni client en Ukraine
- Les activités et les actifs de ses 3 usines russes ne sont pas significatifs à l'échelle du Groupe (chiffre d'affaires < 0,6% du chiffre d'affaires économique du Groupe en 2021).

Plastic Omnium reste cependant vigilant sur les impacts indirects que pourrait avoir ce conflit, en particulier sur les prix de l'énergie et la confiance des consommateurs, ainsi que sur les difficultés d'approvisionnement en matières premières et composants que pourraient rencontrer certains de ses clients.

PERSPECTIVES 2022

Plastic Omnium a établi ses objectifs 2022 sur la base de la production automobile mondiale d'IHS annoncée le 11 février 2022 à 81 millions de véhicules (véhicules légers <3,5 T + véhicules légers commerciaux), avec une décote de 5 %⁽¹⁾. Cette prudence repose sur les défis à court terme du marché (visibilité réduite, inflation et tension sur le marché du travail) auxquels le Groupe entend répondre par son agilité.

Parallèlement, à plus long terme, le Groupe a pour ambition de participer activement à la transformation de l'industrie automobile. Il poursuivra son déploiement industriel dans les territoires de croissance et continuera ses efforts d'innovation pour maintenir son leadership et accroître le contenu par véhicule.

Plastic Omnium anticipe pour l'année 2022 :

- un chiffre d'affaires économique qui surperforme la croissance de la production automobile mondiale ;
- une marge opérationnelle entre 5 et 6 % du chiffre d'affaires ;
- une génération de cash-flow libre de plus de 260 millions d'euros.

(1) Les données relatives à l'impact de la pénurie de semi-conducteurs sur la production et celle sur la répartition des ventes par powertrain sont issues des prévisions IHS Markit de janvier 2022.

Des ruptures d'approvisionnement - notamment de composants semi-conducteurs - continuent à engendrer des baisses de production chez plusieurs constructeurs automobiles et fournisseurs. Plastic Omnium, indirectement affecté, gère cette situation au plus près. Tout changement significatif impactant ces prévisions fera l'objet d'une information.



6.1 COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SOCIAUX

ÉVOLUTION DU BILAN

Les principales évolutions sont liées aux opérations suivantes :

TITRES DE PARTICIPATION

- Le 29 novembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Inc. par un apport en numéraire de 145 millions de dollars soit 128,6 millions d'euros.
- Le 1^{er} janvier 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Holding Shanghai par un apport en numéraire de 30 millions d'euros.

PRÊTS

- La Société a augmenté le montant net de ses prêts aux filiales de 17,7 millions d'euros.

CESSIONS DES CRÉANCES DE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE - FRANCE

- En date du 2 décembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a cédé ses créances de crédit d'impôt recherche à un établissement financier. Le montant des créances cédées provenant des centres de recherche des filiales intégrées fiscalement s'élève à 12,2 millions d'euros.

CAPITAL ET ACTIONS PROPRES

- Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 25 février 2021 à la réduction du capital social d'une somme de 86 637,24 euros correspondant à l'annulation de 1 443 954 actions de 0,06 euro de valeur nominale. Le capital a été ainsi ramené à 8 827 329,18 euros et est divisé en 147 122 153 actions de 0,06 euro de valeur nominale.
- Sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 23 avril 2021 à une attribution gratuite de 45 947 actions de performance aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés. L'acquisition des actions de performance interviendra après l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025. Le coût associé à ce plan est estimé à 1,2 million d'euros au 31 décembre 2021. À la date d'acquisition des actions, le coût lié fera l'objet d'une refacturation à la filiale concernée par les bénéficiaires du plan.
- Compagnie Plastic Omnium SE a poursuivi son programme de rachat d'actions propres dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020. Le montant total des rachats opérés sur l'exercice 2021 s'élève à 60 millions d'euros.

DETTES FINANCIÈRES

Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place une ligne de crédit complémentaire de 20 millions d'euros, en remplacement d'une ligne de 50 millions d'euros parvenue à échéance, portant l'encours de lignes de crédit à moyen terme confirmées à 1 840 millions d'euros au 31 décembre 2021. Des billets de trésorerie ont été par ailleurs émis par la Société pour un montant de 322,5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, la structure financière de Compagnie Plastic Omnium SE présente une trésorerie nette positive de 187,7 millions d'euros contre une trésorerie nette positive de 335,5 millions d'euros au 31 décembre 2020. La diminution s'explique essentiellement par la souscription aux augmentations de capital de certaines filiales comme indiqué dans le paragraphe « Titres de participation ».

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT

Les produits d'exploitation de Compagnie Plastic Omnium SE s'élèvent à 31,8 millions d'euros en 2021, contre 31,3 millions d'euros en 2020. Ces produits se décomposent essentiellement ainsi :

- des redevances de marques facturées aux filiales pour 28,7 millions d'euros ;
- des refacturations diverses aux sociétés du Groupe pour 1,7 million d'euros.

Le résultat financier de Compagnie Plastic Omnium SE est bénéficiaire de 113,5 millions d'euros, contre 98,5 millions d'euros en 2020. Ce résultat financier se décompose principalement des éléments suivants :

- des dividendes reçus des filiales pour 101,3 millions d'euros en 2021, contre 152,2 millions d'euros en 2020 ;
- un produit net d'intérêts sur prêts, créances et dettes 13,2 millions d'euros en 2021, contre un produit de 8,6 millions d'euros en 2020 ;
- une dotation nette aux provisions de - 1,2 millions d'euros en 2021, contre une dotation nette aux provisions de - 62,8 millions d'euros en 2020.

Le résultat exceptionnel est une perte de 0,1 million d'euros.

Le résultat avant impôt est un produit 103,8 millions d'euros en 2021, contre un produit de 100,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2020.

L'impôt sur les bénéfices est une charge de 3 millions d'euros en 2021, contre un produit fiscal de 3,9 millions d'euros en 2020.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2021 est un bénéfice net de 100,8 millions d'euros, à comparer à un bénéfice net de 104,5 millions d'euros au titre de 2020.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2021, par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM S.E.
Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Compagnie Plastic Omnium S.E.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Compagnie Plastic Omnium S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Notes « Principes et méthodes comptables - Titres de participation et créances rattachées », C « Immobilisations financières » et M « Dotations : amortissements et dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels.

Les titres de participation figurent au bilan de la société Compagnie Plastic Omnium S.E. pour un montant brut de 1 390 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Point clé de l'audit

Comme décrit dans la note « Principes et méthodes comptables – Titres de participation et créances rattachées » de l'annexe aux comptes annuels, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'utilité est déterminée selon une approche multicritères, basée sur le jugement du management, prenant notamment en compte la quote-part de la situation nette et une approche de la valeur d'entreprise basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au regard des conditions de marché actuelles et des plans à moyen terme des filiales.

Comme décrit dans la note C « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, dans le contexte actuel de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de baisse d'activité liée à la crise de semi-conducteurs, des tests de dépréciation ont été réalisés sur les titres de participation des filiales.

L'évaluation des titres de participation est considérée comme un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des titres de participation au bilan et en raison des jugements devant être émis par la Direction pour estimer les perspectives de rentabilité des filiales, y compris ceux en lien avec la crise sanitaire liée au Covid-19 et à la baisse d'activité liée à la crise de semi-conducteurs.

Réponses d'audit apportées

Nos travaux ont consisté à :

- Comparer la valeur nette comptable des titres de participation avec la quote-part de la situation nette de ces filiales .
- Prendre connaissance des analyses conduites par votre société.
- Examiner l'existence d'indicateurs de perte de valeur par :
 - entretien avec la direction financière du groupe sur les résultats et les perspectives des différentes filiales ;
 - l'étude des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration de votre société.
- Examiner, pour les filiales présentant des indices de perte de valeur, la méthodologie d'évaluation et l'exactitude arithmétique des calculs d'évaluation de la valeur d'utilité, et examiner la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes, en particulier dans le contexte de la crise de Covid-19 et de la crise des semi-conducteurs, et de ses impacts sur les perspectives de rentabilité des filiales de votre société.
- Comparer les taux d'actualisation et de croissance à long terme utilisés à nos bases de données internes avec l'aide de nos spécialistes en évaluation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441 6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Compagnie Plastic Omnium S.E. par l'assemblée générale du 28 décembre 1977 pour le cabinet MAZARS et du 29 avril 2010 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet MAZARS était dans la quarante-cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la douzième année.

Antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit était commissaire aux comptes depuis 2001.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité des Comptes

Nous remettons au Comité des Comptes un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 09 mars 2022

Les Commissaires aux comptes

Mazars

ERNST & YOUNG et Autres

Juliette Decoux-Guillemot

May Kassis-Morin

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE
COMPTES SOCIAUX 2021

BILAN

ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31 DECEMBRE			
		2021		2020	
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	A	993	968	25	29
Immobilisations corporelles	B	3 719	725	2 994	3 074
Immobilisations financières	C	2 175 136	71 558	2 103 578	1 927 515
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		2 179 848	73 251	2 106 597	1 930 618
Actif circulant					
Avances et acomptes versés	D	99	0	99	54
Créances clients	D	5 124	0	5 124	4 898
Autres créances	D	644 813	1 604	643 209	735 054
Disponibilités	E	242 593	144	242 449	204 754
TOTAL ACTIF CIRCULANT		892 629	1 748	890 881	944 760
Charges constatées d'avance	F	615	0	615	543
Frais émission d'emprunts à étaler	F	3 232	0	3 232	4 380
Primes remboursement des obligations	F	2 064	0	2 064	2 658
Écarts de conversion actif	F	560	0	560	513
TOTAL		3 078 948	74 999	3 003 949	2 883 472

PASSIF

En milliers d'euros	Notes	2021	2020
Capitaux propres			
Capital social	G	8 827	8 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport	G	17 389	17 389
Autres réserves	G	1 308 130	1 307 849
Résultat de l'exercice		100 758	104 496
Provisions réglementées	G	0	0
Total capitaux propres	G	1 435 104	1 438 648
Provisions pour risques et charges	H	81 058	70 350
Dettes			
Emprunts obligataires	I	1 105 791	1 105 791
Emprunts auprès des établissements de crédit	I	0	0
Emprunts et dettes financières divers	I	333 531	217 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	I	12 236	7 980
Dettes fiscales et sociales	I	3 334	2 999
Autres dettes	I	32 871	40 418
TOTAL DES DETTES	I	1 487 763	1 374 463
Comptes de régularisation passif		24	11
TOTAL		3 003 949	2 883 472

La trésorerie nette de la Compagnie Plastic Omnium SE s'élève à + 187,7 millions d'euros en 2021 (y compris les prêts à moyen et long terme), contre + 335,5 millions d'euros en 2020.

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2021	2020
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	J	1 736	3 229
Reprises sur provisions et transfert de charges		1 343	1 429
Autres produits d'exploitation	J	28 761	26 691
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		31 840	31 349
Achats et charges externes	K	(35 754)	(24 419)
Impôts et taxes		(436)	(574)
Charges de personnel	L	(1 316)	(2 437)
Dotations aux amortissements et provisions	M	(2 400)	(2 266)
Autres charges		(1 476)	(1 328)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(41 382)	(31 024)
RÉSULTAT EXPLOITATION		(9 542)	325
RÉSULTAT FINANCIER	N	113 448	98 459
RÉSULTAT COURANT		103 906	98 784
Résultat exceptionnel	O	(104)	1 823
RESULTAT AVANT IMPOTS		103 802	100 607
Impôts sur les bénéfices	P	(3 044)	3 889
RÉSULTAT NET		100 758	104 496

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les informations ci-après constituent l'Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 3 003 949 milliers d'euros et le résultat est de 100 758 milliers d'euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Titres de participation

- Le 29 novembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Inc. par un apport en numéraire de 145 millions de dollars soit 128,6 millions d'euros.
- Le 1^{er} janvier 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale Plastic Omnium Holding Shanghai par un apport en numéraire de 30 millions d'euros.

Prêts

- La Société a augmenté le montant net de ses prêts aux filiales de 17,7 millions d'euros.

Cessions des créances de Crédit d'Impôt Recherche - France

- En date du 2 décembre 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a cédé ses créances de crédit d'impôt recherche à un établissement financier. Le montant des créances cédées provenant des centres de recherche des filiales intégrées fiscalement s'élève à 12,2 millions d'euros.

Capital et actions propres

- Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 25 février 2021 à la réduction du capital social d'une somme de 86 637,24 euros correspondant à l'annulation de 1 443 954 actions de 0,06 euro de valeur nominale. Le capital a été ainsi ramené à 8.827.329,18 euros et est divisé en 147 122 153 actions de 0,06 euro de valeur nominale.
- Sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2018, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 23 avril 2021 à une attribution gratuite de 45 947 actions de performance aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés. L'acquisition des actions de performance interviendra après l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025. Le coût associé à ce plan est estimé à 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2021. À la date d'acquisition des actions, le coût lié fera l'objet d'une refacturation à la filiale concernée par les bénéficiaires du plan.
- Compagnie Plastic Omnium SE a poursuivi son programme de rachat d'actions propres dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020. Le montant total des rachats opérés sur l'exercice 2021 s'élève à 60 millions d'euros.

Dettes financières

- Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place une ligne de crédit complémentaire de 20 millions d'euros, en remplacement d'une ligne de 50 millions d'euros parvenue à échéance, portant l'encours de lignes de crédit à moyen terme confirmées à 1 840 millions d'euros au 31 décembre 2021. Des billets de trésorerie ont été par ailleurs émis par la société pour un montant de 322,5 millions d'euros au 31 décembre 2021.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Compagnie Plastic Omnium SE a établi ses comptes conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan Comptable Général français (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement n° 2018-07 du 10 décembre 2018). Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ainsi que les recommandations du 24 juillet 2020 relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement Covid-19 dans les comptes.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour les éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes 2021 sont identiques à ceux de l'exercice 2020. Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- installations générales et agencements : 10 ans ;
- matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participations sont constitués des investissements qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable. Ils sont destinés à être conservés durablement et à contribuer à l'activité de la société détentrice.

La valeur brute des titres de participation correspond au coût d'acquisition ou à la valeur d'apport. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est déterminée selon une approche multicritères, basée sur le jugement du management, prenant notamment en compte la quote-part de la situation nette et une approche de la valeur d'entreprise basée sur l'actualisation des flux futurs de trésorerie au regard des conditions de marché actuelles et des plans à moyen terme des filiales.

Les créances rattachées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances rattachées sont dépréciées par voie de provision en tenant compte de la situation d'ensemble et de la probabilité de non-recouvrement.

Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont des titres que la Société a l'intention de conserver durablement, sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

La valeur brute des autres titres immobilisés correspond au coût d'acquisition. S'il y a lieu, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité ou la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Actions propres

Les achats d'actions propres sont autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires et effectués en vue de leur utilisation dans le cadre d'un contrat de liquidité par un prestataire de services d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe. Le classement comptable des actions propres dépend de la finalité de détention :

- les actions propres en voie d'annulation affectées à une future réduction de capital ou acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont comptabilisées en titres immobilisés ;
- les actions propres rachetées en vue d'être attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux dans le cadre d'un plan de stock-options ou d'attribution gratuite d'actions sont comptabilisées en valeurs mobilières de placement.

Les actions propres sont évaluées par catégorie de titres (titres immobilisés, titres affectés à des plans d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions, titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité), selon l'approche PEPS dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Leur valeur brute correspond au prix d'acquisition ; les actions propres sont valorisées au cours moyen du dernier mois. Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur brute est supérieure à la valeur d'inventaire, à l'exception des actions propres en voie d'annulation. Pour les actions affectées à l'exercice des options d'achat d'actions, la valeur de marché de ces actions est déterminée sur la base du prix d'exercice des options d'achat consenties. Pour les actions propres affectées à l'attribution gratuite d'actions aux salariés, une provision pour charges est comptabilisée pour la totalité de la valeur des actions propres affectées aux salariés et aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

Pour les autres catégories, la valeur de marché correspond à la valeur boursière (moyenne des cours du mois précédant la clôture des comptes).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées par catégorie de titres (titres acquis dans le cadre du contrat de liquidité, actions propres destinées à attribution non affectées, autres valeurs mobilières de placement), selon l'approche PEPS dite « Premier Entré, Premier Sorti ».

Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature.

Pour les valeurs mobilières représentatives de titres cotés, la dépréciation comptabilisée a pour objet de ramener leur valeur nette comptable au cours de Bourse à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Opérations en devises

À la clôture, les éléments monétaires en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Écarts de conversion – Actif/Passif » au bilan, sauf en cas de couverture, où les effets de la revalorisation sont matérialisés en résultat financier et sont compensés par les impacts constatés sur l'instrument de couverture. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable.

Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- en cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations libellées dans une même devise dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains sur la base d'une position globale de change.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

Instruments financiers et instruments de couverture

La Société est amenée à utiliser des dérivés de change pour couvrir les risques de change sur les prêts accordés aux sociétés du Groupe. Les pertes et gains de change réalisés liés à ces dérivés sont comptabilisés en résultat financier de façon symétrique aux éléments couverts.

Les gains/pertes de changes latents sont inscrits en comptes d'actif et passif financier par contrepartie du compte de résultat, afin de matérialiser au bilan l'effet de symétrie avec les éléments monétaires en devises couverts.

Le report ou déport des contrats de change à terme est étalé dans le compte de résultat, en résultat financier, sur la durée de la couverture.

Au 31 décembre 2021, la Société ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- l'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Emprunts et dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission et éventuelles primes de remboursement encourus lors de la mise en place de financements sont portés à l'actif et font l'objet d'un étalement selon la méthode des intérêts composés, sur la durée du financement.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Impôts sur les bénéfices

La Société est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration fiscale à hauteur du montant dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la société tête de groupe.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent les éléments extraordinaires, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable, principalement les résultats sur cession d'immobilisations.

NOTES SUR LE BILAN

A – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Concessions, brevets, marques	993	-	-	993
TOTAL VALEURS BRUTES	993	-	-	993
Amortissements cumulés	(964)	(4)	-	(968)
TOTAL VALEURS NETTES	29	(4)	0	25

B – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Terrains	13	-	-	13
Installations générales, agencements	127	-	-	127
Matériel et mobilier de bureau	3 576	3	-	3 579
Immobilisations corporelles en cours	0	-	-	0
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations	0	-	-	0
TOTAL VALEURS BRUTES	3 716	3	0	3 719
Amortissements cumulés	(642)	(83)	-	(725)
TOTAL VALEURS NETTES	3 074	(80)	0	2 994

C – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Titres de participation	1 231 363	158 792	250	1 389 905
Autres titres immobilisés	35 517	60 027	60 310	35 234
Prêts	731 952	18 045	-	749 997
TOTAL VALEURS BRUTES	1 998 832	236 864	60 560	2 175 136
Provisions sur titres	(71 317)	(241)	-	(71 558)
TOTAL VALEURS NETTES	1 927 515	236 623	60 560	2 103 578

Les mouvements sur les titres de participations concernent essentiellement les opérations décrites dans le chapitre « Faits caractéristiques » :

- la souscription aux augmentations de capital des sociétés Plastic Omnium Inc. (128,6 millions d'euros), Plastic Omnium Holding Shanghai (30 millions d'euros), filiales détenues à 100 % ;
- la création de deux filiales, Plastic Omnium 6 et Plastic Omnium 7 dont la souscription au capital s'élève à 0,1 million d'euros pour chacune ;
- la sortie des titres de Plastic Omnium Holding Shanghai pour 0,2 millions d'euros suite à sa mise en liquidation amiable.

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire Covid-19 et de baisse d'activité liée à la crise de semi-conducteurs, des tests de dépréciations ont été réalisés sur les titres de participations des filiales. Ces tests n'ont pas donné lieu à la comptabilisation de dépréciation complémentaire mais conduisent au maintien de la dépréciation des titres Plastic Omnium GmbH constatée au 31 décembre 2020 à hauteur de 60 millions d'euros. Cette entité détient entre autres les titres de la filiale allemande de la division Intelligent Exterior Systems ayant fait l'objet de dépréciations d'actifs industriels en 2020.

L'évolution des autres titres immobilisés s'explique par les opérations d'achats et de ventes sur les actions propres dans le cadre du contrat de liquidités et par les opérations sur les actions en voie d'annulation (cf. Note G)

Au 31 décembre 2021, les autres titres immobilisés comprennent essentiellement :

- 19 millions d'euros d'engagement dans le fonds professionnel de capital investissement Aster VI de la société Aster Capital Partners SAS, spécialisé dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et de la mobilité ;
- 2,7 millions d'euros d'engagement dans le fonds professionnel de capital investissement Fonds d'Avenir Automobile, orienté vers les équipementiers automobiles ;
- 139 300 actions propres affectées à l'animation du titre et valorisées pour 3,2 million d'euros ;
- 400 000 actions propres en voie d'annulation et valorisées pour 10,4 millions d'euros.

Les prêts concernent les financements moyens et long termes accordés aux sociétés du groupe Plastic Omnium.

La liste des filiales et participations est la suivante :

Filiales	Capital social et devise	Quote-part du capital détenu (en %)
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	5 810 400 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	602 253 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MODULES SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	387 221 805 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH – Walter-Gropius - Strasse 17 – 80807 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG – Bahnhofstrasse 28 – 6300 Zug – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC. – 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis	60 100 USD	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road – Shanghai – PR Chine	100 000 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 6 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 7 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
Participations		
BPO AS – Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %

D – CRÉANCES

<i>En milliers d'euros</i>	2021	Échéance - 1 an	Échéance + 1 an
Avances et acomptes versés	99	99	-
Clients	5 124	5 124	-
Créances fiscales	6 266	5 459	807
Créances financières – Comptes courants	624 949	624 949	-
Autres créances	11 994	3 437	8 557
TOTAL VALEURS NETTES	648 432	639 068	9 364

La baisse des créances entre 2020 et 2021 s'explique par la baisse du compte courant vis-à-vis de la centrale de trésorerie du Groupe Plastic Omnium à hauteur de 80 millions d'euros en lien pour l'essentiel avec la souscription des augmentations de capital des filiales Plastic Omnium Inc. et Plastic Omnium Holding Shanghai et la cession de créances fiscales pour 12,2 millions d'euros (cf note Faits caractéristiques)

Les créances clients sont principalement constituées de produits à recevoir des sociétés du groupe Plastic Omnium pour 3,4 millions d'euros, dont 2,8 millions d'euros au titre des redevances de marques et 0,6 million d'euros au titre de refacturation de frais de protection de brevets.

Les créances fiscales comprennent notamment :

- 0,8 million d'euros de crédits impôt recherche des filiales intégrées fiscalement ;
- 2 millions d'euros de valeur nette au titre des retenues à la source à imputer sur l'impôt sur les sociétés de l'intégration fiscale ;
- 3,3 millions d'euros de TVA déductible.

Les autres créances comprennent notamment :

- les comptes courants fiscaux des filiales membres du groupe fiscal, dont la Compagnie Plastic Omnium est la société mère, pour un montant de 3,4 millions d'euros ;
- une créance sur les filiales de 8,6 millions d'euros au titre des 594 273 actions faisant l'objet de plans d'attribution gratuite d'actions de performance. En effet, les coûts associés aux plans du 2 mai 2019, du 11 décembre 2020 et du 23 avril 2021 seront facturés par Compagnie Plastic Omnium SE aux filiales concernées par les salariés et les mandataires sociaux bénéficiaires des plans. Les actions propres affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions font l'objet d'une provision pour charges d'un égal montant (cf. note H)

E – DISPONIBILITÉS

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Valeurs mobilières de placement	47 761	1 170	14 744	34 187
Autres valeurs mobilières de placement	25	20 017	25	20 017
Comptes bancaires	156 968	31 421	-	188 389
TOTAL VALEURS BRUTES	204 754	52 608	14 769	242 593
Provisions sur les valeurs mobilières de placement	-	(144)	-	(144)
TOTAL VALEURS NETTES	204 754	52 464	14 769	242 449

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend 927 840 actions propres affectées aux plans d'options d'achat d'actions pour une valeur brute de 23,5 millions d'euros et 594 273 actions propres affectées aux plans d'attribution d'actions de performance pour une valeur brute de 10,7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2021, les actions propres sont réparties ainsi par plan :

	Nombre d'actions affectées au 31/12/2021	Valeur comptable au 31/12/2021 (en milliers d'euros)
Plan Stock-options 2015	591 840	13 937
Plan Stock-options 2017	336 000	9 519
TOTAL	927 840	23 456

	Nombre d'actions affectées au 31/12/2021	Valeur comptable au 31/12/2021 (en milliers d'euros)
Plan AGA 2019		
Autorisé par Conseil d'Administration du 2 mai 2019	319 953	5 971
Plan AGA 2020		
Autorisé par Conseil d'Administration du 11 décembre 2020	228 373	3 590
Plan AGA 2021		
Autorisé par Conseil d'Administration du 17 février 2021	45 947	1 170
TOTAL	594 273	10 731

Au 31 décembre 2021, le nombre d'options d'achat d'actions non exercées s'établit ainsi par plan de stock-options :

- plan autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2013 et décidé par le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015 : 591 840 options d'achat d'actions ;
- plan autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2016 et décidé par le Conseil d'Administration du 22 février 2017 : 302 500 options d'achat d'actions.

L'évolution des autres valeurs mobilières de placement de 20 millions d'euros correspond aux placements à court terme effectués sur l'exercice 2021 par Compagnie Plastic Omnium SE.

F – COMPTES DE RÉGULARISATION

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Charges constatées d'avance	615	543
Frais d'émission d'emprunt à étaler	3 232	4 380
Primes de remboursement des obligations	2 064	2 658
Écarts de conversion actif	560	513
TOTAL VALEURS NETTES	6 471	8 094

G – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Capital	8 914	-	87	8 827
Primes d'émission et d'apport	17 389	-	-	17 389
Écart de réévaluation	245	-	-	245
Réserve légale	1 501	-	-	1 501
Autres réserves	8 956	-	-	8 956
Report à nouveau	1 297 147	104 496	104 215	1 297 428
Résultat de l'exercice	104 496	100 758	104 496	100 758
Provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	1 438 648	205 254	208 798	1 435 104

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2020, le Conseil d'Administration du 17 février 2021 a décidé de procéder le 25 février 2021 à la réduction du capital social d'une somme de 86 637,24 euros correspondant à l'annulation de 1 443 954 actions de 0,06 euro de valeur nominale. Le capital est ramené à 8.827.329,18 euros et est divisé en 147 122 153 actions de 0,06 euro de valeur nominale.

Le nombre d'actions détenues en autocontrôle s'élève à 2 061 413 et représente 1,4 % du capital de la Société.

Les mouvements de l'exercice concernant les actions propres sont les suivants :

<i>En nombre d'actions</i>	Nombre au			Transfert de titres	Réduction de capital (1)	Nombre au 31/12/2021
	01/01/2021	Achats	Ventes			
Actions propres en voie d'annulation	735 310	831 532	-	-	(1 166 842)	400 000
Actions propres affectées aux plans de stock-options	1 458 052	-	(286 200)	(36 500)	(207 512)	927 840
Actions propres affectées au plan d'attribution Gratuite d'Actions de Performance du 23/04/2021 ⁽¹⁾				45 947		45 947
Actions propres affectées au plan d'attribution Gratuite d'Actions de Performance du 11/12/2020	228 373	-	-	-	-	228 373
Actions propres affectées au plan d'attribution gratuite d'actions de performance du 02/05/2019	400 000	-	(1 000)	(9 447)	(69 600)	319 953
Actions propres affectées au contrat de liquidités	12 500	1 353 355	(1 226 555)	-	-	139 300
TOTAL	2 834 235	2 184 887	(1 513 755)	0	(1 443 954)	2 061 413

(1) Cf. note « Faits caractéristiques de l'exercice ».

En valeur <i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute			Transfert de titres	Réduction de capital (1)	Valeur brute au 31/12/2021
	au 01/01/2021	Achats	Ventes			
Actions propres en voie d'annulation	13 226	23 387	-	-	(26 200)	10 413
Actions propres affectées aux plans de stock-options	36 706	-	(6 740)	(994)	(5 517)	23 455
Actions propres affectées au plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Performance du 23/04/2021 ⁽¹⁾				1 170		1 170
Actions propres affectées au plan d'Attribution Gratuite d'Actions de Performance du 11/12/2020	3 590	-	-	-	-	3 590
Actions propres affectées au plan d'attribution gratuite d'actions de performance du 02/05/2019	7 465	-	(18)	(176)	(1 299)	5 972
Actions propres affectées au contrat de liquidités	352	36 640	(33 833)	-	-	3 159
TOTAL	61 339	60 027	(40 591)	0	(33 016)	47 759

(1) Cf. note « Faits caractéristiques de l'exercice ».

H – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	2020	+	Utilisées (-)	Non utilisées (-)	2021
Provisions pour perte de change	514	561	-	(514)	561
Provisions pour risques et charges sur plans AGA	8 251	1 170	-	(864)	8 557
Autres provisions pour risques et charges	1 425	72			1 497
Provisions pour impôts (<i>cf. note P</i>)	60 160	10 283	-	-	70 443
TOTAL	70 350	12 086	-	(1 378)	81 058

Compagnie Plastic Omnium SE a constaté une dotation pour charges de 1,2 millions d'euros au titre des 45 947 actions de performance attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE et de ses filiales dans le cadre du plan du 23 avril 2021.

Elle a repris à hauteur de 0,6 millions d'euros, au regard de la non réalisation de conditions de performance et des abandons, la provision pour charges constatée au titre des 319 953 actions de performance attribuées gratuitement aux salariés et aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE et de ses filiales dans le cadre du plan du 2 mai 2019. Elle a également repris à hauteur de 0,3 millions d'euros, au regard des abandons, la provision pour charges constatée au titre des 228 373 actions de performance attribuées gratuitement aux salariés et aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium SE et de ses filiales dans le cadre du plan du 11 décembre 2020.

La Compagnie Plastic Omnium SE a porté la provision pour impôt à 70,4 millions d'euros au 31 décembre 2021, pour tenir compte de l'utilisation, par le groupe fiscal, de déficits susceptibles d'être utilisés ultérieurement par ses filiales. En effet, Compagnie Plastic Omnium SE est dans l'obligation de restituer aux filiales les économies d'impôts lorsqu'elles redeviennent bénéficiaires.

I – DETTES

<i>En milliers d'euros</i>	2021	Échéance - 1 an	Échéance 1 et 5 ans	Échéance + 5 ans
Emprunts obligataires	1 105 791	5 791	1 100 000	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	333 531	333 531	-	-
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	1 439 322	339 322	1 100 000	-
Fournisseurs et comptes rattachés	12 236	12 236	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 334	3 334	-	-
Autres dettes	32 871	14 014	18 857	-
TOTAL	1 487 763	368 906	1 118 857	-

Dettes financières

Aucune nouvelle dette obligataire n'a été émise auprès d'établissements financiers sur l'exercice.

Emprunts obligataires

Les principales caractéristiques des emprunts obligataires, d'un montant total de 1 100 millions d'euros au 31 décembre 2021, sont présentées ci-après :

Placement privé *Schuldschein* du 16 juin 2016

Placement privé	<i>Schuldschein</i>
Émission (<i>en euros</i>)	300 000 000
Maturité	17 juin 2023
Coupon annuel – Taux fixe	1,478 %

Émission obligataire du 26 juin 2017

Émission obligataire	<i>Euro Bond</i>
Émission (<i>en euros</i>)	500 000 000
Maturité	26 juin 2024
Coupon annuel – Taux fixe	1,250 %
Cotation	Euronext Paris

Placement privé *Schuldschein* du 21 décembre 2018

Placement privé	<i>Schuldschein</i>
Émission (<i>en euros</i>)	300 000 000
Maturité	21 décembre 2025
Coupon annuel – Taux fixe	1,632 %

Les intérêts courus à payer sur emprunts obligataires s'élèvent à 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières divers d'un montant total de 333,5 millions d'euros au 31 décembre 2021 sont principalement constitués :

- de l'engagement restant à verser dans le Fonds Professionnel de Capital Investissement Aster VI pour un montant de 8,7 millions d'euros ;
- des billets de trésorerie émis pour un montant de 322,5 millions ;
- d'instruments financiers valorisés à 1,3 millions d'euros.(cf. Note portefeuille instruments financiers).

Instruments financiers à terme et opérations de couverture

Le portefeuille de swaps de change, mis en place pour couvrir les prêts en devises accordés aux filiales, se présente ainsi :

Portefeuille au 31 décembre 2021

Devises <i>En milliers d'euros</i>	Nominal	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	Devise	Actif	Passif	
CNY/EUR	390 000	90	(163)	(73)
USD/EUR	163 300	309	(1 138)	(829)
IDR/EUR	16 205 000	-	(1)	(1)
TOTAL	-	399	(1 302)	(903)

Portefeuille au 31 décembre 2020

Devises <i>En milliers d'euros</i>	Nominal	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	Devise	Actif	Passif	
CNY/EUR	390 000	978	(185)	793
USD/EUR	163 300	4 476	(289)	4 187
TOTAL	-	5 454	(474)	4 980

Dettes fournisseurs, fiscales et autres

La Compagnie Plastic Omnium SE a une dette d'impôt sur les sociétés au titre du groupe d'intégration fiscale de 2,5 million d'euros et une dette auprès d'organismes sociaux de 0,6 million d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres dettes correspondent principalement aux comptes courants fiscaux avec les différentes sociétés membres du groupe fiscal pour 31,2 millions d'euros, dont 29,1 millions d'euros sont relatifs aux crédits d'impôts.

Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Autres emprunts obligataires, intérêts courus	5 791
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 582
Autres dettes	1 294
TOTAL	17 667

Sociétés liées

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan <i>En milliers d'euros</i>	2021
Actifs	
Titres de participation	1 319 868
Prêts	749 407
Clients	5 109
Créances financières – Comptes courants	624 949
Autres créances	11 994
Passifs	
Fournisseurs et comptes rattachés	779
Autres dettes	31 243

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

J – CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

La répartition de ces produits, hors transferts de charges et reprises sur provisions, est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Par secteur d'activité		
Produits de gestion locative	5	53
Autres refacturations de frais	1 730	3 177
Redevances et concessions de marques et prestations de services	28 722	26 678
TOTAL	30 457	29 908
Par marché géographique		
France	4 462	5 514
Étranger	25 995	24 394
TOTAL	30 457	29 908

La hausse des produits s'explique essentiellement par l'augmentation des redevances facturées aux filiales en relation avec la hausse de leur chiffre d'affaires servant de base à la facturation.

K – ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Prestations de services de la Direction Générale	0	687
Frais des services généraux et de siège	706	694
Honoraires	13 139	5 094
Communication, imprimés, publications	4 449	1 128
Déplacements, missions réceptions	597	125
Frais et commissions bancaires	6 877	7 021
Autres achats et charges externes	9 986	9 670
TOTAL	35 754	24 419

Compte tenu de l'évolution de la gouvernance au 1^{er} janvier 2020, Burelle SA a cessé la facturation de prestations de services à Compagnie Plastic Omnium SE. Le montant comptabilisé sur l'exercice 2020 correspond à une facturation complémentaire de 0,6 million d'euros au titre de 2019.

La hausse des achats et charges externes porte essentiellement sur le poste d'honoraires liés aux dossiers étudiés dans le cadre de projets de croissance externe et sur le poste de communication en raison de la participation du Groupe Plastic Omnium au salon Automobile IAA de Munich.

L – CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Salaires et traitements	950	1 875
Charges sociales	366	562
TOTAL	1 316	2 437

Le Conseil d'Administration du 17 février 2021 de la Compagnie Plastic Omnium SE a arrêté les principes et critères de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Cette rémunération est comptabilisée en charges de personnel.

M – DOTATIONS : AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Variation des amortissements <i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Concessions, brevets, logiciels	964	4	-	968
Installations générales, agencements	86	6	-	92
Matériel et mobilier de bureau	556	77	-	633
TOTAL	1 606	87	0	1 693

Variation des provisions <i>En milliers d'euros</i>	2020	+	-	2021
Sur éléments de l'actif				
Immobilisations financières	71 317	241	-	71 558
Autres créances	1 282	1 604	1 282	1 604
Disponibilités	0	144	-	144
TOTAL	72 599	1 989	1 282	73 306
Sur éléments de passif				
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges au titre du plan AGA 2 mai 2019	4 661	-	534	4 127
Provisions pour risques et charges au titre du plan AGA 30 avril 2020	3 590	-	330	3 260
Provisions pour risques et charges au titre du plan AGA 23 avril 2021	-	1 170	-	1 170
Autres provisions pour risques et charges	1 939	633	514	2 058
Provisions pour impôts	60 160	10 283		70 443
TOTAL	70 350	12 086	1 378	81 058

Les reprises de provisions pour risques et charges sur les plans du 2 mai 2019 et du 11 décembre 2020 ont été constatées au regard de la non réalisation de conditions de performance et des abandons suite aux départs des bénéficiaires.

N – RÉSULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	2021	2020
Produits de participation	101 262	152 206
Autres produits et charges	197	154
Produits et charges d'intérêts	13 157	8 569
Produits nets sur cessions de VMP	-	-
Différences de change	52	344
Dotations et reprises de provisions	(1 220)	(62 814)
TOTAL	113 448	98 459

Les produits de participation comprennent 92,5 millions d'euros de dividendes reçus des filiales françaises, et 8,7 million d'euros de dividendes reçus des filiales étrangères.

La hausse des produits nets d'intérêts est liée à la baisse des charges d'intérêts suite au remboursement de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros en mai 2020.

Le montant net des dotations aux provisions concerne essentiellement l'amortissement de la prime de remboursement sur emprunts obligataires pour 0,7 millions d'euros, une dotation complémentaire de 0,1 million d'euros au titre de la situation négative d'une filiale, une dotation complémentaire de 0,1 million d'euros sur les autres titres immobilisés, une dotation de 0,1 million d'euros sur risques et charges et une dotation aux provisions de 0,1 million sur les actions propres.

O – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	2021			2020
	Produits	Charges	Net	Net
Sur opérations de gestion	-	8	(8)	
Sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
Sur cession d'immobilisations financières	-	-	-	-
Sur cession sur actions affectées aux plans	19	19	0	
Autres charges et produits exceptionnels	977	1 073	(96)	1 701
Factures à établir aux filiales sur plans AGA	306		306	
Dotations et reprises de provisions sur plans AGA	864	1 170	(306)	122
TOTAL	2 166	2 270	(104)	1 823

Les autres charges et produits exceptionnels nets correspondent aux opérations réalisées sur actions propres dans le cadre des programmes de stocks options et du contrat de liquidités.

Les coûts associés aux plans d'attribution gratuite d'actions du 2 mai 2019, du 11 décembre 2020 et du 23 avril 2021 seront facturés par Compagnie Plastic Omnium SE aux filiales concernées par les salariés et les mandataires sociaux bénéficiaires des plans. Les montants concernés sont comptabilisés en « Factures à établir aux filiales sur plans Attribution Gratuite d'Actions ».

Les actions propres affectées aux plans d'Attribution Gratuite d'Actions font l'objet d'une provision pour charges d'un égal montant (cf. note D). La reprise de provision correspond aux abandons, certains bénéficiaires ayant quitté le Groupe en 2021.

Sociétés liées

Éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat <i>En milliers d'euros</i>	Entreprises liées
Produits	
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	30 504
Produits financiers	132 552
Produits exceptionnels	1 189
Charges	
Charges d'exploitation	(10 983)
Charges financières	(216)
Charges exceptionnelles	(864)

P – IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat 2021		
	Courant	Exceptionnel	Net
* Résultat avant impôts	103 906	(104)	103 802
* Incidences fiscales	(92 073)	(8)	(92 081)
= Base	11 833	(112)	11 721
Impôt théorique courant (28,40 %)	(3 360)	32	(3 328)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS THÉORIQUE	100 546	-72	100 474
Effet intégration fiscale	-	-	7 131
Autres impacts d'impôts	-	-	(10 175)
TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	(3 044)
RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	-	-	100 758

La société Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 17 sociétés.

L'effet de l'intégration fiscale au titre de l'exercice 2021 est un produit de 7,1 millions d'euros.

Les autres impacts, pour un montant de -10,2 millions d'euros correspondent essentiellement à la provision dotée au titre du montant de déficits utilisés par le groupe fiscal et susceptibles d'être imputés ultérieurement par ses filiales.

Les déficits reportables du groupe d'intégration fiscale représentent 68 millions d'euros soit une économie future d'impôt estimée de 17,5 millions d'euros au taux de 25,82% (taux retenu pour les impôts différés).

Les allègements (+) et accroissements (-) de la dette future d'impôt hors déficits reportables, exprimés au taux de 25,82 % à la date du 31 décembre 2021, se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Écart de conversion passif	6
Écart de conversion actif	(145)
TOTAL ALLEGEMENT NET DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(139)

INFORMATIONS DIVERSES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Lignes de crédit non utilisées EUR ⁽¹⁾	30 000
Lignes de crédit non utilisées GBP ⁽¹⁾	47 603
Avais, cautions et garanties donnés ⁽¹⁾	276 344
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-
TOTAL	353 947

(1) Engagements donnés en faveur des filiales dans le cadre de leur financement.

Engagements reçus

<i>En milliers d'euros</i>	2021
Lignes de crédit non utilisées	1 786 000
Avals, cautions et garanties reçus	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-
TOTAL	1 786 000

Durant l'exercice 2021, Compagnie Plastic Omnium SE a mis en place une ligne de crédit complémentaires de 20 millions d'euros, en remplacement d'une ligne de 50 millions d'euros parvenue à échéance. L'encours de lignes de crédit à moyen terme confirmées est ainsi porté à 1 840 millions d'euros au 31 décembre 2021, dont 150 millions d'euros au bénéfice de filiales du Groupe. Le montant des lignes de crédit tirées par les filiales s'élève à 54 millions d'euros à fin 2021. Compagnie Plastic Omnium n'a effectué aucun tirage à fin 2021.

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ni avance n'ont été alloués aux dirigeants de la Société, conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

Rémunérations des organes de direction

La rémunération des organes d'administration durant l'exercice 2021 s'est élevée à 1 729 315 euros.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium : Burelle SA – 19, boulevard Jules-Carteret – 69342 Lyon Cedex 07.

Au 31 décembre 2021, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium SE est de 59,35 %, contre une participation de 58,78% au 31 décembre 2020 (% hors actions d'autocontrôle).

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales	Capital social et devise	Quote-part du capital détenu (en %)
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SA – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	5 810 400 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM AUTO INERGY SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	119 796 330 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	2 011 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM FINANCE SNC – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	247 500 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 4 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	602 253 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MODULES SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	387 221 805 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM GmbH – Walter-Gropius - Strasse 17 – 80807 Munich – Allemagne	13 500 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM RE AG – Bahnhofstrasse 28 – 6300 Zug – Suisse	16 167 000 CHF	100,0 %
PLASTIC OMNIUM INC. – 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 – États-Unis	60 100 USD	100,0 %
PLASTIC OMNIUM HOLDING (Shanghai) CO. LTD		
RM 3501, F35 Building 2 No. 391 Guiping Road – Shanghai – PR Chine	100 000 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 6 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT 7 SAS – 19, boulevard Jules-Carteret – 69007 Lyon – France	100 000 EUR	100,0 %

Participations

BPO AS – Y. Yalova Yolu 8 km, Panayir – Bursa – Turquie	5 000 000 TRL	50,0 %
---	---------------	--------

En milliers d'euros

	Filiales	Participations
Valeur comptable des titres détenus		
• Brute	1 385 674	4 231
• Nette	1 315 636	4 231
Montant des prêts et avances accordés	974 201	0
Montant des dividendes encaissés	95 036	6 226